

2018

Rapport administratif



Table des matières

1. PRESENTATION DU CORPS COMMUNAL	3
2. POPULATION	6
3. ETAT-CIVIL	8
4. ELECTIONS	9
5. PERSONNEL.....	10
6. INFORMATIQUE	17
7. COMMUNICATION.....	19
8. PREVOYANCE SOCIALE.....	20
9. SUBSIDE DE POLICE.....	21
10. ZONE N.A.G.E.	21
11. CULTE.....	22
12. LE COMPTE – LE COMPTE DE RESULTATS – LE BILAN	23
13. SYNTHESE ANALYTIQUE	40
14. ENSEIGNEMENT	43
15. LA BIBLIOTHEQUE COMMUNALE D'ASSESE.....	48
16. SERVICE TOURISME – CULTURE.....	61
17. CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES AINES (CCCA).....	71
18. PCDR – PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL	77
19. GESTION DE PROJETS	84
20. CADRE DE VIE – SERVICE ENERGIE/LOGEMENT (ECOPASSEUR) – ENVIRONNEMENT – URBANISME/CCATM.....	87
21. SERVICES TECHNIQUES	103

1. Présentation du corps communal

1. Le Conseil Communal

Suite aux élections communales du 14 octobre 2018, le Conseil communal a été renouvelé en date du 03 décembre 2018 et se compose des membres suivants :

- **Mme Marie BODSON, ACOR+, Conseillère**
Chaussé de Marche, 54 - 5330 ASSESSE
- **Monsieur Gauthier COOPMANS, ACOR+, Conseiller**
Rue Isabelle Brunell, 28 - 5330 SART-BERNARD
- **Madame Maria-Gina CRISTINI, ALN, Conseillère**
Rue de Wavremont, 2A – 5330 ASSESSE
- **M. Julien DELFOSSE, ECOLO, 4^{ème} Echevin**
Rue Sainte-Geneviève, 1^E - 5334 FLOREE
- **Monsieur Roger FRIPPIAT, SAD, Conseiller**
Rue de l'Abbaye, 17A – 5336 COURRIERE
- **M. Georges GILKINET, Ecolo, Président du Conseil**
Rue de la Gendarmerie, 16 – 5330 ASSESSE
- **M. Gilles GRAINDORGE, ALN, Conseiller**
Rue pré à l'Aune, 4D – 5330 ASSESSE
- **Monsieur Valéry GREGOIRE, ALN, Conseiller**
Rue des Rouaux, 16A – 5336 COURRIERE
- **M. Sébastien HUMBLET, ALN, Conseiller**
Rue de la Fagne, 11 – 5330 ASSESSE
- **Monsieur Paul-Bernard LESUISSE, ACOR+, Conseiller**
Rue du Hameau, 10 – 5330 ASSESSE
- **M. Benjamin LEYDER, ALN, Conseiller**
Rue du Bouly, 14 – 5333 SORINNE-LA-LONGUE
- **Mme Nadia MARCOLINI, ECOLO, 1^{ère} Echevine**
Rue du Pré à l'Aune, 5 – 5330 ASSESSE
- **Mme Marielle MERCIER, ALN, Conseillère**
Rue Saint Roch, 26 – 5330 ASSESSE
- **M. Jean-Luc MOSSERAY, ACOR+, 2^{ème} Echevin**
Rue du Bois d'Ausse, 27 5330 SART-BERNARD

- **M. Marc PIERSON, ALN, Conseiller**
Rue de Crupet, 1 – 5330 MAILLEN
- **Mme Sylviane QUEVRAIN, ACOR+, 3^{ème} Echevine**
Rue Basse, 39 – 5332 CRUPET
- **Monsieur Vincent WAUTHIER, ACOR+, Président du CPAS, Présent avec voix consultative**
Rue de Crupet, 47 - 5330 MAILLEN
- **M. Dany WEVERBERGH, ACOR+, Bourgmestre**
Rue de Fays, 47/A 5336 COURRIÈRE

2. Le Collège communal

Les membres du Collège chargés de la gestion quotidienne de la Commune se répartissent les attributions suivantes :

- **Dany WEVERBERGH, ACOR, Bourgmestre**
 - Sécurité et Police ;
 - Personnel et Administration,
 - Agriculture ;
 - Population et Etat Civil ;
 - Informatique ;
 - Finances ;
 - Cultes ;
 - Relations publiques.
- **Nadia MARCOLINI, Ecolo, 1^{er} Echevine**
 - Aménagement du territoire ;
 - Urbanisme ;
 - Energie ;
 - Mobilité ;
 - Logement ;
 - Solidarité internationale;
 - Environnement.
- **Jean-Luc MOSSERAY, ACOR, 2^{ème} Echevin**
 - Travaux et Voirie ;
 - Enseignement ;
 - Accueil extrascolaire.
- **Sylviane QUEVRAIN, 3^{ème} Echevine**
 - Bien-être animal ;
 - Civisme ;
 - Sports ;
 - Jeunesse ;
 - Secteur associatif ;
 - Culture et Tourisme.

- **Julien DELFOSSE, 4^{ème} Echevin**
 - Participation ;
 - Ruralité (PCDR)
 - Communication
 - Economie ;
 - Alimentation durable.
- **Vincent WAUTHIER, ACOR, Président du Cpas, *présent au Conseil avec voix consultative.***
 - Affaires sociales ;
 - Insertion Socio-professionnelle ;
 - Intégration et Egalité des chances ;
 - Emploi ;
 - Patrimoine ;
 - 3^{ème} Age ;
 - Petite Enfance.

3. Représentations citoyennes

- **La Commission communale d'Accueil (CCA)**

La CCA est un lieu de rencontre, de concertation, d'échange et d'analyse des problèmes qui relèvent de l'accueil des enfants de 2,5 à 12 ans durant leur temps libre. Elle se réunit au moins deux fois par an.
- **Le Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA)**

Depuis le 25 novembre 2013, la commune d'Assesse s'est dotée d'un Conseil Consultatif Communal des Aînés.
Voir rapport en page 76
- **La Commission Locale de Développement Rural (CLDR)**

La CLDR représente la population assessoise dans le cadre de l'Opération de Développement Rural (ODR) menée par la Commune avec l'aide de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW).
Voir rapport en page 86
- **La Commission Logement**

Le Conseil communal, en séance du 02 octobre 2013, a approuvé la mise en place de cette commission au sein de laquelle chaque groupe politique a pu désigner ses représentants.
- **La Commission Consultative Communale d'Aménagement du territoire et de la Mobilité (CCATM)**

La CCATM est chargée de donner au Collège communal un avis non contraignant sur différents dossiers en matière d'urbanisme, d'aménagement du territoire et de mobilité. La CCATM a été renouvelée en 2013 et est composée de 43 membres (effectifs et suppléants) représentant l'ensemble des villages de l'entité.
Voir rapport en page 103.

2. Population

Agents traitants :

Barbara DEGRAEVE, Georgette LEBRUN, Anne-Françoise NOTTE, Aurélie ANDRE.

1. Nombre d'habitants au 31 décembre 2018

Total : 7023

Répartition par sexe

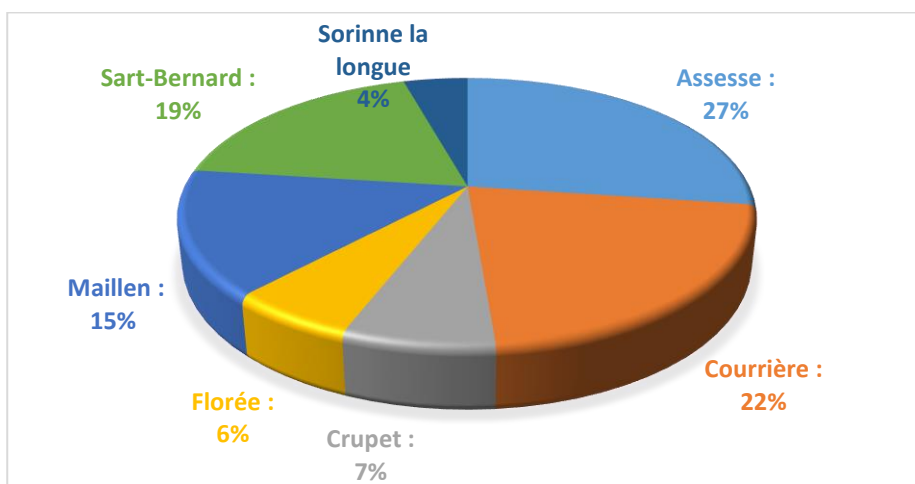
	<i>Au 31 décembre 2016</i>	<i>Au 31 décembre 2017</i>	<i>Au 31 décembre 2018</i>
Hommes	3488	3452	3538
Femmes	3461	3419	3485
Total	6949	6871	7023

Répartition par village de la Commune en 2016

- à Assesse : 1888
- à Courrière : 1496
- à Crupet : 503
- à Florée : 421
- à Maillen : 1046
- à Sart-Bernard : 1294
- à Sorinne-la-Longue : 301

En 2018

- 1854
- 1482
- 509
- 417
- 1058
- 1298
- 313



2. Mutations

En 2017

	Hommes	Femmes	Total
Immigration	235	236	471
Emigration	229	244	473
Radiations	21	21	42
Mutations internes	75	69	144

En 2018

	Hommes	Femmes	Total
Immigration	253	261	514
Emigration	231	224	455
Radiations			
Mutations internes	56	65	121

3. Nombre de cartes d'identités délivrées

	En 2016	En 2017	En 2018
Cartes d'identité électroniques	1505	1372	1066
Cartes d'identité électroniques pour les moins de 12 ans	242	292	309
Cartes d'identité enfants (carton)	5	3	13
Attestation d'immatriculation non CEE	47	46	48
Total	1799	1713	1436

4. Nombre de passeports délivrés

en 2016 : 260

en 2017 : 337

en 2018 : 413

5. Nombre de permis de conduire délivrés

	En 2016	En 2017		En 2018
Permis de conduire	338	279		288
36 mois :	96	115	} Permis provisoire	74
18 mois	14	5		
modèle 3	17	10		
Permis de conduire international	23	32		42

6. Nombre de documents délivrés

	En 2017	En 2018
Cohabitations légales	49	63
Attestations perte et vol CI	97	121
Demandes de CI provisoires	0	0
Autorisations parentales	316	361
déclarations dernières volontés	15	8
compositions de ménage	1798	2378
certificat de vie	33	20
Bulletins de renseignements	242	Ces données ne sont plus disponibles au niveau communal mais au niveau fédéral.
Casier	209	
Confidentiel	419	
Extraits de Casier judiciaire	797	

3. Etat-Civil

	2016	2017	2018
Naissances	81	72	64
	dont 37 garçons et 44 filles	dont 35 garçons et 37 filles	dont 37 garçons et 27 filles
Décès	59	45	46
	dont 29 hommes et 30 femmes	dont 26 hommes et 19 femmes	dont 20 hommes et 26 femmes
Divorces	8	35	36
Adoptions	1	0	1
Reconnaisances	37	42	35
Mariages	24	25	35
Déclarations de nationalité	1	2	3
Transcription acte de naissance	0	0	0
Transcription acte de mariage	1	0	1

4. Elections

Agent traitant : Thomas LAMBERT

La liste des électeurs se composait :

- pour l'année 2006 de 4.654 électeurs (dont 4.627 belges et 27 européens)
- pour l'année 2007 de 4.709 électeurs
- pour l'année 2008 de 4.660 électeurs
- pour l'année 2009 de 4.745 électeurs (dont 4.727 belges et 18 européens)
- pour l'année 2010 de 4.818 électeurs
- pour l'année 2011 : pas d'élection
- pour l'année 2012 de 5023 électeurs (dont 34 Européens et 3 non-Européens),
- pour l'année 2013 : pas d'élections
- pour l'année 2014 : de 5095 d'électeurs
- pour l'année 2015 : 5095 électeurs (élections du 25/05/14).
- Pour l'année 2016 : 5095 électeurs
- Pour l'année 2017 : 5095 électeurs

Pour l'année 2018 : 5253 électeurs (élections communales du 14/10/2018)

5. Personnel

Agent traitant : Thomas LAMBERT

1. Données relatives au personnel

Synthèse de la répartition du temps de travail

(Remplacements compris, ce qui explique l'effectif de 79)

	Agents	ETP
Service administratif	27	25,3
Accueil extrascolaire	18	9,25
Office du Tourisme	3	2,25
Bibliothèque	3	3
Entretien	5	2,9
Service Travaux	23	23
Total	79	65,7
dont contractuels	62	48,7
dont statutaires	17	17

A.C. ASSESTE – LISTE DU PERSONNEL PAR SERVICE AU 02/09/19

Service	NOM et prénom	Fonction	Statut/contrat	Grade	Régime	entrée en service
Directeur général Secrétariat général	FRANQUINET Jean-Pierre	Directeur général	Statutaire	Légal	100%	1/09/1994
	PAULUS Malorie	Employée d'administration	CDI APE	D6	100%	9/07/2012
Population – Etat-Civil	ANDRE Aurélie	Employée d'administration	CDI APE	D4	100%	1/09/2008
	BOTTON Nadine	Employée d'administration	CDI APE	D6	100%	3/04/2018
	DEGRAEVE Barbara	Employée d'administration	CDI APE	D6	100%	1/09/2014
	NOTTE Anne-Françoise	Employée d'administration	CDI APE	D3	80%	1/11/1984
	DAWANT Xavier	Employée d'administration	CDI APE	D4	100%	1/05/2017
Comptabilité – Finances	PESESSE Chantal	Auxiliaire d'administration	CDI APE	E2	80%	14/08/2006
Enseignement – PCDR	GILSON Sylvie	Employée d'administration	CDI APE	D6	100%	7/01/2009
	DE GUSSEM Natacha	Employée d'administration	CDI	D4	50%	1/09/2008
Urbanisme – Environnement	TRIPNAUX Hélène	Attachée spécifique	Statutaire	A2 SP.	100%	1/03/2002
	DEVAUX Guy-Loup	Employé d'administration	CDI APE	D6	100%	11/06/2018

Accueil extrascolaire	JANDRAIN Jean-François	Employé d'administration	Statutaire	D6	100%	1/05/2001
	POLET Frédérique	Employée d'administration	CDI APE	D6	100%	2/09/2010
	CHAMBERLAND Lidwin	Employée d'administration	CDI	D6	75%	6/07/2009
	BILLA Dominique	Animatrice	CDI APE	D4	50%	1/02/2016
	BOUCHAT Chloé	Animatrice	CDI APE	D4	50%	2/09/2019
	DRESSE Amandine	Animatrice	CDI APE	D4	50%	1/09/2008
	FAVEAUX Nathalie	Animatrice	CDI APE	D4	50%	4/06/2018
	FINFE Nathalie	Animatrice	CDI APE	D4	50%	24/08/2010
	GAILLARD Pauline	Animatrice	CDI APE	D4	50%	29/08/2011
	GILSON Paméla	Animatrice	CDI APE	D4	50%	1/09/2008
	LAHAUT Isabelle	Animatrice	CDI APE	D4	50%	2/09/2019
	LALOUX Laurence	Animatrice	CDI APE	D4	50%	29/03/2017
	LISMAN Eloïse	Animatrice	CDI APE	D4	50%	23/10/2017
	LOLY Martine	Animatrice	CDI APE	D4	50%	10/11/2014
	PONCELET Hélène	Animatrice	CDI APE	D4	50%	2/09/2019
Communication – Taxes Personnel – Patrimoine	SIMON Nancy	Animatrice	CDI APE	D4	50%	10/11/2014
	ANECA Martine	Employée d'administration	CDI APE	D6	100%	19/06/2014
Gestion de projets	LAMBERT Thomas	Employé d'administration	Statutaire	D6	100%	1/12/2005
	POLITI Stéphanie	Employée d'administration	Statutaire	D6	100%	15/02/2007
Tourisme – Culture	BURLET Axelle	Employée d'administration	CDI APE	D6	100%	3/05/2018
	BINAME Domnine	Employée d'administration	Statutaire	D6	100%	15/07/2003
Bibliothèque	BOUTSEN Geneviève	Employée d'administration	CDI APE	D6	50%	7/06/2018
	MANTIA Véronique	Employée d'administration	CDI APE	D6	75%	15/11/2010
	BOUCHER Dominique	Bibliothécaire en chef	Statutaire	A1 SP.	100%	1/01/2003
	DUFRANE Marie	Employée de bibliothèque	CDI	D6	100%	1/03/2010
Marchés publics/Travaux SIPPT	MOUTON Bernard	Employé de bliothèque	Statutaire	B2	100%	1/02/2005
	LACROIX Myriam	Chef de service	Statutaire	C4	100%	12/11/1996
	LEFEBVRE Lucie	Employée d'administration	CDI APE	D6	100%	3/12/2018
Informatique Travaux	XHENEUMONT Guy	Gradué/bachelier spécifique	CDI APE	B1	100%	5/11/2018
	DOSSOGNE Denis	Agent technique	Statutaire	D9	100%	2/04/2018
	ENCKELS Laurent	Agent technique	Statutaire	D7	100%	25/05/2000
	BODART Daniel	Ouvrier qualifié	Statutaire	D4	100%	5/06/1989

Entretien – Techniciennes de surface	CAPELLE Olivier	Ouvrier qualifié	CDI APE	D4	100%	3/05/2000
	CASSART Jean-Philippe	Ouvrier qualifié	CDI APE	D4	100%	1/06/2002
	DEBEHOGNE Arnaud	Ouvrier qualifié	CDI APE	D2	100%	18/10/2011
	DEFLOO Mathieu	Ouvrier qualifié	CDI	D2	100%	1/11/2006
	DELCOURT Christophe	Ouvrier qualifié	Statutaire	D4	100%	1/08/2002
	DESCY Michaël	Ouvrier qualifié	CDI APE	D4	100%	8/01/2018
	DOCHAIN Philippe	Ouvrier qualifié	CDI APE	D2	100%	16/08/2010
	DOOREMONT Christian	Ouvrier qualifié	Statutaire	D4	100%	1/10/1984
	DUPANLOUP Jean-Luc	Ouvrier qualifié	CDI APE	D3	100%	1/06/2009
	FADEUR Jacques	Ouvrier qualifié	CDI APE	D2	100%	14/02/2017
	GASHY Skender	Ouvrier qualifié	CDI APE	D2	100%	21/09/2009
	HOUSIAUX Raymond	Ouvrier qualifié	CDI APE	D2	100%	10/10/2011
	LIBOIS Alain	Ouvrier qualifié	Statutaire	D3	100%	3/07/2007
	MEYANT Pierre	Ouvrier qualifié	CDI APE	D2	100%	1/06/2010
	OTTELET Michaël	Ouvrier qualifié	CDI APE	D2	100%	1/04/2012
	PESESSE Didier	Ouvrier qualifié	Statutaire	D4	100%	26/01/1978
	PESESSE Dominique	Ouvrier qualifié	Statutaire	D4	100%	1/09/1998
	PITON Benjamin	Ouvrier qualifié	CDI APE	D3	100%	16/10/2006
	THEATE Dominique	Ouvrier qualifié	CDI APE	D4	100%	1/05/2002
	ANDRE Claire	Ouvrière non-qualifiée	CDI APE	E2	63%	1/04/2016
	BEAURAING Isabelle	Ouvrière non-qualifiée	CDI APE	E3	50%	22/11/1995
	DEKIMPE Jeannine	Ouvrière non-qualifiée	CDI APE	E3	50%	1/12/1989
	HENNE Arabella	Ouvrière non-qualifiée	CDI APE	E2	50%	2/09/2019
	NGUYEN Phuong	Ouvrière non-qualifiée	remplacement	E2	79%	12/08/2015
	SCIUS Isabelle	Ouvrière non-qualifiée	CDI APE	E3	89,50%	2/05/2002

2. Mouvements internes en cours d'année

- Madame Aurélie ANDRE a quitté l'Accueil extrascolaire pour remplacer G. LEBRUN au service population depuis mai 2018.
- Monsieur Xavier DAWANT a quitté le service « Environnement » pour remplacer Patrick VAN LIEFFERINGE au service Comptabilité depuis juin 2018.
- Madame Stéphanie POLITI a quitté le service « Population- Etat Civil » pour intégrer le service « Patrimoine » depuis novembre 2017.

- **Recrutements :**

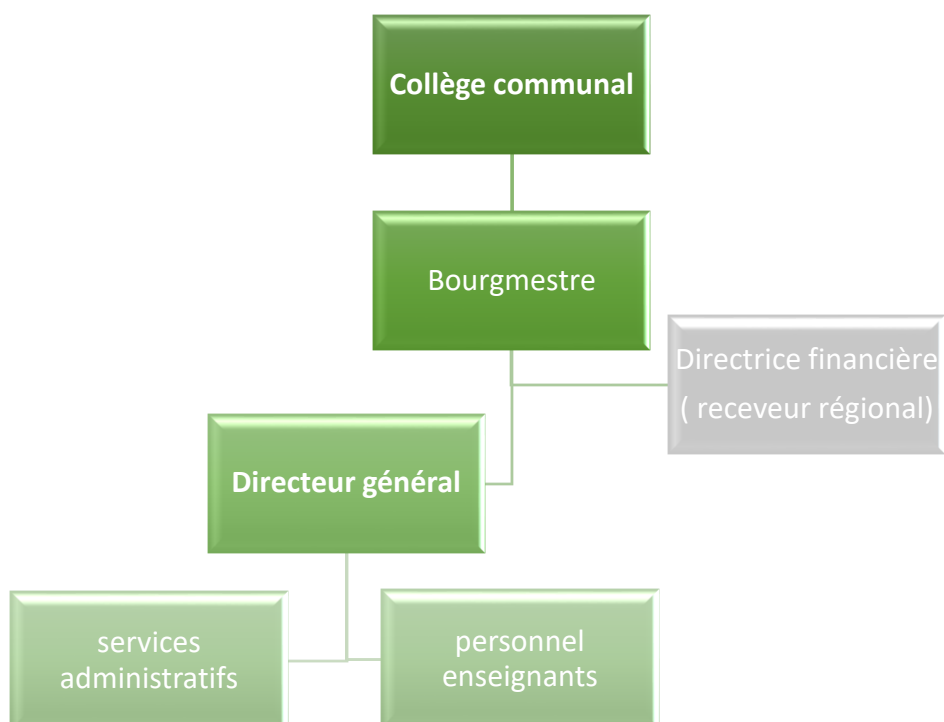
7 Entrées (CDI uniquement) :

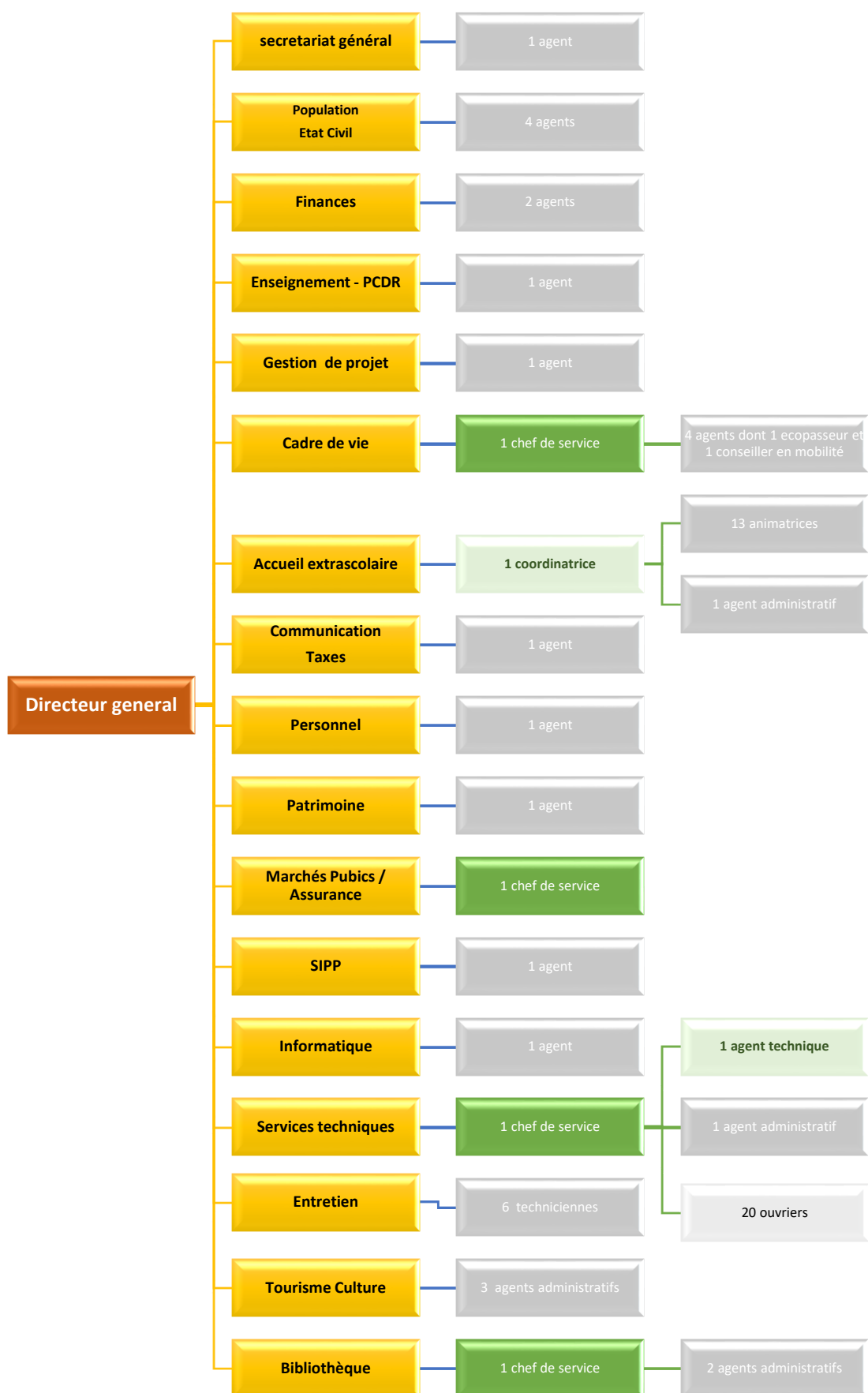
- Nadine BOTTON (03/04/18)
- Geneviève BOUTSEN (07/06/18)
- Axelle BURLET (03/05/18)
- Michaël DESCY (08/01/18)
- Guy-Loup DEVAUX (11/06/18)
- Lucie LEFEBVRE (03/12/18)
- Guy XHENEUMONT (05/11/18)

2 Sorties (retraites uniquement) :

- Georgette LEBRUN (30/06/18)
- Marianne SŒUR (30/09/18)

3. Organigramme





4. Formations et évolution de carrière

Un agent a poursuivi le cycle en sciences administratives durant l'année académique 2017-2018 et a été diplômé en décembre 2018.

7 agents administratifs ont déjà bénéficié d'une évolution de carrière après avoir suivi les 3 années de formation en sciences administratives.

EMPLOYES – FORMATIONS 2018				
Nom	Echelle actuelle	Ancienneté d'échelle	Formation à prévoir	Formations passées
ANECA	D6 au 01/06/14			
BINAME	D6 au 16/07/03			Sciences adm. (cycle complet)
BOUCHER	A1 SP. au 01/01/03	16 ans au 01/01/19		
DEGRAEVE	D6 au 01/09/14		Sciences adm.	Sciences adm. en cours (3ème année)
DUFRANE	D6 au 01/03/10	8 ans au 01/03/18	baccalauréat bibliothécaire	
GILSON	D6 au 01/07/13			Sciences adm. (cycle complet)
JANDRAIN	D6 au 01/05/01			
LACROIX	C4 au 01/11/12			
LAMBERT	D6 au 01/12/05			Sciences adm. (cycle complet)
LEBRUN	D3 au 01/05/02	16 ans au 01/05/18	D3/D4 – 300h en Sc. Adm.	Formation non souhaitée
MANTIA	D6 au 01/11/10			
MOUTON	B2 au 01/01/14	8 ans au 01/01/22		
NOTTE	D3 au 01/05/02	16 ans au 01/05/18	D3/D4 – 300h en Sc. Adm.	Formation non souhaitée
PAULUS	D6 au 01/07/16			Sciences adm. (cycle complet)
PESESSE	E2 au 01/07/14	8 ans au 01/07/22	E2/E3	
POLET	D6 au 01/09/14			Sciences adm. (cycle complet)
POLITI	D6 au 01/03/11			Sciences adm. (cycle complet)
TRIPNAUX	A2 SP. au 01/01/14			A1 SP./A2 SP. – Manag. com.
VAN LIEFFERINGE	D6 au 01/01/05			Sciences adm. (cycle complet)

OUVRIERS – FORMATIONS 2018				
Nom	Echelle actuelle	Ancienneté d'échelle	Formation à prévoir	Formations passées
BODART Daniel	D4 au 01/07/09			D3/D4
CAPELLE Olivier	D4 au 01/01/17			D1/D2, D2/D3, D3/D4
CASSART Jean-Philippe	D4 au 01/01/17			D1/D2, D2/D3, D3/D4
DEBEHOGNE Arnaud	D2 au 01/07/14	4 ans au 01/11/18		valorisation du CESS
DELCOURT Christophe	D4 au 01/01/17			D1/D2, D2/D3, D3/D4
DOCHAIN Philippe	D2 au 01/07/14	4 ans au 01/07/18	D2/D3	D2/D3 en cours
DOOREMONT Christian	D4 au 01/01/10			D3/D4
DUPANLOUP Jean-Luc	D3 au 01/06/17	4 ans au 01/06/21		
ENCKELS Laurent	D4 au 01/06/12			valorisation du CESS
FADEUR Jacques	D2 au 01/02/17	4 ans au 01/02/21		
GASHI Skender	D2 au 01/07/14	4 ans au 01/07/18	D2/D3	D2/D3 en cours
HOUSIAUX Raymond	D2 au 01/07/14	4 ans au 01/07/18	D2/D3	D2/D3 en cours
LIBOIS Alain	D3 au 01/09/15	4 ans au 01/09/19		D1/D2 et D2/D3
MEYANT Pierre	D2 au 01/07/14	4 ans au 01/07/18	D2/D3	formation non souhaitée
OTTELET Michaël	D2 au 01/07/14	4 ans au 01/07/18	D2/D3	valorisation du CESS
PESESSE Didier	D4 au 01/07/09			D3/D4
PESESSE Dominique	D4 au 01/01/12			D1/D2 + CESS
PITON Benjamin	D3 au 01/02/15	4 ans au 01/02/19	D3/D4	D1/D2 et D2/D3
SCIUS Isabelle	E2 au 01/06/10	8 ans au 01/06/18		E2/E3
THEATE Dominique	D4 au 01/01/17			D1/D2, D2/D3, D3/D4

6. Informatique

1. Responsable informatique

Suite à la décision du Conseil du 19 juillet 2018, Monsieur Guy Xheneumont est désigné en tant que responsable informatique. A ce titre, il entre en fonction le 05 novembre 2018 et est chargé des missions et tâches décrites ci-dessous.

2. Mission générale

Le responsable informatique et administrateur réseau gère la structure et la continuité du réseau informatique en développant une vision stratégique de ses interconnexions.

Il contrôle les accès aux informations et applications et analyse les dysfonctionnements relatifs aux systèmes et au réseau.

Il transforme les éléments en les ajustant aux besoins du contexte et en mettant à jour les profils des utilisateurs et moyens de sécurisation du réseau informatique.

Il gère l'ensemble du parc informatique (PC et serveurs virtuels) et assume le rôle de conseiller en sécurité informatique. Il est l'interface de la Commune dans ses rapports avec les prestataires ou fournisseurs liés à son domaine de compétence.

3. Description des tâches

Gestion :

- Assurer la configuration du matériel à intégrer aux réseaux.
- Assurer le rôle de Conseiller Sécurité (BCSS, RN, Siel,...) et de Responsable accès entité (Digiflow, Marchés publics, Sécurité Sociale etc...)
- Assurer le suivi de la maintenance du matériel informatique et des programmes.
- Assurer le suivi de la maintenance du réseau informatique.
- Assurer le suivi des mises à jour des logiciels et applications informatiques.
- Assurer le suivi des sauvegardes des informations traitées par l'organisation.
- Centraliser les besoins de matériel d'équipement pour effectuer des commandes groupées.
- Enregistrer, sauvegarder les données du réseau complet.
- Gérer le parc informatique (PC, serveurs virtuels), le matériel de reprographie.
- Gérer le réseau (active directory, gestion utilisateurs, partage de ressources, sécurité d'accès...) et les services réseau (DHCP, DNS, VPN...).
- Gérer les droits d'accès aux applications informatiques, aux bases de données, aux systèmes et aux informations de l'organisation.
- Gérer les stocks du matériel informatique.
- Inventorier les logiciels de base disponibles et les besoins des usagers du réseau.
- Organiser une veille informatique permanente permettant d'anticiper les évolutions technologiques.

- Traiter les problèmes, le plus souvent à distance, en prenant la main sur l'ordinateur de l'utilisateur.

Contrôle :

- Contrôler le fonctionnement des serveurs et du réseau informatique de l'organisation.
- Contrôler les procédures de sécurité (les droits d'accès, les mots de passe...).
- Contrôler l'utilisation du réseau en autorisant ou limitant les accès à la connexion.
- Détecter les anomalies et les pannes de fonctionnement des systèmes et du réseau.
- Détecter les points critiques du réseau (ouverture d'accès, sécurisation, confidentialité accrue, mot de passe, sauvegarde ...).
- Identifier les besoins de matériel et d'équipement.
- Identifier les risques, les dysfonctionnements, incidents ou non-conformités et instaurer des mesures correctives.
- Mettre à jour l'antivirus.
- S'assurer du respect des normes de sécurité relatives aux systèmes et au réseau.
- Sécuriser le réseau (les protections antivirales, pare-feu ...) de l'organisation.
- Surveiller le bon fonctionnement des systèmes et du réseau.
- Tester le fonctionnement du réseau informatique, les équipements informatiques, les nouveaux matériaux,...
- Veiller à l'accessibilité, la fiabilité et la sécurité des informations.

Analyse :

- Analyser la performance du réseau et ses possibilités d'optimisation.
- Analyser les situations problématiques en combinant les différents facteurs.
- Analyser les solutions hardware, de manière à procurer à tous les utilisateurs un poste de travail performant en adéquation avec leur fonction.
- Comparer les offres de service des fournisseurs.
- Diagnostiquer les problématiques relatives aux systèmes et au réseau.
- Recouper les besoins des utilisateurs du réseau avec la vision stratégique de la gestion informatique de l'organisation.

Stratégie :

- Anticiper les problématiques et entreprendre des démarches de façon autonome.
- Budgétiser les coûts des investissements relatifs au réseau informatique.
- Coordonner la planification des interventions sur le réseau.
- Déterminer les moyens informatiques en adéquation avec les besoins.
- Développer une vision générale du réseau et proposer des plans de secours qui garantissent la continuité du fonctionnement.
- Evaluer l'efficacité du réseau informatique auprès des utilisateurs.
- Proposer des moyens d'assurer le bon fonctionnement du réseau (ouverture d'accès, sécurisation, confidentialité accrue, mot de passe, sauvegarde ...).

7. Communication

Agent traitant : Martine ANECA

1. Le bulletin communal d'information

Suite à la décision prise lors du Conseil communal du 25 février 2014, modifiant le R.O.I du Conseil communal, le bulletin communal paraît 6 fois par an et contient 20 pages par numéro.

Un numéro Hors-série « villages de l'entité » est paru en juin 2018.

En 2018, l'équipe de rédaction se composait des membres suivants :

- Monsieur J.-L. MOSSERAY, Editeur responsable ;
- Mmes P. BRICHARD, M. DANS, et M. ANECA ;
- MM. G. TRAUSCH, F. LANDRAIN, T. BERNIER, R. BURLET et R. DEHARENG.

La mise en page est réalisée par le service « Communication » et par l'ACSTA (pages de l'Assessible). L'impression et la distribution sont assurées par la société REGIFO.

2. Edition de guides

En 2017, le service « Communication » a réalisé :

- Un « guide des Aînés » en collaboration avec le C.C.C.A. Ce guide de 12 pages a été publié en février 2018.

L'impression et la distribution de ce guide sont également assurées par la société REGIFO.

3. Le Site Internet Communal

Suite à l'accord de principe, donné par le Collège communal en séance du 13 juillet 2015, quant à la migration vers la nouvelle version "V3" du produit site internet lancé en 2014 par IMIO, un projet d'actualisation du site Internet communal a été initié en 2015.

En séance du 14 septembre 2015, le Collège a donné son accord quant au choix de canevas devant permettre l'encodage de la nouvelle version du site Internet.

En 2015 et 2016, le service « Communication » a collaboré avec l'ensemble des services communaux concernés afin de mettre à jour les données présentes sur le site Internet.

Pour des raisons de manque de temps, ce projet a été suspendu en 2017 et 2018. Il sera revu suite à l'entrée en fonction de monsieur Guy Xheneumont, informaticien.

Autres

Le service « Communication » est également en charge du suivi des demandes de publication, de promotion, ... introduites par des associations, ASBL, services publics, ... En 2018, 46 demandes ont été mises à l'ordre du jour du Collège communal.

8. Prévoyance sociale

4. C.P.A.S. d'Asseste – Participation financière

La participation de la commune s'élève à :

2007 : 606.295 €

2008 : 644.031 €

2009 : 677.311 €

2010 : 690.858 €

2011 : 691.593,56€

2012 : 741.115,23 €

2013 : 642.937,54 €

2014 : 780.797 €

2015 : 814.897 €

2016 : 753.194,74 €

2017 : 863.388,24 €

2018 : 898.423,52 €

5. Nombre de demandes introduites en matière de pension

Ci-après l'évolution du nombre de demandes introduites en matière de pension :

2007 : 30

2008 : 23

2009 : 22

2010 : 22

2011 : 14

2012 : 16

2013 : 19

2014 : 2

2015 : 9

2016 : 6

2017 : 5 demandes de pensions anticipées

2018 :

On constate une sensible diminution du nombre de demandes introduites au cours de ces dix dernières années. Plusieurs raisons en sont à l'origine :

- 1) Les conditions pour une pension anticipée se sont durcies et la rende donc moins accessible (il faut, en effet, plus d'années de travail et être plus vieux pour en bénéficier) ;
- 2) Chaque citoyen peut faire lui-même sa demande en ligne et peut aussi la faire dans un bureau de pension. La commune n'est plus la voie d'entrée exclusive.
- 3) L'octroi de la GRAPA se fait d'office ce qui n'était pas le cas il y a quelques années.

Pour les pensions à l'âge légal, la Commune n'est pas sollicitée. Les documents sont envoyés d'office.

9. Subside de Police

Ci-après les montants du subside octroyé à la Police ces dix dernières années :

2007 : 367.822 €
2008 : 375.179 €
2009 : 384.558 €
2010 : 384.558 €
2011 : 393.518,30 €
2012 : 401.388,66 €
2013 : 405.153,35€
2014 : 149.205 €
2015 : 421.522 €
2016 : 421.521,55 €
2017 : 434.167,20 €

En 2018, le subside s'élève à : 447.192,22 €

10. ZONE N.A.G.E.

Depuis 2015, la commune d'Assesse contribue avec les autres Communes membres de la zone de secours NAGE à son financement.

En 2018, la participation financière de la commune à la Zone de secours N.A.G.E s'élève comme en 2016 et en 2017 à : **204.758,69 €**

11. CULTE

Participation financière de la commune dans les différentes fabriques d'églises de l'entité :

	Article Budg.	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Assesse	7901/435-01	28.600,51	21.634,05 €	16.900,69 €	30.865,04 €	33.250,36	26.779,03 €
Trieu-Courrière	7904/435-01	24.211,37	20.567,72 €	30.786,83 €	8.310,47 €	15.153,00 €	7.641,38 €
Crupet	7903/435-01	11.283,95	13.500,64 €	16.471,04 €	15.477,76 €	12.591,04 €	13.023,91 €
Courrière	7902/435-01	3154,04	3.546,02 €	3.418,33 €	1.072,91 €	2.769,67 €	2.405,44 €
Maillen	7905/435-01	16.096,48	16.759,45 €	16.540,27 €	16.488,08 €	16.166,17 €	10.977,96 €
Florée	7908/435-01	6119,35	2.822,94 €	2.994,86 €	8.828,74 €	5.785,13 €	7.191,18 €
Sart-Bernard	7907/435-01	22561,00	20.195,63 €	20.172,69 €	15.490,76 €	14.744,54 €	13.455,53 €
Sorinne-La-Longue	7906/435-01	14.982,48	14.197,57 €	3.034,03 €	6.396,65 €	7.351,59 €	5.239,66 €
Total						109.828,5	86.714,09 €

12. LE COMPTE – LE COMPTE DE RESULTATS – LE BILAN

En sa séance du Conseil du **25/09/2019**, le Conseil communal a arrêté ces documents. Ils se présentent comme suit :

1. Le compte

Tableau de synthèse

	Ordinaire	Extraordinaire	Total Général
Droits constatés	10.475.422,86	3.282.467,39	13.757.890,25
- Non-Valeurs	54.142,90	0,00	54.142,90
= Droits constatés net	10.421.279,96	3.282.467,39	13.703.747,35
- Engagements	9.111.280,37	3.463.105,04	12.574.385,41
= Résultat budgétaire de l'exercice	1.309.999,59	-180.637,65	1.129.361,94
Droits constatés	10.475.422,86	3.282.467,39	13.757.890,25
- Non-Valeurs	54.142,90	0,00	54.142,90
= Droits constatés net	10.421.279,96	3.282.467,39	13.703.747,35
- Imputations	8.866.826,78	1.860.739,49	10.727.566,27
= Résultat comptable de l'exercice	1.554.453,18	1.421.727,90	2.976.181,08
Engagements	9.111.280,37	3.463.105,04	12.574.385,41
- Imputations	8.866.826,78	1.860.739,49	10.727.566,27
= Engagements à reporter de l'exercice	244.453,59	1.602.365,55	1.846.819,14

2. Le Bilan

Commune d'Asseste (Organisme 01) Numéro I.N.S. : 92006					
BILAN à la date du 31/12/2018					
ACTIFS IMMOBILISÉS		32.582.838,40	FONDS PROPRES		29.136.842,49
I.	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3.045,57	I'	CAPITAL	21.261.335,36
II.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	28.997.667,58	II'	RESULTATS CAPITALISES	-360.302,88
	<u>Patrimoine immobilier</u>	24.001.293,21			

A.	Terres et terrains non bâtis	4.967.897,53			
B.	Constructions et leurs terrains	8.071.609,39			
C.	Voiries	10.546.431,16			
D.	Ouvrages d'art	395.338,13			
E.	Cours et plans d'eau	20.017,00			
	Patrimoine mobilier	665.317,41			
F.	Mobilier, matériel, équipements et signalisation routière	665.317,41			
G.	Patrimoine artistique et mobilier divers	,00			
	Autres immobilisations corporelles	4.331.056,96			
H.	Immobilisations en cours d'exécution	4.331.056,96			
I.	Droits réels d'emphytéoses et superficies	,00			
J.	Immobilisations en location - financement	,00			
III.	SUBSIDES D'INVESTISSEMENT ACCORDES	106.771,18	III'	RESULTATS REPORTEES	2.589.332,12
A.	Aux entreprises privées	,00	A'.	Des résultats antérieurs	1.157.583,98
B.	Aux ménages, ASBL et autres organismes	64.991,94	B'.	De l'exercice précédent	682.487,16
C.	A l'Autorité supérieure	,00	C'.	De l'exercice	749.260,98
D.	Aux autres pouvoirs publics	41.779,24			
IV.	PROMESSES DE SUBSIDES ET PRETS ACCORDES	1.515.156,88	IV'	RESERVES	26.522,17
A.	Promesses de subsides à recevoir	1.515.156,88	A'.	Fonds de réserve ordinaire	16.785,68
B.	Prêts accordés	,00	B'.	Fonds de réserve extraordinaire	9.736,49
V.	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1.960.197,19	V'	SUBSIDES D'INVESTISSEMENT, DONS ET LEGS OBTENUS	5.619.955,72
A.	Participations et titres à revenus fixes	1.960.197,19	A'.	Des entreprises privées	,00
B.	Cautionnements versés à plus d'un an	,00	B'.	Des ménages, des ASBL et autres organismes	12.446,66
			C'.	De l'autorité supérieure	5.172.287,17
			D'.	Des autres pouvoirs publics	435.221,89
			VI'	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	,00
ACTIFS CIRCULANTS		3.752.256,16	DETTES		7.198.252,07
VI.	STOCKS	,00			
VII.	CREANCES A UN AN AU PLUS	691.890,41	VII'.	DETTES A PLUS D'UN AN	5.780.382,05
A.	Débiteurs	342.502,74	A'.	Emprunts à charge de la Commune	4.452.293,62
B.	Autres créances	231.483,85	B'.	Emprunts à charge de l'autorité supérieure	1.328.088,43
1	Tva & taxes additionnelles	103.987,42	C'.	Emprunts à charge des tiers	,00

2	Subsides ,dons, legs, et emprunts	112.655,66	D'.	Dettes de location-financement	,00
3	Intérêts, dividendes et ristournes	10.090,71	E'.	Emprunts publics	,00
4	Créances diverses	4.750,06	F'.	Dettes diverses à plus d'un an	,00
C.	Récupération des remboursements d'emprunts	117.903,82	G'.	Garanties reçues à plus d'un an	,00
D.	Récupération des prêts	,00			
VIII.	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS	,00	VIII'.	DETTES A UN AN AU PLUS	1.217.383,83
			A'.	Dettes financières	534.153,64
			1	Remboursements des emprunts	534.077,00
			2	Charges financières des emprunts	76,64
			3	Dettes sur comptes courants	,00
			B'.	Dettes commerciales	398.475,87
			C'.	Dettes fiscales, salariales et sociales	56.206,02
			D'.	Dettes diverses	228.548,30
IX	COMPTES FINANCIERS	3.059.990,21	IX'.	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	9.000,00
A.	Placements de trésorerie à un an au plus	400.000,02			
B.	Valeurs disponibles	2.855.857,17			
C.	Paiements en cours	-195.866,98			
X.	COMPTES DE REGULARISATION ET D'ATTENTE	375,54	X'	COMPTES DE REGULARISATION ET D'ATTENTE	191.486,19
TOTAL DE L'ACTIF		36.335.094,56	TOTAL DU PASSIF		36.335.094,56

3. Le compte de résultat

Commune d'Asseste (Organisme 01) Numéro I.N.S. : 92006					
COMPTE DE RESULTATS à la date du 31/12/2018					
CHARGES			PRODUITS		
I.	CHARGES COURANTES		I'.	PRODUITS COURANTS	
A.	Achat de matières	510.610,73	A'.	Produits de la fiscalité	5.006.612,19
B.	Services et biens d'exploitation	724.304,49	B'.	Produits d'exploitation	372.212,87
C.	Frais de personnel	3.560.556,66	C'.	Subside d'exploitation reçus et récupération de charges de personnel	2.646.519,13

D.	Subsides d'exploitation accordés	2.338.614,73			
E.	Remboursement des emprunts	503.181,66	D'.	Récupération des remboursements d' emprunts	93.521,06
F.	Charges financières	149.445,30	E'.	Produits financiers	132.822,18
a	Charges financières des emprunts	143.360,06	a'	Récupération des charges financières des emprunts et prêts accordés	48.975,85
b	Charges financières diverses	1.509,79	b'	Produits financiers divers	83.846,33
c	Frais de gestion financière	4.575,45			
II.	SOUS TOTAL (CHARGES COURANTES)	7.786.713,57	II'.	SOUS TOTAL (PRODUITS COURANTS)	8.251.687,43
III.	BONI COURANT (II' - II)	464.973,86	III'.	MALI COURANT (II - II')	
IV.	CHARGES RESULTANT DE LA VARIATION NORMALE DE BILAN, REDRESSEMENT ET PROVISION		IV'.	PRODUITS RESULTANT DE LA VARIATION NORMALE DE BILAN, REDRESSEMENT ET TRAVAUX INTERNES	
A.	Dotation aux amortissements	1.284.278,72	A'.	Plus-values annuelles	301.778,85
B.	Réductions annuelles de valeur	,00	B'.	Variation des stocks	,00
C.	Réduction et variation des stocks	,00	C'.	Redressements des comptes de remboursements d'emprunts	503.181,66
D.	Redressement des comptes de récupération des remboursements d'emprunts	93.521,06	D'.	Réductions des subsides d'investissement, des dons et legs obtenus	549.198,32
E.	Provisions pour risques et charges	-24.814,43	E'.	Travaux internes passés à l'immobilisé	,00
F.	Dotations aux amortissements des subsides d'investissement accordés	20.263,65			
V.	SOUS TOTAL (CHARGES NON DECAISSEES)	1.373.249,00	V'.	SOUS TOTAL (PRODUITS NON ENCAISSES)	1.354.158,83
VI.	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II + V)	9.159.962,57	VI'.	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (II' + V')	9.605.846,26
VII.	BONI D'EXPLOITATION(VI' - VI)	445.883,69	VII'.	MALI D'EXPLOITATION(VI - VI')	
VIII.	CHARGES EXCEPTIONNELLES		VIII'.	PRODUITS EXCEPTIONNELS	
A.	Service ordinaire	19.395,39	A'.	Service ordinaire	10.292,29
B.	Service extraordinaire	,00	B'.	Service extraordinaire	73.951,86
C.	Charges exceptionnelles non budgétées	,00	C'.	Produits exceptionnels non budgétés	,00
	Sous total (charges exceptionnelles)	19.395,39		Sous total (Produits exceptionnels)	84.244,15
IX.	DOTATIONS AUX RESERVES		IX'.	PRELEVEMENTS SUR LES RESERVES	
A.	Du service ordinaire	1.060.717,82	A'.	Du service ordinaire	,00
B.	Du service extraordinaire	246.395,64	B'.	Du service extraordinaire	1.545.641,99
	Sous - total des dotations aux réserves	1.307.113,46		Sous - total des prélèvements sur les réserves	1.545.641,99

X.	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES ET DES DOTATIONS AUX RESERVES (VIII + IX)	1.326.508,85	X'.	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS ET DES PRELEVEMENTS SUR LES RESERVES (VIII' + IX')	1.629.886,14
XI.	BONI EXCEPTIONNEL (X' - X)	303.377,29	XI'.	MALI EXCEPTIONNEL (X - X')	
XII.	TOTAL DES CHARGES (VI + X)	10.486.471,42	XII'.	TOTAL DES PRODUITS (VI' + X')	11.235.732,40
XIII.	BONI DE L'EXERCICE (XII' - XII)	749.260,98	XIII'.	MALI DE L'EXERCICE (XII - XII')	
XIV.	AFFECTATION DES BONIS (XIII)		XIV'.	AFFECTATION DES MALIS (XIII')	
A.	Boni d'exploitation à reporter	445.883,69	A'.	Mali d'exploitation à reporter	,00
B.	Boni exceptionnel à reporter	303.377,29	B'.	Mali exceptionnel à reporter	,00
	Sous total (affectation des résultats)	749.260,98		Sous total (affectation des résultats)	,00
XV.	CONTROLE DE BALANCE (XII + XIV = XV')	11.235.732,40	XV'.	CONTROLE DE BALANCE (XII' + XIV' = XV)	11.235.732,40

4. Le volet extraordinaire

Ci-après, les **comptes budgétaires 2018** vous présentant l'évolution du patrimoine communal ainsi que les travaux réalisés :

Compte budgétaire 2018			
Article	Libellé (Fr)	Crédit actuel (EURO)	Engagements Définitifs (EURO)
000/992-51	MALI DU SERVICE EXTRAORDINAIRE	447 407,05	0,00
060/955-51	PRELEV. DE L'EXTRA POUR LE FONDS DE RESERVES EXTRA.	192 238,99	76 356,09
060/955-51/ - / - 20090022	PRLVT POUR FRE - AMGTS OTA	0,00	0,00
060/955-51/ - / - 20100007	PRLVT POUR FRE - PCDR	0,00	0,00
060/955-51/ - / - 20100044	PRLVT POUR FRE - PLAN TRIENNAL 2010-2012	0,00	0,00
060/955-51/ - / - 20110042	PRLVT POUR FRE - ECM - HONORAIRES ARCHITECTE	20 000,00	20 000,00
060/955-51/ - / - 20120012	Prélèv. de l'extra. pour le fonds de réserves extra.	5 190,67	5 190,67
060/955-51/ - / - 20130008	Prélèv. de l'extra. pour le fonds de réserves extra.	20 000,00	20 000,00
060/955-51/ - / - 20130026	Prélèv. de l'extra. pour le fonds de réserves extra.	6 468,47	6 468,47
060/955-51/ - / - 20140004	PRLVT POUR FRE - LOTISSEMENTS INFRASTRUCTURES	0,00	0,00

Compte budgétaire 2018			
Article	Libellé (Fr)	Crédit actuel (EURO)	Engagements Définitifs (EURO)
060/955-51/ - / - 20140008	PRLVT POUR FRE - ENTRETIEN VOIRIES 2014 - HONOR ET TRVX	0,00	0,00
060/955-51/ - / - 20140012	Prélèv. de l'extra. pour le fonds de réserves extra.	10 214,24	10 214,24
060/955-51/ - / - 20140023	Prélèv. de l'extra. pour le fonds de réserves extra.	1 893,75	1 893,75
060/955-51/ - / - 20140028	Prélèv. de l'extra. pour le fonds de réserves extra.	913,18	913,18
060/955-51/ - / - 20140042	Prélèv. de l'extra. pour le fonds de réserves extra.	2 361,40	2 361,40
060/955-51/ - / - 20140069	PRLVT POUR FRE - CIMETIERES - APPEL A PROJETS	1 500,00	1 500,00
060/955-51/ - / - 20150003	Prélèv. de l'extra. pour le fonds de réserves extra.	4 560,91	4 560,91
060/955-51/ - / - 20150014	PRLVT POUR FRE - ACQUISITION MAT VOIRIE	0,00	0,00
060/955-51/ - / - 20150015	Prélèv. de l'extra. pour le fonds de réserves extra.	2 965,80	2 965,80
060/955-51/ - / - 20150027	PRLVT POUR FRE - ACC - PREAU	0,00	0,00
060/955-51/ - / - 20150038	PRLVT POUR FRE - ECC - RENOVATION TOITURE	0,00	0,00
060/955-51/ - / - 20150045	PRLVT POUR FRE - ECC - BIODIBAP	374,80	374,80
060/955-51/ - / - 20150059	PRLVT POUR FRE - BIBLIO - AMGTS DIVERS	0,00	0,00
060/955-51/ - / - 20150064	Prélèv. de l'extra. pour le fonds de réserves extra.	241,72	241,72
060/955-51/ - / - 20150080	PRLVT POUR FRE - MAISON ENFANTS SB - SUBSIDES	0,00	0,00
060/955-51/ - / - 20150083	Prélèv. de l'extra. pour le fonds de réserves extra.	4 452,74	4 452,74
060/955-51/ - / - 20150085	PRLVT POUR FRE - ANCIENNE MC - ETUDE DEPOLLUTION	0,00	0,00
060/955-51/ - / - 20160030	Prélèv. de l'extra. pour le fonds de réserves extra.	250,87	250,87
060/955-51/ - / - 20180077	Prélèv. de l'extra. pour le fonds de réserves extra.	0,00	0,00
06089/955-51	Prélèv. de l'extra. pour le fonds de réserves extra.	88 651,00	88 651,00

Compte budgétaire 2018			
Article	Libellé (Fr)	Crédit actuel (EURO)	Engagements Définitifs (EURO)
06089/955-51/ - / - 20170007	Prélèv. de l'extra. pour le fonds de réserves extra.	0,00	0,00
104/522-55/ - / - 20170002	Indemnisation - reprise d'un terrain agricole	0,00	0,00
104/723-60/ - / - 20160069	Aménagements en cours d'exécution des bâtiments	0,00	0,00
104/723-60/ - / - 20170047	panneaux photovoltaïques	5 000,00	0,00
104/723-60/2017- / - 20160069	Aménagements en cours d'exécution des bâtiments	20 570,00	20 570,00
104/723-60/2017- / - 20170047	panneaux photovoltaïques	45 599,84	45 599,84
104/725-60/ - / - 20180075	Equip., mainten. extra. et invest. sur terr en cours d'exéc.	0,00	0,00
104/732-60/2010- / - 20100003	MAISON COMMUNALE - ABORDS ET VOIRIES	20 324,27	20 324,27
104/733-60/ - / - 20160060	Honor. plans d'aménag. urban. en cours	0,00	0,00
104/733-60/ - / - 20170088	ANALYSE INSTITUTIONNELLE	0,00	0,00
104/733-60/ - / - 20180033	Honor. plans d'aménag. urban. en cours	35 000,00	32 507,00
104/733-60/2008	REALISATION D'UN R.U.E. - SOLDE	27 700,22	27 700,22
104/733-60/2016- / - 20160060	R.U.E. - MISSIONS COMPLEMENTAIRES	7 931,55	7 931,55
104/733-60/2017- / - 20160060	Honor. plans d'aménag. urban. en cours	7 000,00	4 319,47
104/741-51/ - / - 20170075	Achats de mobilier de bureau	0,00	0,00
104/741-98/ - / - 20170003	Maison communale - signalisations externes	0,00	0,00
104/741-98/ - / - 20180031	Achats de mobilier divers	18 000,00	17 952,52
104/742-53/ - / - 20170004	Achats de matériel informatique	0,00	0,00
104/742-53/ - / - 20170067	Achats de matériel informatique	0,00	0,00
104/742-53/ - / - 20180001	Achats de matériel informatique	10 000,00	8 660,55
104/742-53/2017- / - 20170067	Achats de matériel informatique	7 076,16	6 200,13

Compte budgétaire 2018			
Article	Libellé (Fr)	Crédit actuel (EURO)	Engagements Définitifs (EURO)
104/742-98/ - / - 20170056	Acquisition d'un projecteur	0,00	0,00
104/744-51/ - / - 20170001	Acquisition d'un lecteur de puce	0,00	0,00
110/733-60/2010- / - 20100007	PCDR	8 144,50	8 144,50
110/733-60/2014- / - 20140032	Honor. plans d'aménag. urban. en cours	1 742,00	0,00
124/711-60/ - / - 20170054	Achats des terrains en cours d'exécution Projet VICIGAL	0,00	0,00
124/711-60/ - / - 20180035	Achats des terrains en cours d'exécution	20 000,00	0,00
124/723-60/ - / - 20150007	ANCIEN BATIMENT DU CPAS - TRAVAUX ET HONORAIRES	15 000,00	15 000,00
124/723-60/2017- / - 20150007	ANCIEN BATIMENT DU CPAS - TRAVAUX ET HONORAIRES	83 409,31	83 409,31
124/725-60/ - / - 20140004	Equip., mainten. extra. et invest. sur terr en cours d'exéc.	0,00	0,00
124/725-60/ - / - 20170005	Lotissements - infrastructures (Rue Jaumain)	0,00	0,00
124/725-60/ - / - 20170040	ECSB - honoraires	0,00	0,00
124/725-60/ - / - 20180002	Equip., mainten. extra. et invest. sur terr en cours d'exéc.	70 000,00	0,00
124/725-60/2014- / - 20140004	Equip., mainten. extra. et invest. sur terr en cours d'exéc.	9 994,11	0,00
124/733-60/ - / - 20150085	ANCIENNE MC - ETUDE DE POLLUTION	2 668,02	2 396,83
124/733-60/ - / - 20170038	ZACC - frais d'études	0,00	0,00
124/733-60/ - / - 20170076	Honor. plans d'aménag. urban. en cours	0,00	0,00
124/733-60/ - / - 20180047	Honor. plans d'aménag. urban. en cours	2 000,00	0,00
124/733-60/2012- / - 20120006	LOTISSEMENTS COMMUNAUX - HONORAIRES	12 777,60	12 777,60

Compte budgétaire 2018			
Article	Libellé (Fr)	Crédit actuel (EURO)	Engagements Définitifs (EURO)
124/733-60/2015- / - 20150085	Honor. plans d'aménag. urban. en cours	0,00	0,00
124/733-60/2017- / - 20150085	ANCIENNE MC - ETUDE DEPOLLUTION	5 000,00	4 948,98
421/724-60/ - / - 20150009	DEPOT COMMUNAL - ENTRETIENS	0,00	0,00
421/724-60/ - / - 20170015	Dépôts communal	0,00	0,00
421/724-60/ - / - 20170074	Equip. et maint. extra. en cours d'exécution des bâtiments	0,00	0,00
421/724-60/ - / - 20180011	Equip. et maint. extra. en cours d'exécution des bâtiments	0,00	0,00
421/724-60/2017- / - 20170074	Equip. et maint. extra. en cours d'exécution des bâtiments	5 400,00	5 400,00
421/725-60/ - / - 20180004	Equip., mainten. extra. et invest. sur terr en cours d'exéc.	0,00	0,00
421/731-60/ - / - 20170009	Travaux "inondations"	0,00	0,00
421/731-60/ - / - 20180008	Travaux de voirie en cours d'exécution	80 000,00	62 975,61
421/732-60/ - / - 20180004	Travaux construction d'infrastructure en cours d'exécution	0,00	0,00
421/733-60/ - / - 20170010	projet SYGERCO	0,00	0,00
421/733-60/ - / - 20170018	Plan de mobilité	0,00	0,00
421/733-60/ - / - 20170041	PICM	0,00	0,00
421/733-60/ - / - 20170059	Cadastre égouttage	0,00	0,00
421/733-60/ - / - 20180003	Honor. plans d'aménag. urban. en cours	7 500,00	6 000,04
421/733-60/ - / - 20180009	Honor. plans d'aménag. urban. en cours	0,00	0,00
421/733-60/ - / - 20180068	Honor. plans d'aménag. urban. en cours	15 000,00	0,00
421/733-60/ - / - 20180070	Honor. plans d'aménag. urban. en cours	0,00	0,00
421/735-60	Entretien extraordinaire de la voirie et de l'infrastructure	0,00	0,00

Compte budgétaire 2018			
Article	Libellé (Fr)	Crédit actuel (EURO)	Engagements Définitifs (EURO)
421/735-60/ - / - 20140007	Entretien extraordinaire de la voirie et de l'infrastructure	125 000,00	36 526,28
421/735-60/ - / - 20170006	Rue Pirot - réfection tarmac	0,00	0,00
421/735-60/ - / - 20170007	FRIC 2017-2018 - honoraires et travaux	857 800,00	857 800,00
421/735-60/ - / - 20170008	Entretien voiries 2017	225 000,00	217 908,17
421/735-60/ - / - 20170011	Circuits touristiques - réfection divers tronçons	0,00	0,00
421/735-60/ - / - 20170012	Sécurité routière	30 000,00	15 186,39
421/735-60/ - / - 20170016	Pont de Baives	0,00	0,00
421/735-60/ - / - 20170052	Coeur de Crupet	900 000,00	83 853,00
421/735-60/ - / - 20170053	Mobilité douce	0,00	0,00
421/735-60/ - / - 20170054	Projet VICIGAL	0,00	0,00
421/735-60/ - / - 20170055	Matériaux de voirie	0,00	0,00
421/735-60/ - / - 20170061	Rue de la Chavée - réfection	0,00	0,00
421/735-60/ - / - 20170064	marquage thermoplastique	0,00	0,00
421/735-60/ - / - 20180006	Entretien extraordinaire de la voirie et de l'infrastructure	0,00	0,00
421/735-60/ - / - 20180007	Entretien extraordinaire de la voirie et de l'infrastructure	0,00	0,00
421/735-60/ - / - 20180010	Entretien extraordinaire de la voirie et de l'infrastructure	30 000,00	22 869,00
421/735-60/ - / - 20180013	Entretien extraordinaire de la voirie et de l'infrastructure	50 000,00	49 823,56
421/735-60/ - / - 20180015	Entretien extraordinaire de la voirie et de l'infrastructure	0,00	0,00
421/735-60/ - / - 20180017	Entretien extraordinaire de la voirie et de l'infrastructure	0,00	0,00
421/735-60/ - / - 20180061	Entretien extraordinaire de la voirie et de l'infrastructure	745 000,00	0,00
421/735-60/ - / - 20180062	Entretien extraordinaire de la voirie et de l'infrastructure	1 163 940,00	1 916,64

Compte budgétaire 2018			
Article	Libellé (Fr)	Crédit actuel (EURO)	Engagements Définitifs (EURO)
421/735-60/ - / - 20180073	Entretien extraordinaire de la voirie et de l'infrastructure	35 000,00	16 835,21
421/735-60/2014- / - 20140007	DOSSIER PIC / FRIC 2013-2016	79 592,03	79 592,03
421/735-60/2014- / - 20140008	Entretien extraordinaire de la voirie et de l'infrastructure	19 316,59	0,00
421/735-60/2015- / - 20150012	ENTRETIEN VOIRIES 2015	73 812,00	7 609,31
421/735-60/2015- / - 20150022	RENOVATION MUR - RUE DU POURRAIN	7 680,62	7 680,62
421/735-60/2016- / - 20140007	DOSSIER PIC / FRIC 2013-2016	486 273,25	483 332,71
421/735-60/2016- / - 20160004	ENTRETEIN DE VOIRIE 2016 - HONORAIRES & TRAVAUX	48 562,24	17 449,76
421/735-60/2016- / - 20160055	MATERIAUX DE VOIRIE	6 114,70	0,00
421/735-60/2016- / - 20160065	MARQUAGE THERMOPLASTIQUE	4 760,45	4 760,45
421/735-60/2016- / - 20160071	FRIC 2017-2018 - HONORAIRES	41 077,00	41 077,00
421/735-60/2017- / - 20170008	Entretien voiries 2017	84 662,58	29 215,65
421/735-60/2017- / - 20170012	Sécurité routière	167 060,95	165 343,17
421/735-60/2017- / - 20170052	Coeur de Crupet	3 533,20	3 533,20
421/735-60/2017- / - 20170053	Mobilité douce	2 100,00	2 100,00
421/735-60/2017- / - 20170054	Projet VICIGAL	77 924,68	77 924,68
421/735-60/2017- / - 20170055	Matériaux de voirie	25 748,62	25 553,60
421/741-52/ - / - 20170014	Signalisation routière et petits équipements	0,00	0,00
421/741-52/ - / - 20180014	Achats de signalisation routière et de petits équipements	0,00	0,00
421/741-52/2016- / - 20160008	SIGNALISATION ROUTIERE & PETITS EQUIPEMENTS	9 274,65	7 374,95
421/741-98/ - / - 20170043	Acquisition de mobiliers urbains	0,00	0,00

Compte budgétaire 2018			
Article	Libellé (Fr)	Crédit actuel (EURO)	Engagements Définitifs (EURO)
421/744-51/ - / - 20170013	Services techniques - matériels	0,00	0,00
421/744-51/ - / - 20170063	Acquisition de véhicules	0,00	0,00
421/744-51/ - / - 20170070	Achats de machines et de matériel d'équip. et d'exploitation	0,00	0,00
421/744-51/ - / - 20170071	Achats de machines et de matériel d'équip. et d'exploitation	0,00	0,00
421/744-51/ - / - 20180012	Achats de machines et de matériel d'équip. et d'exploitation	61 500,00	11 250,58
421/744-51/ - / - 20180016	Achats de machines et de matériel d'équip. et d'exploitation	35 000,00	26 316,29
421/744-51/ - / - 20180056	Achats de machines et de matériel d'équip. et d'exploitation	0,00	0,00
421/744-51/ - / - 20180057	Achats de machines et de matériel d'équip. et d'exploitation	15 000,00	14 997,95
421/744-51/ - / - 20180071	Achats de machines et de matériel d'équip. et d'exploitation	10 000,00	8 545,02
421/744-51/2017- / - 20170063	Acquisition de véhicules	58 378,37	58 378,37
424/721-56/2016- / - 20160046	RACCORDEMENTS ELECTRIQUES	3 141,41	0,00
425/741-98/ - / - 20180019	Achats de mobilier divers	0,00	0,00
561/522-53/ - / - 20170037	ASBL APPEL - subside pr réfection d'une chapelle	0,00	0,00
561/522-53/ - / - 20180044	Subsides en capital aux organismes au service des ménages	0,00	0,00
561/721-60/ - / - 20180029	Aménagements aux terrains en cours d'exécution	10 000,00	0,00
561/724-60/ - / - 20180063	Equip. et maint. extra. en cours d'exécution des bâtiments	6 000,00	3 586,44
561/742-53/ - / - 20170068	Achats de matériel informatique OTA WIFI TELEPHONIE	0,00	0,00
562/725-60/ - / - 20170019	Circuit d'interprétation de Crupet	0,00	0,00

Compte budgétaire 2018			
Article	Libellé (Fr)	Crédit actuel (EURO)	Engagements Définitifs (EURO)
562/725-60/2017- / - 20170019	Circuit d'interprétation de Crupet	47 773,39	47 773,39
620/733-60/ - / - 20170042	Sarts communaux - honoraires	0,00	0,00
640/725-60/ - / - 20170036	Travaux forestiers et plantations	0,00	0,00
640/725-60/ - / - 20180063	Equip., mainten. extra. et invest. sur terr en cours d'exéc.	0,00	0,00
640/725-60/ - / - 20180065	Equip., mainten. extra. et invest. sur terr en cours d'exéc.	32 000,00	0,00
640/725-62/ - / - 20170058	Tilleul de Maibelle & Arbres classés de Florée	0,00	0,00
640/725-62/2017- / - 20170058	Tilleul de Maibelle & Arbres classés de Florée	6 279,90	6 279,90
722/723-60/ - / - 20170024	ECM - travaux divers et cour de récréation	291,50	291,50
722/723-60/ - / - 20170025	Ecole d'Assesse - cour de récréation	3 000,00	2 689,89
722/723-60/ - / - 20170073	Aménagements en cours d'exécution des bâtiments	0,00	0,00
722/723-60/ - / - 20170083	Aménagements en cours d'exécution des bâtiments	0,00	0,00
722/723-60/ - / - 20180039	Aménagements en cours d'exécution des bâtiments	0,00	0,00
722/723-60/ - / - 20180051	Aménagements en cours d'exécution des bâtiments	5 000,00	0,00
722/723-60/ - / - 20180074	Aménagements en cours d'exécution des bâtiments	3 000,00	1 176,12
722/723-60/2017- / - 20170024	ECM - travaux divers et cour de récréation	13 292,40	13 292,40
722/723-60/2017- / - 20170025	Ecole d'Assesse - cour de récréation	13 478,49	13 478,49
722/724-52/ - / - 20170082	Equip. et maint. extra. des bâtiments scolaires	0,00	0,00
722/724-52/ - / - 20180050	Equip. et maint. extra. des bâtiments scolaires	0,00	0,00
722/724-60/ - / - 20150043	ECOLE ASSESSE & BIBLIOTHEQUE - DOSSIER UREBA	0,00	0,00
722/724-60/ - / - 20150045	Equip. et maint. extra. en cours d'exécution des bâtiments	0,00	0,00

Compte budgétaire 2018			
Article	Libellé (Fr)	Crédit actuel (EURO)	Engagements Définitifs (EURO)
722/724-60/ - / - 20150049	ECOLE COURRIERE - DOSSIER UREBA	0,00	0,00
722/724-60/ - / - 20170020	Ecole Sart-Bernard - Mise en conformité	0,00	0,00
722/724-60/ - / - 20170086	Equip. et maint. extra. en cours d'exécution des bâtiments	0,00	0,00
722/724-60/ - / - 20180036	Equip. et maint. extra. en cours d'exécution des bâtiments	80 000,00	0,00
722/724-60/ - / - 20180053	Equip. et maint. extra. en cours d'exécution des bâtiments	15 000,00	0,00
722/724-60/2015- / - 20150043	Equip. et maint. extra. en cours d'exécution des bâtiments	6 036,12	1 036,12
722/724-60/2015- / - 20150049	ECOLE COURRIERE - DOSSIER UREBA	4 672,12	4 672,12
722/724-60/2017- / - 20150043	ECOLE ASSESSE & BIBLIOTHEQUE - DOSSIER UREBA	239 419,96	51 316,72
722/724-60/2017- / - 20150049	Equip. et maint. extra. en cours d'exécution des bâtiments	44 160,00	39 430,86
722/733-60/ - / - 20170085	Honor. plans d'aménag. urban. en cours	0,00	0,00
722/733-60/ - / - 20180052	Honor. plans d'aménag. urban. en cours	30 000,00	0,00
722/741-98/ - / - 20170039	Ecoles - enseignes	0,00	0,00
722/741-98/ - / - 20170079	Achats de mobilier divers	0,00	0,00
722/741-98/ - / - 20170080	Achats de mobilier divers	0,00	0,00
722/741-98/ - / - 20170081	Achats de mobilier divers	0,00	0,00
722/741-98/ - / - 20180041	Achats de mobilier divers	7 000,00	0,00
722/741-98/ - / - 20180049	Achats de mobilier divers	1 500,00	1 486,73
722/741-98/ - / - 20180055	Achats de mobilier divers	5 000,00	2 990,16
722/741-98/ - / - 20180076	Achats de mobilier divers	6 000,00	0,00

Compte budgétaire 2018			
Article	Libellé (Fr)	Crédit actuel (EURO)	Engagements Définitifs (EURO)
722/741-98/2017- / - 20170080	Achats de mobilier divers	1 495,00	1 495,00
722/741-98/2017- / - 20170081	Achats de mobilier divers	1 495,00	1 495,00
722/742-53/ - / - 20170021	Ecoles - matériel informatique	0,00	0,00
722/742-53/ - / - 20180037	Achats de matériel informatique	17 000,00	14 573,01
722/742-53/2017- / - 20170021	Ecoles - matériel informatique	3 322,10	3 322,10
722/742-98/ - / - 20170022	Ecoles - matériels divers	0,00	0,00
722/742-98/ - / - 20180038	Achats de matériel de bureau divers	2 000,00	0,00
722/744-51/ - / - 20170084	Achats de machines et de matériel d'équip. et d'exploitation	0,00	0,00
735/721-54/ - / - 20170050	Plaine de jeux de Crupet	0,00	0,00
735/721-54/ - / - 20170051	Plaine de jeux d'Asseste	0,00	0,00
735/721-54/ - / - 20170060	Plaines de jeux de l'entité	0,00	0,00
735/721-54/ - / - 20180005	Aménagements aux terrains des parcs, jardins, plaines de jeux	10 000,00	0,00
735/721-54/ - / - 20180042	Aménagements aux terrains des parcs, jardins, plaines de jeux	300 000,00	31 460,00
735/721-54/ - / - 20180060	Aménagements aux terrains des parcs, jardins, plaines de jeux	47 000,00	42 386,01
760/723-60/ - / - 20180067	Aménagements en cours d'exécution des bâtiments	16 000,00	7 410,77
762/723-60/ - / - 20180069	Aménagements en cours d'exécution des bâtiments	7 000,00	6 035,79
764/522-52/ - / - 20170030	RCA - dotation extraordinaire	0,00	0,00
764/522-52/ - / - 20180064	Subsides en capital aux ASBL au service des ménages	36 914,64	15 328,05
764/522-52/ - / - 20180077	Subsides en capital aux ASBL au service des ménages	3 130,50	3 130,50

Compte budgétaire 2018			
Article	Libellé (Fr)	Crédit actuel (EURO)	Engagements Définitifs (EURO)
765/725-60/ - / - 20170035	Bois didactique - travaux	0,00	0,00
765/725-60/ - / - 20180021	Equip., mainten. extra. et invest. sur terr en cours d'exéc.	100 000,00	5 808,00
765/725-60/2016- / - 20160030	BOIS DIDACTIQUE - TRAVAUX FORESTIERS	7 371,82	6 226,72
765/733-60/ - / - 20170034	Bois didactique - frais d'études	0,00	0,00
767/725-60/ - / - 20170069	Equip., mainten. extra. et invest. sur terr en cours d'exéc.	0,00	0,00
767/725-60/ - / - 20180045	Equip., mainten. extra. et invest. sur terr en cours d'exéc.	20 000,00	9 029,81
767/741-98/ - / - 20170021	Achats de mobilier divers	0,00	0,00
767/741-98/ - / - 20170031	Bibliothèque - signalisation extérieure	0,00	0,00
767/741-98/ - / - 20180022	Achats de mobilier divers	16 000,00	0,00
767/742-53/ - / - 20170032	Bibliothèque - matériel informatique	0,00	0,00
767/742-53/ - / - 20180023	Achats de matériel informatique	1 600,00	0,00
767/742-53/2017- / - 20170032	Bibliothèque - matériel informatique	3 022,54	3 022,54
775/512-51/ - / - 20170048	Donjon de Crupet	0,00	0,00
775/512-51/ - / - 20180025	Subsides en capital pour les investissements	20 000,00	18 535,16
790/723-60/ - / - 20180054	Aménagements en cours d'exécution des bâtiments	20 000,00	0,00
790/724-60/ - / - 20150073	CHAPELLE d'IVOY - REFECTION DES CHASSIS	2 666,61	2 666,61
790/724-60/ - / - 20170057	Eglises- vitraux	0,00	0,00
790/724-60/ - / - 20180058	Equip. et maint. extra. en cours d'exécution des bâtiments	15 000,00	3 858,23
790/724-60/2015- / - 20150073	Equip. et maint. extra. en cours d'exécution des bâtiments	1 304,82	1 304,82

Compte budgétaire 2018			
Article	Libellé (Fr)	Crédit actuel (EURO)	Engagements Définitifs (EURO)
790/724-60/2017- / - 20150073	CHAPELLE d'IVOY - REFECTION DES CHASSIS	46 000,00	42 987,11
7901/724-60/2015- / - 20150082	EGLISE ASSESSE - REFECTION TOITURE DU CLOCHER	7 234,59	7 234,59
7902/522-53/ - / - 20180027	Subsides en capital aux organismes au service des ménages	10 000,00	9 866,82
7903/522-53/ - / - 20180059	Subsides en capital aux organismes au service des ménages	0,00	0,00
7903/522-53/ - / - 20180072	Subsides en capital aux organismes au service des ménages	5 000,00	0,00
7904/522-53/ - / - 20170066	F.E. TRIEU-COURRIERE - subside travaux	0,00	0,00
7905/723-60/ - / - 20180034	Aménagements en cours d'exécution des bâtiments	0,00	0,00
7906/522-53/ - / - 20180034	Subsides en capital aux organismes au service des ménages	7 500,00	7 500,00
7906/733-60/2012- / - 20120036	RENOVATION TOITURE EGLISE SORINNE-L-L - HONORAIRES	7 500,00	0,00
7907/522-53/ - / - 20180026	Subsides en capital aux organismes au service des ménages	9 700,00	9 616,59
877/812-51/ - / - 20170017	Libération des participations dans les entreprises publiques	0,00	0,00
877/812-51/ - / - 20170078	Libération des participations dans les entreprises publiques	0,00	0,00
877/812-51/ - / - 20180037	Libération des participations dans les entreprises publiques	0,00	0,00
877/812-51/ - / - 20180066	Libération des participations dans les entreprises publiques	5 344,00	5 343,32
878/725-60/ - / - 20170077	CIMETIERE "NATURE"	0,00	0,00
878/725-60/ - / - 20180048	Equip., mainten. extra. et invest. sur terr en cours d'exéc.	0,00	0,00
878/735-60/ - / - 20170046	Cimetières - aménagement divers	0,00	0,00

Compte budgétaire 2018			
Article	Libellé (Fr)	Crédit actuel (EURO)	Engagements Définitifs (EURO)
878/735-60/ - / - 20180028	Entretien extraordinaire de la voirie et de l'infrastructure	0,00	0,00
878/742-53/ - / - 20170033	Cimetières - logiciel informatique	0,00	0,00
878/742-53/ - / - 20180040	Achats de matériel informatique	5 000,00	0,00
879/733-60/ - / - 20170072	Honor. plans d'aménag. urban. en cours	0,00	0,00
879/733-60/ - / - 20180046	Honor. plans d'aménag. urban. en cours	5 000,00	0,00
879/735-55/ - / - 20170065	Création d'une mare - honoraires	0,00	0,00
879/735-55/ - / - 20180043	Entretien extraordinaire des cours et plans d'eau	1 000,00	0,00

13. SYNTHÈSE ANALYTIQUE

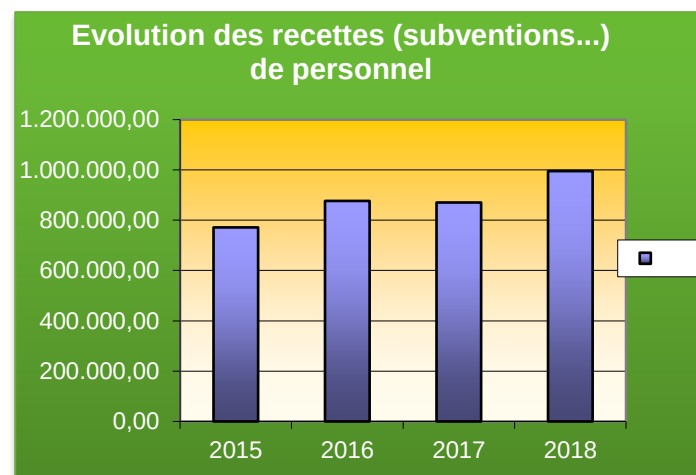
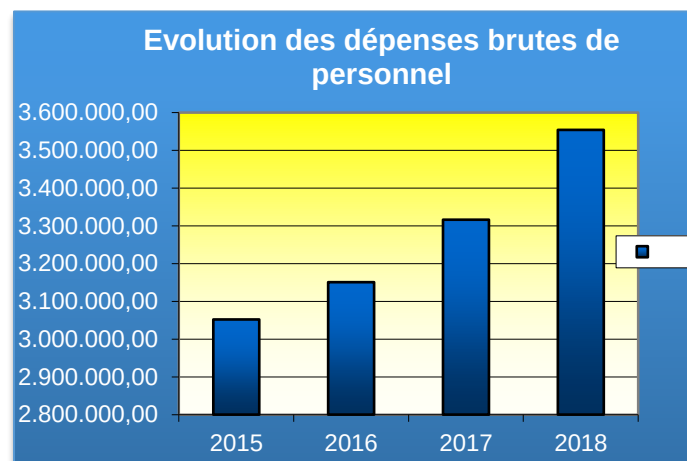
Voir documents à la page suivante :

SYNTHESE ANALYTIQUE	Administration communale de:	COMMUNE DE ASSESSE	Code INS	92006
			Exercice:	2018

Evolution durant l'exercice des principales données budgétaires - exercice propre /
 2 hors prélèvement

2-4 Les dépenses de
 personnel

DEPENSES ORDINAIRES DE PERSONNEL ET DES MANDATAIRES			
	Dépenses	Recettes	Coût net (D- R)
2015	3.052.027,87	771.207,17	2.280.820,70
2016	3.150.801,54	876.472,42	2.274.329,12
2017	3.316.294,73	870.249,71	2.446.045,02
2018	3.554.186,35	995.012,55	2.559.173,80

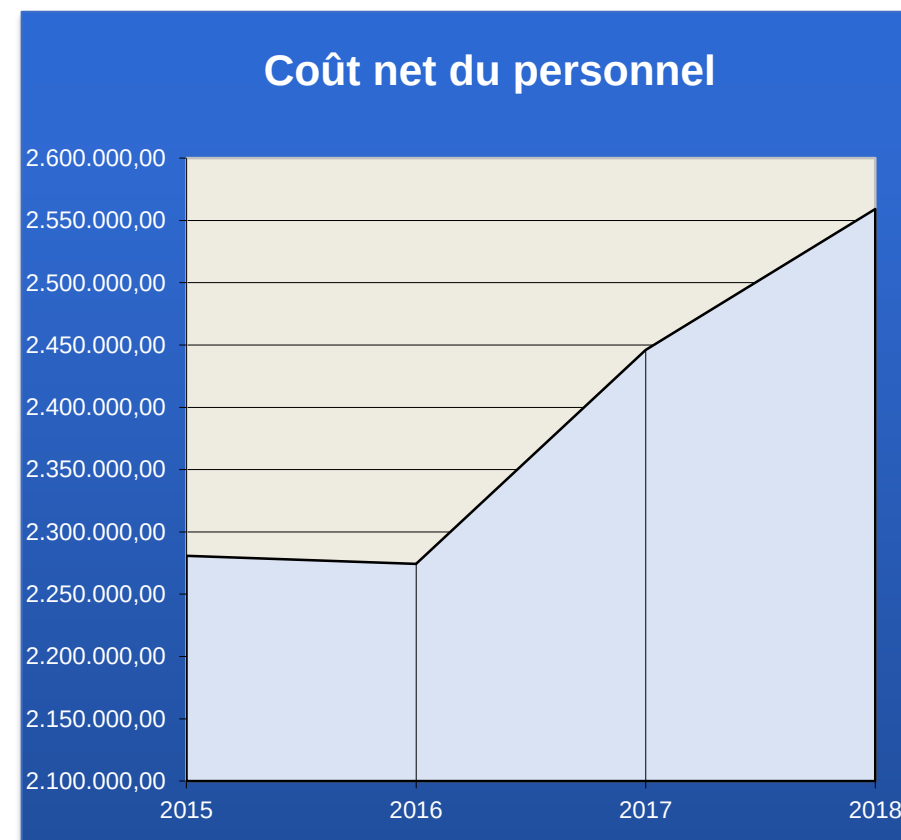


		Nombre moyen d'équivalents temps plein (moyenne des 4 trimestres)			
<i>Exercices:</i>		2015	2016	2017	2018
Statutaires		12,59	17,92	17,92	17,83
Contractuels non subventionnés		4,60	3,37	4,01	5,14
Contractuels subventionnés		38,32	32,86	33,30	32,25
Totaux:		55,51	54,15	55,23	55,22

Coût net moyen par équivalent temps plein:				
2015	2016	2017	2018	
41.088,47	42.000,54	44.288,34	46.345,05	

Rapport coût net - volume des dépenses ordinaires				
2015	2016	2017	2018	
32%	32%	33%	32%	

		Evolution en pourcentage			
		2015	2016	2017	2018
Dépenses brutes			3,2%	5,3%	7,2%
Recettes			13,6%	-0,7%	14,3%
Coût net			-0,3%	7,6%	4,6%



14. ENSEIGNEMENT

Chef d'école : **LIBERT Eric** pour les implantations de Courrière et Florée

Chef d'école : **BURNAY Colette** pour les implantations de Sart-Bernard, Maillen et Assesse.

Echevin de l'enseignement : **MOSSERAY Jean-Luc**.

Répartition des élèves au 01/09/2018

	Primaire	Maternel
Assesse :	20	15
Maillen :	44	27
Sart-Bernard	74	28
Courrière	108	61
Florée	24	11
TOTAL	270	142

Depuis le 1^{er} janvier 2018, 13 réunions « enseignement » se sont tenues en présence de Monsieur l'Echevin Jean-Luc Mosseray, des deux directions des écoles communales (Mme Colette BURNAY et M. Eric LIBERT), du Directeur général, M. Jean-Pierre FRANQUINET, de la responsable administrative du service de l'enseignement, Mme Sylvie GILSON.

Au cours des réunions « enseignement » ont **principalement** été abordés les sujets suivants :

- l'examen des circulaires reçues et suivi à donner ;
- le comptage et l'encadrement de la population scolaire ;
- la déclaration des emplois vacants ;
- les engagements (A.P.E.) sur base d'autorisations ministérielles ;
- les nominations (enseignantes) ;
- l'évaluation des prestations des enseignant(e)s temporaires à l'issue d'une première désignation ;
- l'encadrement de la prise en charge du transport scolaire journalier ;
- l'examen des demandes de transport scolaire ;
- l'examen des demandes de congés (prestations réduites, interruption de carrière, ...) ;
- l'examen des marchés publics : fournitures scolaires, apprentissage d'une seconde langue, matériel, matériel informatique, ... ;
- la préparation des réunions de la Co.Pa.Loc. ;
- travaux de rénovation dans les écoles ;
- la sécurité dans les écoles ;
- l'étude, la planification de petits, moyens et gros travaux dans les écoles communales ;
- le « théâtre à l'école » (en collaboration avec le Service de la Culture) ;
- le cross provincial interscolaire : participation et transport ;
- mise à jour des projets d'établissement ;
- rentrée scolaire écologique ;
- divers.

A ces rencontres s'ajoutent :

- Une réunion d'information et de concertation avec les enseignantes temporaires axée sur les prévisions (emplois disponibles) le 28/06/18 ;

- des rencontres avec chaque équipe pédagogique et les maîtres spéciaux ont été organisées par l'Echevin de l'Enseignement, mi-septembre, sur le lieu de travail ;
- trois réunions de concertation avec la Commission Paritaire Locale, le 23/03/2018, le 25/05/2018, le 16/06/17 et 05/10/2018 ;
- une réunion avec les chauffeurs de car le 13/06/2018

Le répartition des élèves et enseignants pour l'année scolaire 2018-2019 (chiffre du 05/09/2018) est la suivante :

Page 45 | 112

Autres informations :

- ➡ Les emplois sur fonds propres octroyés par la commune pour une optimisation de l'enseignement communal sont les suivants :

NOM et Prénom	Niveau	Durée	Nombre de périodes
COMPERE Laura	Primaire	23/11/18 – 09/12/18	24
DEMIN Gwendoline	Primaire	01/09/18 – 30/06/19	12
FOUREZ Lise	Primaire	01/09/18 – 30/09/18	4
		01/10/18 – 07/10/18	13
		08/10/18 – 30/11/18	1
		01/12/18 – 06/01/19	13
GUINCHON Florence	Primaire	01/09/18 – 25/11/18	7
		26/11/18 – 30/06/19	5
NB :	Congé maternité	26/11/18 – 10/03/19	
HEGER Antoinette	Primaire	07/01/19 – 01/02/19	13
JACQUET Marie	Maternel (ψchomot.)	01/09/18 – 30/09/18	4
		01/10/18 – 30/06/19	2
LAGAKIS Adamantia	Primaire	07/01/19 – 31/01/19	24
MATHIEU Lucie	Primaire	08/10/18 – 30/06/19	12
NOËL Marie	Primaire	30/11/18 – 30/11/18	6
		04/12/18 – 07/12/18	12
PETIT Lara	Primaire (gym)	01/09/18 – 30/06/19	2
SPOIDEN Coraline	Primaire	01/09/18 – 07/10/18	20
		08/10/18 – 06/01/19	24
		01/02/19 – 30/06/19	24
TASIAUX Flore	Primaire	01/09/18 – 25/11/18	12
		26/11/18 – 30/11/18	17
		01/12/19 – 10/03/19	5
VANLAERE Marie	Maternel	01/09/18 – 30/09/18	13
ZIELONKA Mélanie	Primaire	03/12/18 – 09/12/18	24

Octroi par la FWB d'un poste de puéricultrice, sous statut APE, à l'Ecole communale de Courrière (pour une durée de 2 ans).

Durant cette année, l'amélioration de la qualité de nos écoles est restée un point important :

- ✗ Tarmacage des cours de récréation de Maillen et Assese ;
- ✗ Acquisition de tableaux numériques ;
- ✗ Utilisation de l'application Konnecto App afin d'améliorer la communication entre les parents et l'école ;
- ✗ Formation sur le tri des déchets réalisée par l'éco-conseillère S. Legros ;
- ✗ Acquisition de goals pour Maillen et Assesse ;
- ✗ Démarche pour engager une aide administrative à la Direction, dans le cadre du plan de pilotage.

15. LA BIBLIOTHEQUE COMMUNALE D'ASSESE

Agent traitant : Dominique Boucher, chef de service



Introduction

Le présent rapport aborde la situation de la Bibliothèque sous trois angles :

1. La législation ;
2. les données chiffrées ;
3. les différentes activités assumées par la bibliothèque.

1) La législation

Un nouveau décret sur la Lecture publique a été adopté le 28 avril 2009 par la Fédération Wallonie Bruxelles. Il remplace le décret de 1978.

Les bibliothèques ont désormais pour mission de disposer de ressources dans les différentes disciplines de la connaissance et de la culture et de mettre ces ressources à disposition de la population. Elle doivent aussi développer et favoriser des actions de médiation entre ces ressources et la population ainsi que le développement, sous toutes formes possibles, de rencontres, d'échanges visant l'intégration des pratiques individuelles de lecture dans des pratiques collectives, qui permettent tant la détente et le plaisir que la communication et favorisent la créativité et la participation à la vie culturelle.

Cette démarche s'inscrit dans une perspective d'éducation permanente et d'émancipation culturelle et sociale à laquelle toute personne doit pouvoir prétendre individuellement ou collectivement.

Cela signifie que le nouveau décret axe l'action des bibliothèques, non plus sur le développement de la fonction de prêt, mais sur le développement des pratiques de lecture au sein de la population, et plus particulièrement sur la mise en place d'une politique d'animations. Il attache également une grande importance la mise en place de partenariats avec les acteurs socioculturels du territoire de compétence de la Bibliothèque.

La Bibliothèque a introduit sa demande de reconnaissance dans le cadre du nouveau décret en mars 2015 pour une reconnaissance au 1^{er} janvier 2016.

Cependant, pour des raisons budgétaires, toutes les reconnaissances de bibliothèques dans le cadre du décret du 28 avril 2009 ont été suspendues pour une période indéterminée.

Pendant la période transitoire, pour la Bibliothèque d'Assesse, ce sont donc les normes du décret de 1978 et de ses arrêtés qui sont d'application.

D'un point de vue budgétaire, pour la Bibliothèque communale d'Assesse, cela change pas grand-chose ; dans le cadre du nouveau décret, la Bibliothèque ne recevra pas plus de subventions-traitement que ce qu'elle reçoit actuellement.

Cependant, depuis 2015, la Bibliothèque applique le plan quinquennal de développement de la lecture rédigé dans le cadre de la demande de reconnaissance, même si elle le fait « librement ».

En 1917, la Bibliothèque communale d'Assesse a intégré le catalogue collectif namurois, géré par la Province de Namur. Pour ce faire, nous avons dû changer de logiciel de gestion et adopter le logiciel V-Smart. La migration s'est faite le 9 octobre 2017.

En effet, le Service de la lecture publique souhaite que les collections de toutes les bibliothèques publiques subventionnées soient reprises dans un catalogue collectif. La législation ne l'impose pas pour les bibliothèques qui sollicitent la reconnaissance en catégorie 1, catégorie visée par la Bibliothèque communale d'Assesse. Cependant, le Service de la lecture publique encourage fortement toutes les bibliothèques à y participer.

Le logiciel V-smart n'est pas adapté aux bibliothèques publiques et encore moins à celles qui fonctionnent comme des services de proximité en milieu rural.

Il n'est ni souple, ni convivial, ce qui pose de nombreux problèmes, notamment pour lors des séances de prêt.

2) Les données chiffrées

En ce qui concerne les données chiffrées, des statistiques détaillées sont établies chaque année : elles figurent dans le rapport d'activités annuel que la responsable de la Bibliothèque a fait parvenir au Service de la Lecture publique de la Fédération Wallonie Bruxelles comme justificatifs pour les deux subventions-traitements accordées en 2017 par la Fédération Wallonie Bruxelles à la Bibliothèque communale d'Assesse en tant que bibliothèque publique locale reconnue en catégorie A dans le cadre du décret de 1978.

1.- Les collections

Les livres

En 2018, la Bibliothèque a acheté 1317 ouvrages et entré dans les collections 1295 ouvrages reçus en don.

Il est important de signaler que la Bibliothèque communale d'Assesse a une politique de gestion des dons dont les objectifs sont d'une part, d'enrichir les collections, d'autre part, de faire profiter un maximum de services et habitants de l'entité des dons qu'elle ne rentre pas dans ses collections.

En 2018, nous avons retiré des collections 1807 livres ; ce sont principalement des ouvrages documentaires pour la jeunesse qui étaient dans les collections depuis plus de 20 ans et qui par conséquent, ont été édités il y a environ 30 ans, voire davantage. La plupart ont été transférés à la Réserve Centrale de la Communauté Française (localisée à Lobbes) ou à la Réserve de littérature Jeunesse de la Province de Namur.

Au 31 décembre 2018, la Bibliothèque possédait 44 076 livres.

Les jeux :

Au 31 décembre 2018, le nombre de jeux de société proposés au public s'élevait à 736.

Les CD-Roms

En 2018 nous n'avons acquis aucun CD-Rom, la gestion particulière de ce type de multimédia requérant un temps, des compétences et un matériel dont nous ne disposons pas.

Les Dvd

En 2018, le nombre de Dvd proposés au public s'élevait à 39.

Les livres- audio (livres cd)

En 2016, le nombre de livres- audio mis à disposition du public s'élevait à 161.

Les revues et journaux :

En 2018, la Bibliothèque était abonnée à 26 revues ainsi qu'à 3 quotidiens, service fort apprécié par un nombre important de lecteurs.

Les livres en dépôt

En 2018, nous avons reçu gratuitement de la Bibliothèque centrale des livres en dépôt : ce sont principalement des livres en grands caractères, des romans d'auteurs moins connus du public et des albums pour les tout-petits.

Le fonds régional

Le fonds régional comporte un maximum de livres relatifs à l'entité d'Assesse, aux entités voisines, au Condroz et à la province de Namur. Il intéresse un public assez important de passionnés d'histoire locale.

Au décès de Jacques Lambert, la Bibliothèque s'en portée acquéreur des livres de sa bibliothèque pour la somme de 500 €.

Elle a également pu récupérer une partie des papiers de Jacques Lambert, qui avaient été mis en vrac dans des caisses et dans des sacs. En 2014, un jeune historien, engagé dans le cadre d'un article 60 à mi-temps pendant 6 mois, a remis de l'ordre dans les papiers et effectué un classement provisoire.

Les livres et les papiers de Jacques Lambert sont actuellement stockés dans une cave de la nouvelle maison communale, mais ne sont pas disponibles pour le public.

2.- Les prêts

Les séances de prêt

En 2018, la Bibliothèque a assuré 23 heures d'ouverture hebdomadaires au public.

L'horaire est le suivant :

Mardi	15h30-19h
Mercredi	13h30-19h
jeudi	15h30-19h
vendredi	15h30-19h
samedi	10h-17h

Le nombre de prêts

En 2018, nous avons effectué 36 193 prêts de livres, de livres-audio, de périodiques et de jeux, soit :

- 34692 prêts de livres ;
- 1159 prêts de jeux ;
- 247 prêts de périodiques ;

- 89 prêts de multimédia (livres audio sur cd principalement)
- 6 prêts de documents divers.

Les lecteurs

Les lecteurs se répartissent de la façon suivante :

- 1779 lecteurs inscrits en séance de prêt :
 - 871 lecteurs individuels de moins de 18 ans ;
 - 908 lecteurs individuels de plus de 18 ans ;

Parmi ces 1779 lecteurs inscrits en séance de prêt :

- 1037 sont domiciliés dans l'entité ;
- 742 sont domiciliés en dehors de l'entité.

- les lecteurs utilisant les services de la bibliothèque via une collectivité (écoles, Mena, crèches...) :

On estime leur nombre à 1340 lecteurs .

NB : dans le cas des collectivités, il s'agit bien d'une estimation.

Le nombre de lecteurs domiciliés en dehors de l'entité peut paraître important, mais il faut savoir que parmi ces 742 lecteurs "hors entité", il y a :

- d'anciens Assessois, qui fréquentaient la bibliothèque quand ils vivaient chez leurs parents, qui se sont établis dans les communes voisines, mais qui continuent à fréquenter "leur" bibliothèque;
- les familles d'Assessois (parents, belle-famille, oncles, tantes, cousins...) qui habitent la région et à qui les Assessois ont vanté "leur" bibliothèque;
- les anciens Assessois, anciens lecteurs, établis parfois fort loin (Hainaut, Bruxelles, Luxembourg) et qui viennent à la bibliothèque, "leur" bibliothèque, quand ils reviennent chez leurs parents;
- des Assessois qui ont déménagé dans une autre commune de la province, parfois à 30 km, et qui continuent à fréquenter "leur" bibliothèque.
- des personnes domiciliées en dehors de l'entité, mais qui travaillent dans l'entité (à la commune ou dans les écoles, notamment).
- des enfants domiciliés en dehors de l'entité, qui fréquentent une école de l'entité (l'école libre d'Assesse et l'école L'Arbre en Ciel de Jassogne, notamment) ;

Enfin, quand nous avons des lecteurs extérieurs à l'entité, qui n'ont aucun lien de famille ou de travail avec Assesse, c'est souvent parce que les Assessois sont tellement fiers de leur bibliothèque qu'ils la recommandent chaleureusement dans leur entourage et notamment auprès de leurs collègues de travail : c'est ainsi que beaucoup de personnes travaillant à Mont-Godinne arrivent à la bibliothèque.

En fin de compte, les lecteurs qui n'ont aucun lien avec Assesse, sont peu nombreux.

Cependant, le catalogue collectif des bibliothèques en province de Namur apporte une visibilité qui risque de faire augmenter très vite et très fort cette proportion.

Il est important de le souligner également : tous ces lecteurs extérieurs à l'entité apportent à la bibliothèque une partie de ses recettes annuelles en redevances de prêt. Ils contribuent ainsi à financer des collections de livres et de jeux dont profitent les Assessois, ceux qui fréquentent la bibliothèque pendant les séances de prêt, mais aussi ceux qui reçoivent des livres et jeux en prêt via une collectivité.

3. - La section Ludothèque

La ludothèque est ouverte 3h par semaine, le mercredi, de 14h à 17h.

La section Ludothèque fonctionne grâce à une équipe composée de bénévoles, de Madame Michelle Lemaire engagée dans le cadre d'un article 60 jusqu'en septembre 2020 et de Marie Dufrane coordinatrice et animatrice de la Ludothèque.

Jusqu'en 2011, faute d'un local, la ludothèque s'installait chaque semaine dans une classe maternelle de l'école communale. Depuis la création de la crèche La petite vadrouille, le mercredi après-midi, la ludothèque s'installe dans la section Jeunesse : la cohabitation entre les lecteurs et les amateurs de jeux se passe bien, même s'il conviendrait de disposer de plus d'espace, voire d'un local supplémentaire vu l'affluence que la ludothèque connaît le mercredi après-midi.

4. - Services informatiques offerts au public

Consultation des catalogues

Les lecteurs qui se déplacent à la bibliothèque disposent d'un PC pour consulter les catalogues de la bibliothèque (recherche par auteur, par titre, par mot-clef, etc.).

Depuis le 9 octobre 2017, date du changement de logiciel et du passage à V-Smart, le catalogue de la Bibliothèque est intégré dans le Catalogue collectif namurois ; ce catalogue permet à celui qui le consulte de voir de chez lui et en temps réel si la Bibliothèque possède un média et s'il est disponible.

Accès internet

Un PC, acquis en 2012, permet de consulter internet.

Il s'agit bien d'un simple accès internet et non d'un espace public numérique (EPN)) : le Pc ne permet que des recherches sur internet, voire du traitement de texte. L'accès est gratuit.

Sur demande, les usagers de la Bibliothèque ont accès gratuitement au Wifi de la Bibliothèque.

Site internet

Dans l'attente que Marie Dufrane intègre les infos relatives à la Bibliothèque sur le site internet qu'Antoine Lacroix, infographiste et lecteur à la bibliothèque depuis son plus jeune âge, s'est proposé de concevoir à titre bénévole, seul le catalogue des collections était accessible en ligne en 2018.

Facebook

Depuis septembre 2013, la Bibliothèque est présente sur Facebook.

La revue de presse

Mise en place en 1999, la Revue de presse est un outil où sont rassemblés, de la façon la plus exhaustive possible, tous les articles et toutes les informations parus dans la presse et relatifs à l'entité d'Assesse et à ses habitants.

Vu l'évolution des médias et pour que la Revue de presse soit la plus complète possible, on y reprend non seulement les informations publiées dans la presse « papier », mais également les articles que les journaux publient sur leur site internet ; on y signale aussi les reportages effectués par les chaînes de télévision et notamment ceux de la TV locale, Canal C.

Les reportages sélectionnés sont :

- Les reportages sur les événements qui se passent dans l'entité ;
- Les reportages traitant directement ou indirectement des habitants, associations et entreprises de l'entité ;
- Les reportages relatifs à des dossiers dans lesquels la Commune est directement ou indirectement concernée.

Les lecteurs peuvent consulter la Revue de presse via la version papier, mise à disposition sur la table des journaux.

La Commune prend en charge les droits d'auteurs qu'implique une diffusion de la revue de presse aux membres du personnel et assimilés, ce qui permet à la Bibliothèque de diffuser via internet une version électronique de la Revue de presse aux membres du Conseil communal, aux membres du Conseil de l'action sociale ainsi qu'aux employés communaux auxquels cet outil peut être utile dans leurs fonctions.

Désormais, la Revue de presse se veut non seulement un vrai témoin de la vie communale

assessoise, mais aussi un outil de travail pour le personnel communal, les mandataires ainsi que toute personne intéressée par la vie communale.

La revue de presse est réalisée par une personne bénévole.

5. - Les services aux collectivités

En 2018, 66 collectivités ont bénéficié des services de la Bibliothèque.

Ont bénéficié du prêt gratuit de livres et de jeux :

- les classes maternelles et primaires des écoles libres et communales de l'entité ;
- l'Accueil extrascolaire ;
- le CPAS (centre Mena, ILA, cours d'alphabétisation, service social, crèche Bécassine) ;
- Les maisons d'enfants d'Assesse, Courrière et Sart-Bernard ;
- les Petites Maisons à Courrière
- l'ONE
- la Maison d'Accueil Communautaire de Maillen (MAC)

6. - L'aménagement de l'accès direct

Des collections récentes en accès direct

L'accès direct est organisé de telle sorte que l'espace réservé au public soit aéré et attractif, mettant en valeur les nouvelles acquisitions et la variété des collections.

Cela implique :

- de ne laisser qu'un certain nombre d'ouvrages en accès direct, à savoir les ouvrages les plus récents, les plus demandés et qui conservent un aspect attirant;
- de disposer d'une réserve, d'une capacité importante, facilement accessible et parfaitement en ordre ;

Chaque année, nous mettons en réserve :

- tous les romans de la section Adultes qui ont plus de 5 ans ;
- tous les documentaires de la section Adultes qui ont plus de 5 ans.
- tous les ouvrages de la section Jeunesse qui ont plus de 10 ans.

Actuellement, plus de 50 % des collections sont stockés dans la réserve.

Ces ouvrages restent disponibles, sont facilement repérables par les bibliothécaires et les lecteurs via les catalogues informatiques et rapidement accessibles puisque la réserve est située dans les locaux de la bibliothèque.

C'est un travail conséquent, mais qui porte ses fruits : les lecteurs nous félicitent régulièrement pour la « bonne tenue », l'ambiance agréable et le dynamisme de la Bibliothèque.

Cependant, la satisfaction manifestée par les lecteurs ne doit pas occulter le fait que nous manquons de place, que ce soit au niveau de la réserve ou de l'accès direct, ce qui signifie qu'il faut réaliser des prouesses pour ranger les livres en conservant au local un aspect aéré.

Des espaces accueillants, aérés et modulables

En avril 2013, les bibliothécaires ont modifié la disposition des tables et des rayonnages de sorte que :

- les locaux soient encore plus aérés qu'auparavant ;
- des espaces de lecture conviviaux (salon-lecture, table avec la presse du jour, etc..) soient répartis dans l'ensemble de la bibliothèque ;
- les espaces puissent être facilement et rapidement dégagés pour les animations (conteries, spectacles, ateliers ...).

Les ouvriers communaux ont repeint l'ensemble des locaux de la bibliothèque.

Du mobilier plus moderne et plus fonctionnel (tables, chauffeuses...) a été acquis.

En 2014, la Bibliothèque a reçu du mobilier supplémentaire (chauffeuses pour enfants, tapis pour les conteries, tourniquets de présentation), acquis sur le budget 2013.

Il n'y a pas eu d'acquisition de mobilier en 2016, 2017 et 2018.

7. - Les investissements

En 2017, la Bibliothèque a acquis 3 nouveaux PC pour un montant de 3022,54 €. Il n'y a pas eu d'acquisition en 2018.

9. – Le personnel

En 2018, la Bibliothèque communale a fonctionné avec :

- deux personnes à temps plein (personnes à qualification bibliothéconomique), subsidiées par la Fédération Wallonie Bruxelles, à raison de 34 953 € (17 476,50 € par personne) et dédiées au fonctionnement de la bibliothèque ;
- une personne à temps plein (personne à qualification bibliothéconomique), subsidiée par la Fondation Désiré et Maurice Jaumain et le Fonds Flore Bertrand à raison de 9 000 € et dédiée aux animations de la Bibliothèque ;
- deux personnes travaillant dans le cadre de l'ALE (, 1 personne pour l'équipement des livres et 1 personne pour l'entretien des locaux qui à elles deux prestatent 20h/semaine) ;
- une personne engagée par le CPAS dans le cadre d'un article 60 à temps plein de septembre 2017 à juin 2018 qui assumait une partie des animations ;
- une personne engagée par le CPAS dans le cadre d'un article 60 à mi-temps du 15 avril 2018 au 14 octobre 2018, puis à 35 h/semaine à partir du 16 octobre 2018 ; elle assume toute la logistique de la Ludothèque (commandes, équipement des jeux, vérification des jeux rentrés, etc...) ainsi que le conseil aux emprunteurs lors des séances de prêt.
- une équipe de trois bénévoles qui assument le rôle de conseil et les animations à la ludothèque ; l'ensemble de ces bénévoles prestent une moyenne de 4h par semaine ;
- une personne bénévole qui réalise la revue de presse (6h/semaine) et donne des coups de main, notamment au niveau technique et informatique (3h /semaine)

Les formations

Selon le décret sur la lecture publique, le personnel subventionné doit suivre 90h de formation sur une période de trois ans, soit environ 30h de formation par an.

En 2018, Dominique Boucher, Bernard Mouton et Marie Dufrane ont suivi des formations pour un total de 72 heures.

10. - Les services offerts par la Bibliothèque Principale et Centrale de la Province de Namur

Les animations

En 2018, dans le cadre des animations prises en charge par la Province de Namur, nous avons essentiellement bénéficié de contes pour les tout-petits.

Le bibliobus

Afin de permettre l'accès à la lecture aux personnes que des problèmes de mobilité empêchent de fréquenter la bibliothèque communale, depuis 2009, le bibliobus de la Province de Namur fait une halte à Courrière.

Ce service est tout à fait gratuit pour les communes qui organisent une bibliothèque fixe

reconnue sur leur territoire, ce qui est le cas d'Assesse.

Le bibliobus réalise peu de prêts (entre 100 et 200 prêts). La responsable du service Bibliobus de la Province attribue le peu de succès que rencontre le bibliobus à la qualité du service proposé par la Bibliothèque communale d'Assesse : collections actualisées et importantes, heures d'ouverture nombreuses et adaptées aux besoins de la population, accueil, etc.

Le bédébus.

Dans le cadre des projets pluriannuels de développement de la lecture, la Bibliothèque centrale de la Province de Namur a rentré un projet visant en particulier les publics jeunes et/ou peu habitués à fréquenter les bibliothèques. Elle a mis en route un nouvel outil : le bédébus, à savoir un véhicule de type bibliobus mais offrant uniquement des bandes dessinées et mangas pour enfants et pour adultes. Selon l'idée de la Bibliothèque centrale, le bédébus devait être un produit « d'appel » pour les bibliothèques locales et donc s'arrêter en priorité devant leurs locaux pendant leurs heures d'ouverture. A Assesse, vu que la bibliothèque n'est pas à rue et que les places de parking sont limitées, on pouvait penser que loin de favoriser une augmentation de la fréquentation de la bibliothèque, la présence du bibliobus risquerait de faire du tort à celle-ci. Comme pour les communes dotées d'une bibliothèque publique reconnue, ce service est totalement gratuit et qu'il convient donc d'en faire profiter la population de l'entité en augmentant l'offre de lecture publique sur le territoire, il a été décidé de proposer un arrêt situé dans un des villages les plus peuplés de l'entité, près d'un lieu fréquenté par le public-cible et dans un endroit où le Bédébus pourrait stationner sans gêner la circulation, ni mettre en danger les usagers, soit sur le parking devant la plaine de jeu, près du hall omnisport, à Maillen. Vu le peu de succès rencontré par le bibliobus à Maillen, à l'heure à laquelle le Bdbus peut faire un arrêt sur l'entité, à savoir le mercredi, de 13h à 13h45, la Province a décidé de déplacer l'arrêt près de la gare de Courrière où il s'arrête désormais.

11. - Les comités prévus dans la législation

Le décret de 2009 prévoit la création d'un Conseil de développement de la lecture.

Ce conseil est composé au minimum de :

- a) trois représentants d'organismes actifs dans le champ culturel ;
- b) trois représentants d'organismes actifs dans le champ de l'insertion sociale, de l'alphabétisation ou de la formation continuée ;
- c) trois représentants d'établissements d'enseignement situés sur le territoire de compétence ;
- d) trois représentants des usagers individuels de la bibliothèque ;
- e) un représentant de l'Inspection du territoire de compétence et un permanent de la bibliothèque locale, membres de droit du Conseil de développement de la lecture.

Le Conseil de développement de la lecture invite un représentant de la province à participer à ses travaux.

Le rôle principal du conseil est de donner son avis sur :

- les priorités du plan de développement de la lecture
- l'évaluation de la réalisation du plan de développement de la lecture

Le conseil permet aux partenaires et aux usagers de s'impliquer dans la mission de développement de la lecture de la Bibliothèque.

Faute de temps, et vu que, les reconnaissances étant suspendues, la Bibliothèque n'est pas reconnue, le personnel de la Bibliothèque n'a pas réuni le Conseil de développement de la lecture en 2018.

3) Les actions de développement de la lecture

Bien que la Bibliothèque ne soit pas encore reconnue dans le cadre du nouveau décret, nous travaillons déjà dans le sens de celui-ci. Depuis plusieurs années, nous travaillons par projets, projets qui répondent aux priorités et objectifs définis dans notre plan de développement.

En 2018, nous avons assumé 256 séances d'animation :

- La totalité des animations étaient prévues dans notre plan de développement et correspondaient à un projet ;

- 124 ont eu lieu en dehors des locaux de la Bibliothèque
- 55 ont été réalisées dans le cadre d'un partenariat.

Le nombre de participants à ces animations s'élève à 3537.

Actions en fonction des priorités du plan de développement

Priorité 1 : Favoriser l'accès aux pratiques culturelles pour le public précarisé

Toutes les actions réalisées en fonction de cette priorité le sont au travers du projet L'Arbre aux Soleils.

1) Projet L'Arbre aux Soleils

Projet « Dans et hors les murs »

Public visé : bénéficiaires du service social du CPAS

Organisation : Bibliothèque communale

Partenaire : asbl Caiac

Animateur : personnel de la Bibliothèque

Description : réunions, sorties culturelles, récolte de jeux et de livres au Recyparc, ateliers de réparation de jeux, journées-ventes de livres et de jeux, opération Colis de Noël, repas de nouvel an.

Fréquence : réunion le jeudi, de 13h30 à 15h30, quand il n'y a ni atelier d'éducation permanente, ni distribution de légumes + activités en fonction de la demande et des opportunités offertes

Nombre de séances : 30 (7 réunions et 23 séances d'activités)

2) L'atelier d'éducation permanente

Projet « Dans et hors les murs »

Organisation : Bibliothèque communale

Public visé : membres du groupe L'Arbre aux Soleils

Partenaire : Les Equipes populaires de Namur

Animateur : animateur des Equipes populaires de Namur

Description : atelier d'éducation permanente au cours duquel les participants sont amenés à réfléchir et à discuter sur des thèmes tels que les biens communs, les enjeux énergétiques...

Des visites et sorties en rapport avec les thématiques abordées sont proposées aux participants.

Fréquence : réunion un jeudi sur deux, de 13h30 à 15h30

Nombre de séances : 14 (11 réunions et 3 sorties)

3) « Des légumes et des livres » à la distribution de légumes du CPAS

Projet « Hors les murs »

Public visé : bénéficiaires de la distribution de légumes organisée par le CPAS

Organisation de l'animation : la Bibliothèque, en partenariat avec le Service Social du CPAS

Fréquence : toutes les 3 semaines, de 13h30 à 15h30

Description : - rencontre avec les bénéficiaires

- proposition d'une tasse de café et d'un biscuit

- discussion

- bourse gratuite de livres et jeux (= dons en bon état reçus par la bibliothèque)

- présentation des animations organisées par la Bibliothèque

- promotion des activités organisées pour et/ou par l'Arbre aux

Soleils

(cf ci-dessus)

- animateurs : personnel de la Bibliothèque, en collaboration avec le personnel du CPAS chargé de la distribution des légumes.

Public touché = public visé

Nombre de séances : 12 séances

4) Vente de livres et de jeux de seconde main

Projet « Dans murs »

Organisation : groupe L'Arbre aux Soleils et Bibliothèque

Public visé : tout public

Fréquence : 2 ventes de livres et 1 vente de jeux en 2018

Description : il s'agit d'utiliser les livres reçus en don que la Bibliothèque ne garde pas, pour encourager les participants au groupe à s'impliquer dans l'organisation d'une activité tout en réunissant des fonds destinés à financer les activités socio-culturelles organisées pour et par le groupe.

Cette activité rencontre par ailleurs une des missions de la Bibliothèque qui consiste à rendre livres et jeu accessibles à toutes les bourses.

Animateur : personnel de la Bibliothèque

Public touché = public visé

Nombre de séances : 3 séances

5) Projet Ecowatchers

Projet « Dans murs »

Public visé : bénéficiaires du service social du CPAS suivis par la responsable Energie du CPAS

Partenaires : l'ASBL Empreintes-CRIE de Namur, Service social du CPAS, Eco-passeur de la

commune d'Assesse

Description : Ateliers de sensibilisation à la gestion durable des logements

Fréquence : 1 atelier par mois

Animateur : animateur de l'ASBL Empreintes-CRIE de Namur

Public touché = public visé

Nombre de séances : 3

Priorité 2 : Encourager les adultes qui constituent l'entourage des enfants de 0 à 12 ans à pratiquer avec eux des activités qui favoriseront l'éveil, le développement du langage et le goût des livres et de la lecture

1) Conteries pour les tout-petits

Projet « Dans murs »

Organisation : Bibliothèque communale

Partenaire : consultation ONE de Maillen

Public visé : enfants de 0 à 3 ans, leurs parents et leurs grands-parents

Fréquence : toutes les 4 semaines environ

Animatrices : personnel de la Bibliothèque ou animatrices de la Bibliothèque Centrale et Principale de la Province de Namur

Public touché = public visé

Nombre de séances : 9 séances

2) Animations pour les tout-petits à la consultation ONE (Projet Je lis avec Bébé)

Projet « Hors les murs »

Organisation : Bibliothèque communale

Partenaire : consultation ONE de Maillen

- Public visé : enfants de 0 à 3 ans et leurs parents
Fréquence : toutes les 4 semaines environ
Animatrices : personnel de la Bibliothèque
Public touché = public visé
Nombre de séances : 6 séances
- 3) Formation-accompagnement des puéricultrices à la lecture aux tout-petits
Public visé : puéricultrices de la crèche Le jardin de Bécassine (CPAS), gardiennes, puéricultrices des maisons d'enfants
Organisation : Bibliothèque communale
Partenaire : crèche communale Le jardin de Bécassine, ONE
Fréquence : une fois par mois
Animatrice : personnel de la Bibliothèque
Public touché = public visé
Nombre de séances : 30 séances
- 4) Projet Ecole et Bibliothèque
Projet « Dans murs »
Années scolaires 2017-2018 et 2018-2019
Public visé : toutes les classes maternelles et primaires de l'entité
NB : il n'y a pas d'établissement d'enseignement secondaire dans l'entité.
Organisation : Bibliothèque communale
Lieu : section Jeunesse de la Bibliothèque
Description : 1 visite suivie d'une animation par classe et par an (durée 1h30 à 2h)
Les enfants dont la classe a effectué une visite et qui viennent emprunter des livres avec leurs parents à la bibliothèque ont la gratuité du prêt jusqu'au 31 décembre de l'année scolaire suivante.
Animateurs : personnel de la Bibliothèque
Nombre de séances : 43
- 5) Projet Plaisir de lire (développement du projet Ecole et Bibliothèque)
Projet « Hors les murs »
Année scolaire : 2017-2018
Public visé : les classes de 1^{ère} maternelles des écoles de l'entité
Organisation : Bibliothèque communale
Lieu : écoles
Description : il s'agit de présenter la lecture comme une activité procurant du plaisir
Animateurs : personnel de la Bibliothèque
Nombre de séances : 60 (5 séances par classe)
- 6) La Petite Fureur (développement du projet Ecole et Bibliothèque)
Projet « Dans et hors les murs »
Année scolaire 2017-2018
Public visé : classes de 3^e et 4^e année primaire
Organisation : Bibliothèque communale
Lieux : section Jeunesse de la Bibliothèque et classes.
Description : faire découvrir le plaisir de lire aux enfants à partir de la sélection de livres de la Petite Fureur.
Animateurs : personnel de la Bibliothèque, en collaboration avec l'enseignant
Nombre de séances : 6 séances
- 7) Animations pour l'accueil extrascolaire de l'école communale d'Assesse
Projet « Dans murs »
Organisation : Bibliothèque communale
Partenaire : Accueil extrascolaire
Public visé : les enfants et l'animatrice de l'accueil extrascolaire
Fréquence : 1 fois par semaine, le jeudi à partir de 16h
Animatrice : personnel de la Bibliothèque
Public touché = public visé
Nombre de séances : 6 séances

8) Spectacles pour enfants

Projet « Dans les murs »

Public visé : enfant de 3 à 14 ans

Organisation : Bibliothèque communale

Lieu : bibliothèque

Période : vacances de Toussaint

Description : spectacles autour de la lecture, offerts par la Bibliothèque centrale de la province de Namur

Animateur : personnel vacataire engagé par la Province de Namur

Nombre de séances : 5

Priorité 3 : Augmenter l'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication pour le public des 50 à 75 ans

L'atelier Initiation aux nouvelles technologies.

Projet « Dans les murs »

Trois modules proposés : Initiation au PC, Facebook, utilisation de la tablette

Période : de janvier à décembre 2018

Public visé : adultes habitant l'entité et plus particulièrement les seniors

Organisation : Bibliothèque communale

Fréquence : 1 séance 2h par semaine

nombre de séances en fonction de la matière vue dans le module

Animateur : 1 bibliothécaire, assisté par des bénévoles (coaches)

Public touché : adultes habitant l'entité (fracture numérique, femmes au foyer, formation professionnelle, pensionnés jeunes et moins jeunes)

Nombre de séances : 23 séances

Priorité 4 : Développer la participation et l'expression citoyenne des habitants de la commune**1) Ateliers Philo**

Projet « Dans les murs »

Années scolaires 2017-2018 et 2018-2019

Public visé : les classes de l'entité (de la 1^{ère} à la 6^e primaire)

Organisation : Bibliothèque communale

Lieu : section Jeunesse de la Bibliothèque

Description : 4 séances d'animation (environ 50') destinées à initier les enfants au questionnement philosophique

Animateurs : personnel de la Bibliothèque

Nombre de séances : 15 séances (3 séances par groupe)

2) Projet Initiation aux médias

Projet « Dans les murs »

Années scolaires 2017-2018 et 2018-2019

Public visé : les classes de 5^e et 6^e primaires de l'entité

Organisation : Bibliothèque communale

Lieu : locaux de la Bibliothèque

Description : il s'agit de travailler l'esprit critique des enfants par rapport aux médias, via la réalisation d'un reportage sur un fait divers

Animateurs : animateurs d'AMJ (Action Média Jeunes - Namur), personnel de la Bibliothèque

Nombre de séances : 24 (4 séances par groupe)

3) **Projet « Jouer ensemble pour mieux vivre ensemble »**

Projet « Dans et hors les murs »

Du 1^{er} octobre 2018 au 31 août 2019

Public visé : Le public visé est composé de personnes d'origine belge, seniors actifs, hommes et femmes âgés de 50 à 80 ans, habitant l'entité d'Assesse et de publics spécifiques, adultes et enfants, d'origine belge et d'origine étrangère : enfants placés par le juge, enfants des écoles et de l'accueil extra- scolaire, familles et personnes isolées aidées par le service social du CPAS, personnes du quatrième âge, mineurs étrangers non accompagnés, demandeurs d'asile

Organisation : Bibliothèque communale

Partenaires : Service Relais Aînés du CPAS, Service Educateur de rue du CPAS

Description : Il s'agit d'un projet intergénérationnel et multiculturel. A partir d'animations autour de jeux de société qui favorisent les échanges et permettent la rencontre de l'autre, nous voulons amener des seniors et des personnes d'origine étrangère à partager des moments de vie et montrer aux aînés comment accueillir et intégrer la différence au quotidien.

Animateurs : une animatrice engagée à mi-temps grâce à un subside obtenu dans le cadre de l'appel à projets Promotion de la citoyenneté et de l'interculturalité et bibliothécaire-animatrice en charge de la coordination et l'animation de la ludothèque

Nombre de séances : 5

Conclusion

Si pour des raisons budgétaires, toutes les reconnaissances de bibliothèques dans le cadre du décret du 28 avril 2009 ont été suspendues pour une période indéterminée, la Bibliothèque communale d'Assesse met en œuvre le plan de développement réalisé dans le cadre de sa demande de reconnaissance et ce, depuis le 1^{er} janvier 2015.

Le contexte dans lequel nous appliquons le plan de développement évolue : les partenaires changent, des opportunités se présentent. Toutes les actions prévues dans le plan de développement ne sont pas réalisées alors que des actions non prévues le sont. Cependant, toutes les actions réalisées répondent aux priorités et aux objectifs de notre plan de développement.

16. SERVICE TOURISME – CULTURE

Agents traitant :

Domnine BINAME, Véronique MANTIA, Geneviève BOUTSEN.

1. L'OFFICE COMMUNAL DU TOURISME D'ASSESE



Rapport de fréquentation touristique de l'Office du Tourisme d'Assesse

Accueil et informations touristiques

Statistiques de visites au Point d'Information (*Point i*) de Crupet

MOIS	Nombre de visiteurs	Jours d'ouverture officiels (annoncés et obligatoires)	Jours d'ouverture non annoncés	Total jours ouvert	Moyenne de visites/jour d'ouverture	Moyenne d'âge
JANVIER	99	6	5	11	6	48
FEVRIER	95	9	3	12	8	47
MARS	88	6	2	8	11	50
AVRIL	284	18	5	23	12	49
MAI	232	11	6	17	14	47
JUIN	160	6	3	9	18	47,5
JUILLET	728	31	0	31	23	47
AOÛT	731	31	0	31	24	46
SEPTEMBRE	293	22	5	27	11	52
OCTOBRE	321	14	9	23	14	48
NOVEMBRE	93	8	4	12	8	51
DECEMBRE	73	7	3	10	10	51
TOTAL 2018	3197	169	45	214	13,1	49
TOTAL 2017	3732	172	47	219	14,3	48
TOTAL 2016	3617	193	42	235	12,6	49
TOTAL 2015	3601	170	41	211	14,5	49
TOTAL 2014	3434	175	65	240	14,3	47

TOTAL 2013	3131	pas analysé	pas analysé	215	14,6	47
TOTAL 2012	2492	pas analysé	pas analysé	197	12,6	47
TOTAL 2011	2494	pas analysé	pas analysé	225	11	46
TOTAL 2010	1908	pas analysé	pas analysé	201	9,5	47
TOTAL 2009	2860	pas analysé	pas analysé	247	11,6	46
TOTAL 2008	2043	pas analysé	pas analysé	212	9,6	45
TOTAL 2007	2125	pas analysé	pas analysé	173	12,3	46
TOTAL 2006	1990	pas analysé	pas analysé	167	11,9	44
TOTAL 2005	2990	pas analysé	pas analysé	212	14,1	46

En 2018, le nombre de jours d'ouverture officiels a très légèrement diminué, tout comme les jours d'ouverture non officiels, ce qui nous donne 5 jours d'ouverture en moins qu'en 2017. Malgré tout, le nombre de visites au Point Info reste très élevé, à l'opposé de ce que nos collègues voisins remarquent chez eux ; encore un bon point pour nous !

Il est intéressant de remarquer que même en dehors des jours d'ouverture, en semaine, quand le personnel du service travaille « à bureau fermé », des visiteurs poussent la porte et souhaitent être renseignés (45 jours annoncés «*Point Info fermé*»).

La moyenne de visiteurs par jour est ici très faible et ne justifie effectivement pas un investissement en personnel pour inscrire ces jours au planning d'ouverture officiel, d'autant plus que toute affluence est liée à la météo et donc non prévisible à long ou même moyen terme.

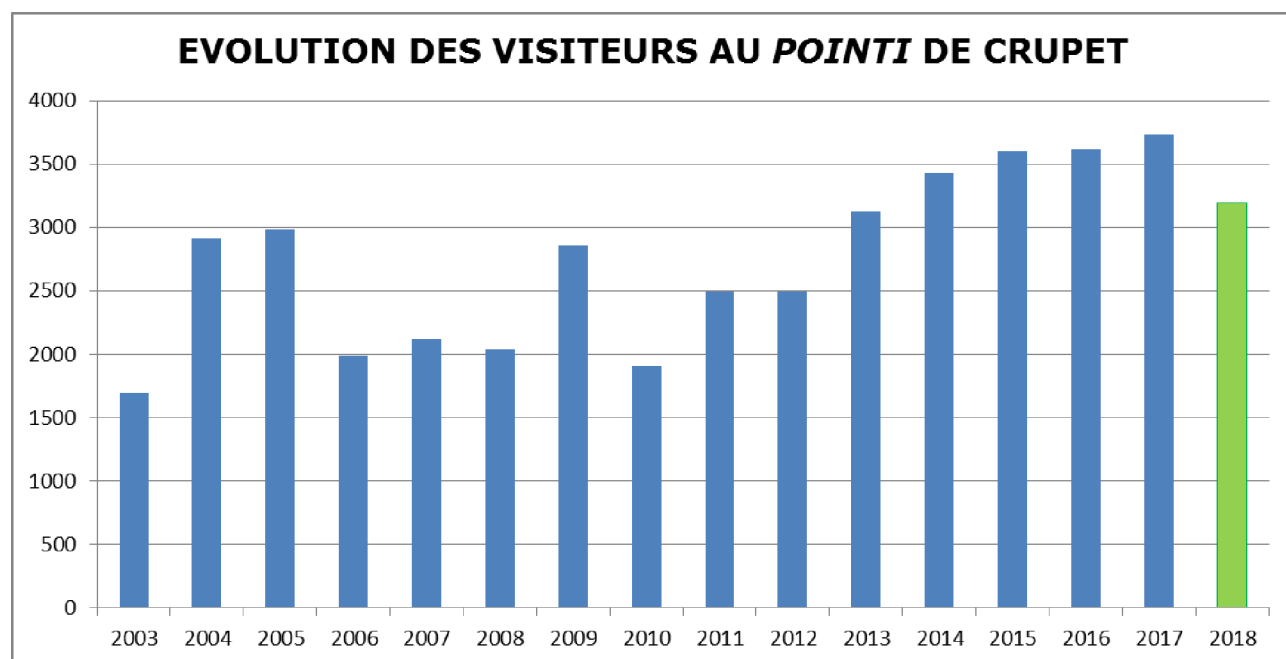
En effet, les moyens humains du service ne permettent pas d'assurer plus de jours fixes de permanence car il faut assurer des réunions à l'extérieur ou des visites de terrain, la prise de congés et de récupérations, etc...

Evolution du **nombre de visiteurs au Point i** depuis la création de l'Office du Tourisme :

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	TOTAL
2003	x	x	x	x	x	x	402	453	390	263	108	82	1698
2004	19	119	46	220	229	158	731	838	169	226	97	61	2913
2005	75	57	47	134	202	126	610	1268	205	180	74	12	2990
2006	27	13	38	94	134	120	583	633	186	127	30	5	1990
2007	24	69	19	176	146	159	598	634	118	121	35	26	2125
2008	35	98	62	29	146	223	487	506	223	110	51	73	2043
2009	13	69	97	257	216	254	577	733	320	158	110	66	2860
2010	21	57	50	126	120	287	437	458	188	79	65	20	1908
2011	30	49	87	176	143	170	363	477	535	273	117	74	2494

2012	40	83	120	189	121	123	545	664	252	152	72	131	2492
2013	41	43	143	238	230	91	735	824	378	211	71	126	3131
2014	40	22	229	236	407	181	865	578	223	291	251	111	3434
2015	17	84	8	400	223	205	688	836	434	385	133	188	3601
2016	27	94	269	158	308	125	865	737	392	351	173	118	3617
2017	44	51	74	202	352	517	677	942	405	201	178	89	3732
2018	99	95	88	284	232	160	728	731	293	321	93	73	3197

En 2018, un mois marque un record de fréquentation depuis l'existence de l'OTA : janvier.



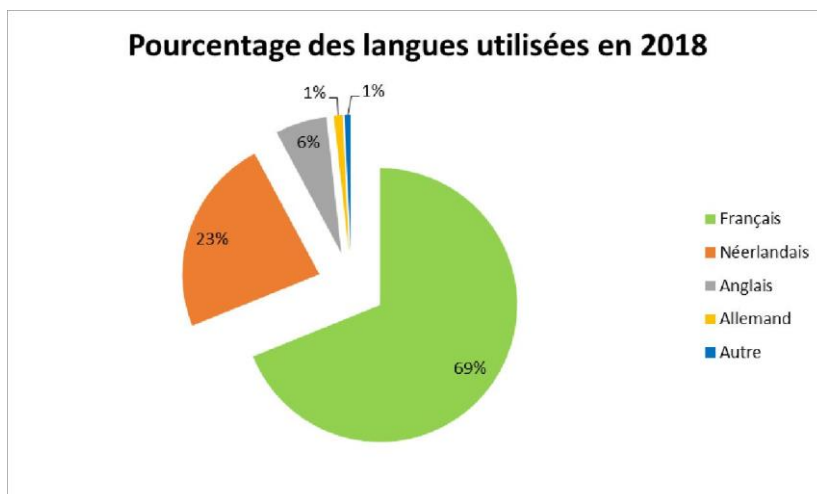
Evolution de la **moyenne de visites par jour au Point i** depuis la création de l'OTA :

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	TOTAL
2003	x	x	x	x	x	x	13	15	30	22	22	8	18,3
2004	2	8	5	13	11	9	23	27	9	11	9	9	11,3
2005	7	6	4	7	9	7	20	41	9	8	12	4	14,1
2006	5	13	7	8	19	24	19	20	12	13	15	2,5	11,9
2007	6	11	5	10	12	11	19	20	7	6	4	3,2	12,3
2008	3	6	6	3	6	11	16	16	10	6	6	7	9,6
2009	2	4	5	12	9	11	17	24	13	7	7	4,4	11,6
2010	2	4	4	10	6	14	14	15	8	6	6	3	9,1
2011	5	4	7	9	6,5	9	12	15,4	23	12	7	8	11
2012	4	7,5	12	13,5	8	8	18	21	12	13	6,5	9	12,6
2013	7	4	6	13	18	10	24	27	17	9	9	7	14,6
2014	6	2	11,5	11	15	8	28	19	10	13	15	10	14,3
2015	2	6	2	19	13	10	22	27	15	23	17	19	14,7
2016	2	6	18	7	12	8	28	24	16	14	8	8	12,6
2017	5	8	4	10	18	23	22	30	15	11	11	15	14,3
2018	6	8	11	12	14	18	23	24	11	14	8	10	13,1

Les langues pratiquées en 2018 ont été, par ordre décroissant :

Langues	Nombre	Pourcentage des langues utilisées	Pour info 2017	Pour info 2016	Pour info 2015	Pour info 2014	Pour info 2013	Pour info 2012	Pour info 2011
Français	840	68%	72%	68%	66%	71%	71%	65 %	66%
Néerlandais	284	23%	21%	26%	29%	21%	22%	29%	26%
Anglais	86	6%	5%	4%	3%	5%	6%	4 %	7%
Allemand	14	1%	0,75%	1%	1%	1%	0,65%	0,90 %	0,82%
Autre	9	0,73%	0,75%	1%	0,4%	0,85%	0,43%	0,40 %	1%

Le visiteur reste, comme remarqué depuis la création de l'OTA en 2003, très majoritairement francophone.



Les informations souhaitées en 2018 sont, pour l'année et par ordre décroissant :

Informations	Nombre	%	Pour info 2017	Pour info 2016	Pour info 2015	Pour info 2014	Pour info 2013	Pour info 2012	Pour info 2011
Promenades	508	20,63	22,43	19,00	19,20	18,29	18,48	24,90	26,12
Crupet	407	16,53	16,63	18,10	17,50	15,01	13,94	18,70	22,77
Divers	288	11,70	13,40	8,40	13,30	12,86	13,19	17,60	21,80
Grotte St-Antoine	198	8,04	10,83	10,10	11,00	9,18	10,04	12,40	5,85
Attractions	198	8,04	6,54	5,80	8,70	8,33	7,89	3,90	3,82
Point Info	191	7,76	2,79	4,00	3,10	6,09	5,65	Pas en 2012	Pas en 2011
Expo OTA en cours	136	5,52	6,24	4,90	3,00	5,84	2,77	Pas en 2012	Pas en 2011
Donjon Carondelet	120	4,87	7,20	7,90	8,80	6,83	7,48	7,50	6,57
Restos	115	4,70	2,83	2,90	2,81	2,90	3,15	3,30	4,83
WC	107	4,35	4,55	7,90	2,90	2,81	2,18	Pas en 2012	Pas en 2011
PBVW	67	2,72	2,50	3,80	4,10	2,40	4,18	4,40	5,00
Vélo route / VTT	34	1,38	1,21	1,20	1,24	1,24	1,00	0,80	Pas en 2011
Gîtes	18	0,73	1,10	1,30	1,44	1,00	2,46	1,80	1,27
MTPN	17	0,69	0,51	0,60	2,22	2,22	0,87	0,10	0,25
Hôtels	15	0,61	0,70	0,70	0,93	0,94	2,24	1,70	1,70
Entité Assesse	8	0,33	0,48	1,00	1,34	3,43	2,84	2,20	Pas en 2011
Sport	6	0,20	0,07	0,10	0,19	0,62	1,65	0,10	0,25

Les visiteurs qui sont entrés au Point i en 2018 3513 pers., dont 321 enfants et 22 PMR) étaient originaires de :

	Nombre de personnes	Nombre d'enfants Nombre de PMR	Nombre de visites	%age des visiteurs	Pour info 2017 en %	Pour info 2016 en %	Pour info 2015 en %	Pour info 2014 en %	Pour info 2013 en %	Pour info 2012 en %	Pour info 2011 en %	
Province de Namur	998	96	11	380	28,42	32	30,8	22,16	24,00	26,70	26,50	/
Hainaut	241	2	2	79	6,86	6	7,41	5,94	7,31	8,08	9,20	/
Brabant Wallon	161	10	0	60	4,58	5	7,05	5,86	5,00	5,62	4,70	/
Province de Liège	204	6	0	37	5,80	6	2,32	5,69	3,00	5,62	3,20	/
Province de Luxembourg	58	3	1	13	1,65	1	1,44	1,47	1,00	0,26	/	/
Wallonie	1662	117	14	569	47,32	50	49	41,13	41,00	46,18	43,70	40,98
Anvers	213	42	0	67	6,07	4	5,36	6,36	8,00	6,90	8,90	/
Flandre Occidentale	151	20	1	47	4,23	6	3,04	5,53	5,00	6,25	5,80	/
Brabant Flamand	153	18	3	53	4,36	4	5,36	6,19	6,00	4,22	4,00	/
Flandre Orientale	159	14	0	53	4,53	6	6,44	4,55	4,00	4,10	3,50	/
Limbourg	50	5	0	21	1,42	2	1,44	1,81	2,00	1,76	2,50	/
Flandre	726	99	4	241	20,67	21	21,6	24,44	27,00	26,36	24,80	24,94
Bruxelles et périphérie	383	43	0	125	10,9	9	10,3	11,94	12,00	7,35	11,90	12,99
Total Belgique	2771	259	18	935	78,90	80	80,9	77,51	80,00	75,89	80,40	78,91
Pays-Bas	176	19	3	76	5,01	5	4,87	5,55	4,00	4,5	4,30	5,33
France	153	20	0	58	4,36	6	5,86	8,19	5,00	6,77	3,60	4,89
Allemagne	71	3	0	22	2,02	1	1,16	2,44	3,00	3,10	1,80	1,88
Royaume-Uni	67	6	1	28	1,91	2	1,66	1,03	2,00	2,27	1,70	2,37
Japon	54	0	0	10	1,54	0,34	0,11	0,97	2,00	3,90	1,30	0,96
Italie	54	0	0	6	1,54	0,80	0,33	0,97	1,00	0,93	0,30	1,24
Espagne	32	1	0	13	0,91	1	1,24	0,72	2,00	0,64	0,60	0,68

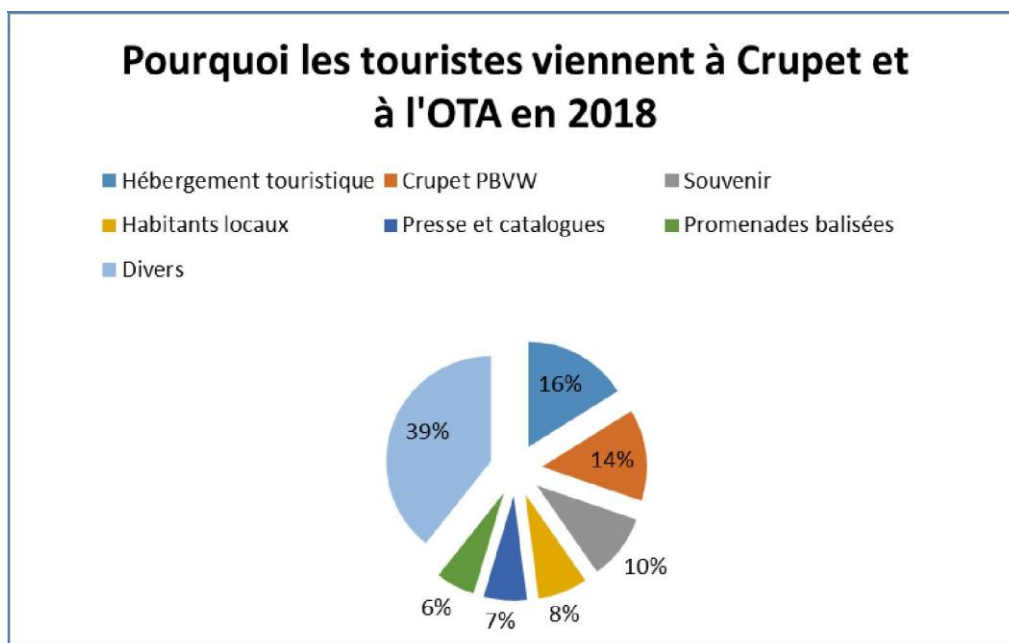
USA	22	3	0	7	0,63	0,13	0,28	0,25	/	0,38	/	0,40
Chine	11	2	0	4	0,32	0	0,28	0,17	/	/	/	0,24
Roumanie	9	3	0	2	0,26	0	0,06	/	/	/	/	/
Mexique	7	1	0	3	0,20	0	/	/	/	0,06	/	/
Canada	7	1	0	3	0,20	0,40	0,17	0,78	1,00	0,30	0,30	0,20
Suisse	7	1	0	3	0,20	0,18	0,25	0,06	/	0,13	0,04	0,28
Grèce	5	0	0	1	0,14	0	/	0,03	/	/	/	0,08
Luxembourg	5	2	0	2	0,14	0,21	0,22	0,08	/	1,76	0,70	0
Australie	5	0	0	3	0,14	/	/	/	/	/	/	/
Portugal	5	0	0	2	0,14	0,08	0,11	0,11	/	/	/	/
Pologne	4	0	0	2	0,12	0,42	0,11	/	/	0,16	/	0,20
Tchéquie	4	0	0	1	0,12	0,16	/	/	/	0,10	/	/
Inde	4	0	0	2	0,12	0,08	/	/	/	/	/	0,04
Nouvelle Zélande	4	0	0	1	0,12	0,05	0,06	0,06	/	/	/	/
Thaïlande	4	0	0	1	0,12	0,05	0,06	0,03	/	0,06	/	/
Afrique du Sud	4	0	0	1	0,12	0	/	0,03	/	/	0,10	0,08
Brésil	4	0	0	2	0,12	0	/	0,11	/	0,13	/	/
Norvège	3	0	0	1	0,08	0	0,08	0,03	/	/	0,08	0,20
Autriche	3	0	0	2	0,08	0	/	/	/	/	/	0,04
Irlande	2	0	0	1	0,06	0,05	/	/	/	0,03	/	0,16
Hongrie	2	0	0	1	0,06	0,05	0,17	0,06	/	0,13	0,04	0
Congo	2	0	0	1	0,06	/	/	/	/	/	/	/
Emirats Arabes Unis	2	0	0	1	0,06	/	/	/	/	/	/	/
Serbie	2	0	0	1	0,06	/	/	/	/	/	/	/
Suède	2	0	0	1	0,06	0	0,39	0,03	/	/	/	0,08
Bulgarie	2	0	0	2	0,06	0	/	/	/	0,03	/	/
Hong-Kong	2	0	0	0	0,06	0	/	/	/	/	0,10	0
Slovaquie	1	0	0	1	0,03	0,05	/	/	/	/	/	0,08
Philippines	0	0	0	0	0	0,05	/	/	/	/	/	/
Russie	0	0	0	0	0	0,29	0,08	0,06	/	0,26	/	0,12
Australie	0	0	0	0	0	0,24	0,17	0	/	/	0,04	0,28
Danemark	0	0	0	0	0	0,05	0,11	/	/	/	0,08	0,08
Taiwan	0	0	0	0	0	0,18	/	/	/	/	/	/
Ile Maurice	0	0	0	0	0	0,16	0,06	/	/	/	/	/
Finlande	0	0	0	0	0	0,11	/	/	/	/	/	/
Argentine	0	0	0	0	0	0,08	/	/	/	/	/	/
Lituanie	0	0	0	0	0	0,05	/	/	/	/	/	/
Malte	0	0	0	0	0	0,05	/	/	/	/	/	/

Estonie	0	0	0	0	0	0,06	0,06	/	/	/	0,20	0,12
Turquie	0	0	0	0	0	0,02	/	/	/	0,16	/	/
Singapour	0	0	0	0	0	0	0,11	0,17	/	0,13	/	/
Ile de la Réunion	0	0	0	0	0	0	0,08	0,19	1,00	0,06	1,36	0,48
Burundi	0	0	0	0	0	0	0,06	0,06	/	/	/	/
Colombie	0	0	0	0	0	0	0,06	/	/	/	/	/
Antilles	0	0	0	0	0	0	0,11	/	/	/	/	/
Uruguay	0	0	0	0	0	0	/	0,03	/	/	/	/
Israël	0	0	0	0	0	0	/	0,22	/	0,06	0,08	0,08
Guatemala	0	0	0	0	0	0	/	/	/	/	/	/
Costa Rica	0	0	0	0	0	0	/	/	/	0,13	/	/
Cuba	0	0	0	0	0	0	/	/	/	/	/	/
Burkina Faso	0	0	0	0	0	0	/	/	/	0,10	/	/
Côte d'Ivoire	0	0	0	0	0	0	/	/	/	0,06	/	/
Lettonie	0	0	0	0	0	0	/	/	/	0,06	/	/
Croatie	0	0	0	0	0	0	/	/	/	0,03	/	/
Ecosse	0	0	0	0	0	0	/	/	/	/	0,10	0
Iran	0	0	0	0	0	0	/	/	/	/	0,08	0
Ukraine	0	0	0	0	0	0	/	/	/	/	/	0,04

Comment les visiteurs ont eu l'idée de venir à Crupet et de pousser la porte du Point Info *mini-étude marketing*

- via leur hébergement touristique : 62 visites dont 1/3 en direct de l'hôtel « Château de la Poste » = 16% du total
- par le fait que Crupet est labellisé « Un des Plus Beaux Villages de Wallonie » : 53 visites = 14% du total
- car ils en ont un souvenir d'enfance : 38 visites = 10% du total
- par le bouche-à-oreille d'habitants du coin : 29 visites dont 1/3 via des Crupétois = 7,61% du total
- via les articles de presse et les guides touristiques papier : 25 visites = 6,60% du total
- pour les promenades balisées uniquement : 23 visites = 6% du total
- pour toutes les autres raisons : bouche-à-oreille, Internet, expos, visite familiale ou médicale, restos, événements, grotte St-Antoine, donjon, hasard de la route, vignette Chevetogne, ... = 39%

➤



17. Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA)

Agent traitant : Malorie Paulus

1. Bref historique relatif à sa création :

L'initiative de ce projet revient au Président actuel qui, en décembre 2011, avait réuni le Collège de l'époque pour une soirée d'information avec Monsieur Dhanis de la Coordination des Associations de Seniors (C.A.S.).

En raison de la proximité des élections, toutes et tous conclurent à la nécessité de lancer le projet avec les nouveaux Collège et Conseil qui allaient voir le jour fin 2012.

Après une réunion publique d'information organisée en étroite collaboration avec Mme Christiane Marchal, Echevine des Aînés, le Conseil Communal, en séance du vendredi 26 avril 2013, marquait un accord de principe quant à la création d'un Conseil des Aînés. Le 25 novembre 2013, le Conseil Communal décide, à l'unanimité de l'instituer.

La première séance officielle du C.C.C.A. s'est déroulée le 18 mars 2014.

2. La composition actuelle du C.C.C.A. :

Les membres effectifs sont :

- Marie-Françoise Bouveroux,
- Philippe Barbé,
- Jean-Pierre Beaurin,
- Marie-Claire Crévits,
- Monique Dans,
- Jacques Geirnaert,
- Irène Lambert ,
- Jean-Luc Laurensis,
- Jules Layon,
- Nadia Marcolini,
- Joseph Mercier,
- Betty Michiels, ,
- Honoré Quevrin,
- Albert Rase ,
- Philippe Stevaux
- Jean Van Wonterghem.

Le Conseil n'a pas institué un bureau mais assure sa représentativité naturelle à travers ses membres et particulièrement, ses Président et Vice-Présidente élus et les échevines présentes. (Mme Christiane Marchal et Mme Nadia Marcolini)

Madame Betty Michiels a été élue Vice-Présidente lors de la séance du 05 juin 2018.

Madame Claudine Fourneaux a été admise lors de la séance du 19 avril 2018.

Madame Monique Dans a présenté sa démission qui a été validée le 21 août 2018.

Madame Malorie Paulus, en charge du Secrétariat Général de la commune, assure le secrétariat du CCCA et du Comité de Pilotage du projet VADA.

Madame Christiane Marchal, Échevine des Aînés, est membre de plein droit.

Madame Nadia Marcolini, Échevine (Aménagement du territoire, Urbanisme, Énergie, Mobilité, Logement, Solidarité internationale, ...) était présente. Notre Règlement d'Ordre Intérieur dans son article 10 lui laisse toute liberté pour continuer son mandat de membre du C.C.C.A.

Rappelons également l'invitation permanente faite au CPAS à l'intention de Mme Laurence Schaers, de participer aux séances. Elle est titulaire du service "Relais Aînés" des services du CPAS (en remplacement de Mme Brigitte Delcorde), ce qui justifie pleinement sa présence.

3. Administration du travail en séance et réunions :

Le CCCA s'est réuni 8 fois pour les séances habituelles. Ces séances ont fait l'objet de procès-verbaux réalisés par Mme Malorie Paulus. Ceux-ci sont approuvés et mis à disposition du Collège. Ces documents peuvent être consultés.

Le travail en concertation avec les acteurs communaux est privilégié. Ce souci d'avancer de concert avec le Collège communal, le CPAS, le personnel communal, permet ainsi au C.C.C.A. d'enrichir ses compétences et de tenir ses différents partenaires au courant des projets menés. En terme de réseau, citons, tout particulièrement, l'accompagnement de la Province pour le projet "Ville Amie des Aînés", VADA, la collaboration avec le service communication pour la publication du nouveau "Guide des Aînés" ainsi que le lien avec la Bibliothèque Communale dans le cadre de son projet intergénérationnel : « Jouons ensemble » et l'Office du Tourisme pour la journée du 21 juillet 2018.

En plus de ces séances habituelles, certains membres du CCCA, en liaison "projets", se réunissent lors de réunions de travail (6 fois en 2018).

Indépendamment des séances et réunions de travail, le C.C.C.A. doit, en sa qualité de représentation des intérêts des Aînés, intégrer autant que faire se peut les projets des organisations œuvrant pour le bien-être des plus âgés. Ainsi, plusieurs membres ont assisté à des conférences ou ont reçu les informations en liaison avec l'asbl CAIAC, la plate-forme provinciale des C.C.C.A., mais également avec les asbl Sénoah (Atelier : Lieux de Vie » et Enéo (Étude sur le panier du Pensionné),

Signalons que, à destination des Aînés et pour assurer le suivi des informations sur le C.C.C.A., plusieurs "moyens de communication" ont été utilisés :

- la revue communale "Perspectives et Réalités " est mise régulièrement à contribution.
- le C.C.C.A. dispose d'une adresse électronique aines@assesse.be
- la réédition du « Guide des Aînés ».
- les procès-verbaux de nos réunions sont accessibles à la lecture et sur demande.
- Le journal « Vers l'Avenir » est sollicité pour les manifestations importantes.

4. Réalisations :

Il est important de mettre nos projets en adéquation avec les missions qui nous ont été reconnues. La participation active du CCCA au projet “VADA” en parfaite adéquation avec la Province est à cet égard exemplaire et cohérente.

Article du ROI et missions	Activités et Réalisations
<u>Article 4:</u> Le C.C.C.A. a pour mission de débattre des enjeux communaux	Les membres du C.C.C.A., de manière régulière mais sans tour de rôle défini, assistent aux séances du Conseil Communal. Il n'y a eu, de la part de ses membres, aucune interpellation citoyenne.
<u>Article 6 :</u> faire part des questions préoccupantes aux Collège et Conseil, ...	Le C.C.C.A. s'est concentré sur la thématique “sécurité”, le rapport final du projet V.A.D.A. et la réédition du Guide des Aînés.
<u>Article 6 :</u> faire connaître les désirs, aspirations et droits des Aînés, ...	Sécurité en relayant des “points d'attention concernant voiries, l'installation de radars préventifs, l'amélioration de l'éclairage public à certains endroits.
<u>Article 6 :</u> sensibiliser les Collège et Conseil sur les questions relatives aux politiques qui ont une incidence sur la vie des Aînés.	Indépendamment des PV de séance régulièrement transmis, le relais actif des deux échevins vers le Collège est essentiel. Comme celui réalisé aussi par « Le relais Aînés » vers le CPAS. L'intervision est ainsi assurée.

	VADA (Ville Amie Des Aînés), le comité de pilotage (COPIL), a proposé, coordonné avec les services provinciaux de la DASS, les différentes étapes du projet et a participé puis élaboré et évalué un rapport final mis à disposition en janvier 2018 au CCCA.La problématique de départ: "Quels sont les facteurs qui favorisent le lien social des personnes de plus de 65 ans?". Un troisième partenariat (2017-2019) avec les services de la Province autorise la poursuite de la démarche qui sera finalisée par le nouveau CCCA. La publication finale a été transmise aux membres et à disposition sur demande.
<u>Article 6 :</u> contribuer à l'intégration effective des Aînés dans la vie communautaire	Inscription de la Commune d'Assesse au registre mondial de Age-friendly Cities and Communities (validée par la déclaration d'intention de Monsieur Dany Weverbergh, Bourgmestre de la Commune d'Assesse).
<u>Article 6 :</u> informer sur les activités, initiatives et services qui les concernent plus particulièrement.	Le projet "Plaine de jeu intergénérationnelle". (Liaison VADA) Après la présentation du projet par Mme Christiane Marchal et les premières orientations, il a été organisé des visites d'expériences similaires à Sombreffe comme à Marche, un questionnaire (concernant le nom à donner au lieu, son organisation, ...) a été remis aux membres avec la demande de le diffuser largement aux aînés. Les résultats ont été communiqué aux membres. Un concours, lié à l'appel d'offres, a été organisé pour faciliter l'évaluation des offres les plus pertinentes et la suite du dossier est dans les mains du Collège. "Présentation et information sur le Conseil Consultatif Communal des Aînés à l'invitation du Conseil Communal en préambule à la séance du 5 juin 2018. « Les aînés au cœur de l'action communale »

<u>Article 6 :</u> informer sur les activités, initiatives et services qui les concernent plus particulièrement.	La Conférence du 28 juin 2018 « Le coût du Vieillissement », orateur : Mr Philippe Defeyt. Organisation prise en charge par les membres du C.C.C.A. et la coordination efficace de Madame Paulus et le soutien du Collège Communal. L'Appel à Projet de la Province concernant « la journée des aînés » a été accepté et le subside liquidé. Atelier ‘SENOAH’ concernant les lieux de vie a permis un échange d’informations. Informations concernant « La Pochette Frigo » en relais avec Madame Laurence Schaers et l’asbl CAIAC. Relai des réunions de la Plateforme Provinciale des C.C.C.A. Contact avec l’AVIQ pour mettre à disposition des membres la publication trimestrielle “ C’est l’AVIQ’. La journée festive du 21 juillet 2018. Organisation : Les personnels de la Commune et du CPAS, Comités de jeunes, CCCA, l’OTA et la Compagnie du Milieu du Monde de Florée, ... Journée festive sur l’esplanade de la commune, accueil apéritif, repas BBQ, animations ludiques avec en final, un feu d’artifice.
<u>Article 6 :</u> assurer un rôle fédérateur entre les activités, initiatives et associations qui ont pour objet cette intégration.	Nouvelle édition du Guide des Aînés. Cette nouvelle édition revue et corrigée a vu le jour en 2018, ajoutée en pages centrales de l’édition Perspectives et Réalités (N°88 de février 2018) : mise en page plus

<u>Article 6 :</u> informer sur les activités, initiatives et services qui les concernent plus particulièrement	adaptée et d'une meilleure lisibilité. Les thématiques restent inchangées. Relais du Projet de La Bibliothèque Communale : « Jouer ensemble pour mieux vivre ensemble ». Projet piloté par Madame Boucher, directrice de la bibliothèque communale. Le C.C.C.A. en liaison avec le copil VADA à invités ses membres à une découverte active du projet.
<u>Article 6 :</u> évaluer l'efficacité des politiques et pratiques de la commune qui concernent particulièrement les Aînés.	Cette évaluation figurera dans <u>le rapport d'activité final</u> à produire pour cette mandature. Les rapports du C.C.C.A. peuvent être transmis à la C.A.S. comme à la plate-forme Provinciale des CCCA.
<u>Article 28 :</u> Le C.C.C.A. dresse un rapport d'activité annuel et final de ses activités de l'exercice écoulé et un plan d'actions, ...	Un rapport annuel de l'exercice écoulé a été rédigé en 2015, 2016, 2017, 2018 et transmis aux Autorités Communales. Le dernier rapport de la mandature informera aussi sur les actions futures cohérentes.

18. PCDR – PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Agent traitant : Sylvie GILSON et Axelle BURLET (engagement depuis mai 2018)

Echevin en charge : législature 2018-2024 : Julien Delfosse - En charge de la participation, de la ruralité, du Plan Communal de Développement Rural, de l'Economie, de la Communication et de l'Alimentation durable



Les projets PCDR

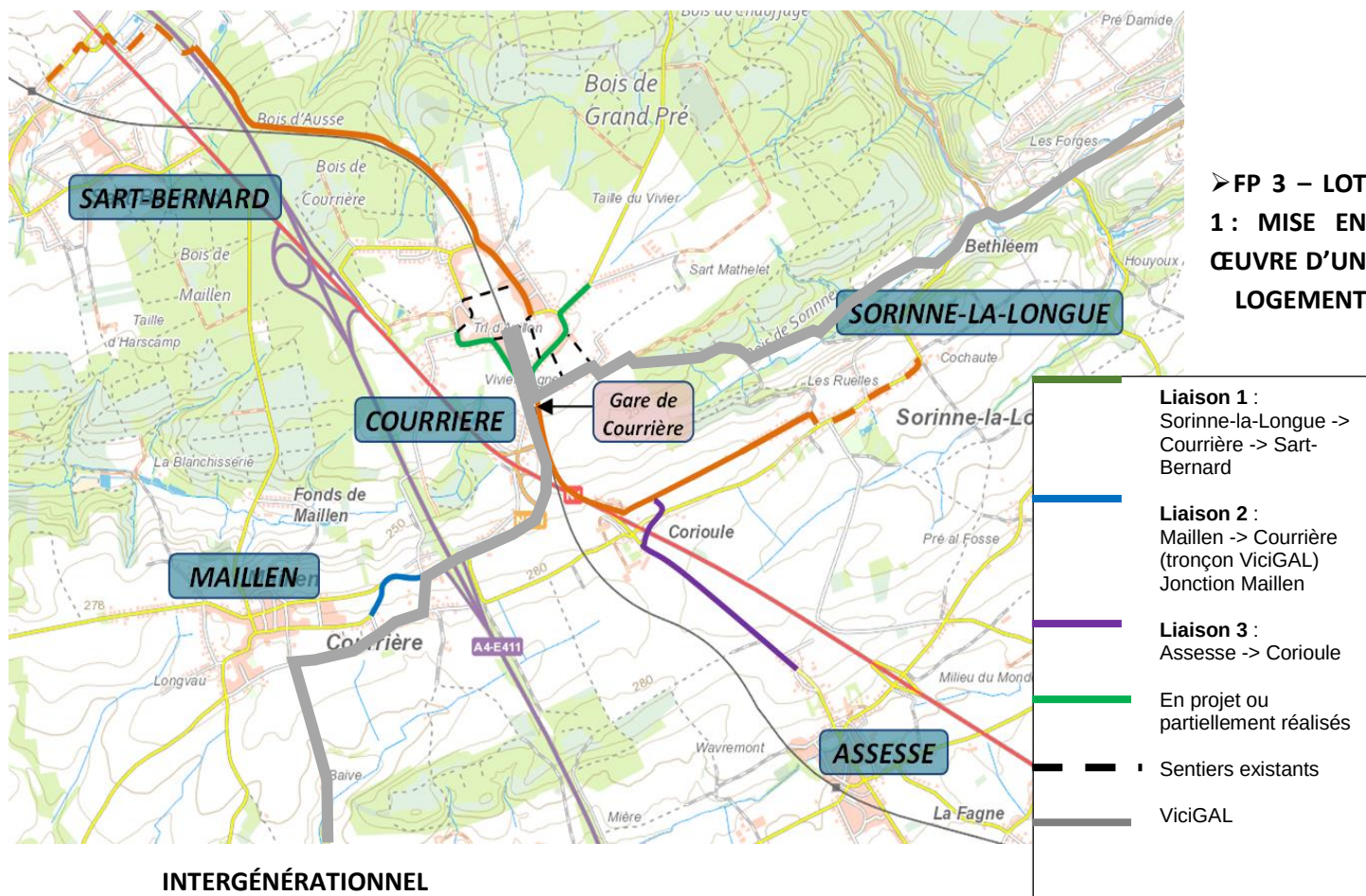
Le PCDR d'Assesse est un programme reprenant 54 projets concrets considérés comme importants pour le développement de la commune dans les 10 prochaines années. Ces projets ont été définis de manière participative, en consultant la population lors de réunions dans les villages, de groupes de travail thématiques et à travers la Commission de Développement Rural (CLDR).

La mise en place des projets du Programme Communal de Développement Rural (PCDR) de la commune d'Assesse sont aiguillés par la Fondation Rurale de Wallonie.

En 2018, l'Opération de Développement Rural d'Assesse a été marquée par l'avancement de quelques projets importants.

➤ **FP 1 – LOT 1 : CRÉATION DE LIAISONS COMMUNALES DE VOIES LENTES – PHASE 1**

- Objectifs du PCDR poursuivis :
 1. Développer un tourisme vert et diffus en valorisant les ressources patrimoniales locales.
 2. Développer dans les différents villages de l'entité des espaces de rencontre destinés à des activités conviviales, socio culturelles, sportives et/ou commerciales.
 3. Mettre en place une politique globale et cohérente en matière de mobilité pour tous en préservant les acquis.
 4. Protéger, développer et mettre en valeur les patrimoines bâtis, naturels et culturels ainsi que sensibiliser la population à la richesse de ceux-ci.
 5. Gérer durablement l'urbanisation et l'occupation du territoire à travers l'utilisation des outils communaux d'aménagements du territoire existants.
- Visite sur terrain afin de déterminer les propriétés et les aménagements de sécurisation à prévoir
- Élaboration, approbation et signature des conventions pour droit de passage ou acquisitions de bandes de terrains sur certains tronçons avec quelques propriétaires privés, Infrabel et la SNCB
- Actualisation de la fiche projet PCDR
- Suite 2019 : Réunion de coordination avec différents pouvoirs subsidiaires et acteurs du projet, mise en place d'une convention-faisabilité en Développement Rural, ...



○ Objectifs du PCDR poursuivis :

1. Développer dans les différents villages de l'entité des espaces de rencontre destinés à des activités conviviales, socioculturelles, sportives et/ou commerciales
2. Soutenir et encourager davantage les initiatives associatives et citoyennes d'intégration, d'entraide et de solidarité à travers une offre diversifiée de services et d'activités
3. Créer les conditions favorables au bien-être et à l'épanouissement des jeunes et des aînés, notamment via des échanges intergénérationnels.
4. Développer des logements peu énergivores pour tous (jeunes, aînés, familles monoparentales, personnes précarisées, ...)
5. Mettre en place une politique globale et cohérente en matière de mobilité pour tous en préservant les acquis
6. Gérer durablement l'urbanisation et l'occupation parcimonieuse du territoire à travers l'utilisation des outils communaux d'aménagement du territoire existants
7. Promouvoir l'utilisation rationnelle de l'énergie ainsi que les énergies renouvelables

- Projet conditionné par l'approbation du Rapport Urbanistique et Environnemental (RUE) – (entrée en vigueur en 2019)
- Partenariat avec l'ASBL 30/02 – motion de soutien par le conseil communal de l'ASBL 30/02 sur la ZACC de la Gendarmerie
- Mise en place d'un comité d'accompagnement afin d'épauler l'ASBL 30 février à la construction de leur projet de création d'un habitat solidaire comprenant une colocation pour personnes ayant un

handicap mental mais également afin d'identifier et mettre en place les synergies des projets de l'ASBL 30 février et de la commune

- Réactualisation de la fiche-projet au vu de la synergie envisagée entre le projet PCDR intergénérationnel et le projet de l'ASBL 20/02
- Suite 2019/2020 : études sur un mode de gestion, sur le modèle Community Land Trust, délimitation de terrains en vue de l'élaboration d'un bail emphytéotique, ...

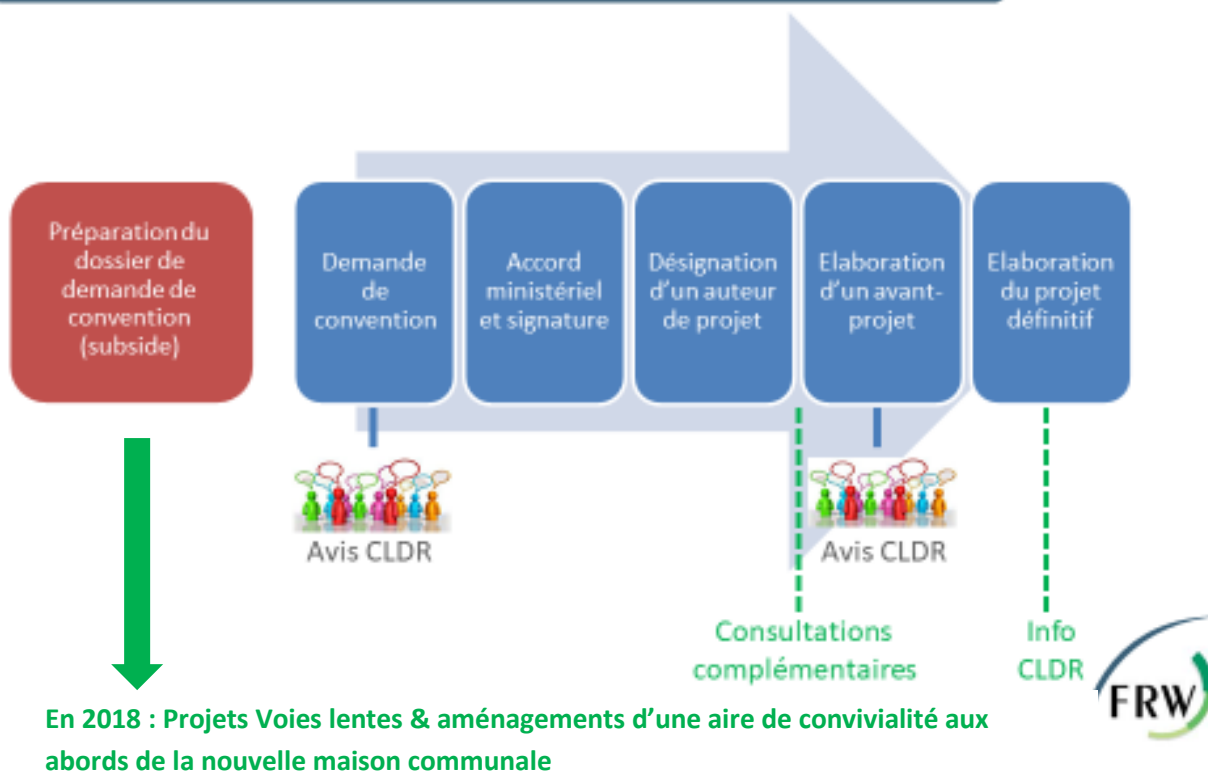
➤ **FP 9 – LOT 1 : AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE DE CONVIVIALITÉ AUX ABORDS DE LA NOUVELLE MAISON COMMUNALE**

- Objectifs du PCDR poursuivis :
 1. Développer dans les différents villages de l'entité des espaces de rencontre destinés à des activités conviviales, socio-culturelles, sportives et/ou commerciales.
 2. Créer les conditions favorables au bien-être et à l'épanouissement des jeunes et des aînés, notamment via des échanges intergénérationnels.
 3. Gérer durablement l'urbanisation et l'occupation du territoire à travers l'utilisation des outils communaux d'aménagement du territoire existants.



- Marché de service pour désigner un auteur de projet – réalisation d'un « concours » (avec l'accompagnement du Domaine provincial de Chevetogne) entre différents paysagistes afin d'envisager l'aménagement global du site + désignation de l'auteur de projet : Atelier Paysage
- Recensement et analyse des réflexions émises par le CCCA suite aux visites de différents espaces de détente intergénérationnels et plaines de jeux
- Attribution de l'auteur de projet : Atelier paysage
- Constitution de dossiers pour pouvoirs subsidants : DR, Infrasport, Espaces verts
- Actualisation de la Fiche-projet + réalisation d'une première esquisse en vue de l'introduction de demandes de subsides auprès des pouvoirs régionaux
- Suite 2019 : réunion de coordination avec les différents acteurs du projet, mise en place d'une convention-faisabilité en Développement Rural, ...

PROCÉDURE DR – PHASE D'ÉTUDE DU PROJET



➤ FP 25 – LOT 2 : PROMOTION ET MISE EN ŒUVRE DU VOLONTARIAT

- Objectif du PCDR poursuivis :
 1. Soutenir et encourager d'avantage les initiatives associatives et citoyennes d'intégration, d'entraide et de solidarité à travers une offre diversifiée de services et d'activités.
 2. Créer les conditions favorables au bien-être et à l'épanouissement des jeunes et des aînés, notamment via des échanges intergénérationnels.
 3. Améliorer l'efficacité de l'information aux citoyens, notamment en favorisant leur participation et leur implication dans la vie de l'entité

- Mise en place du GT Bénévolat – 2 réunions en 2018
- Suite 2019 : identification d'une ou des actions, réalisation d'un estimatif

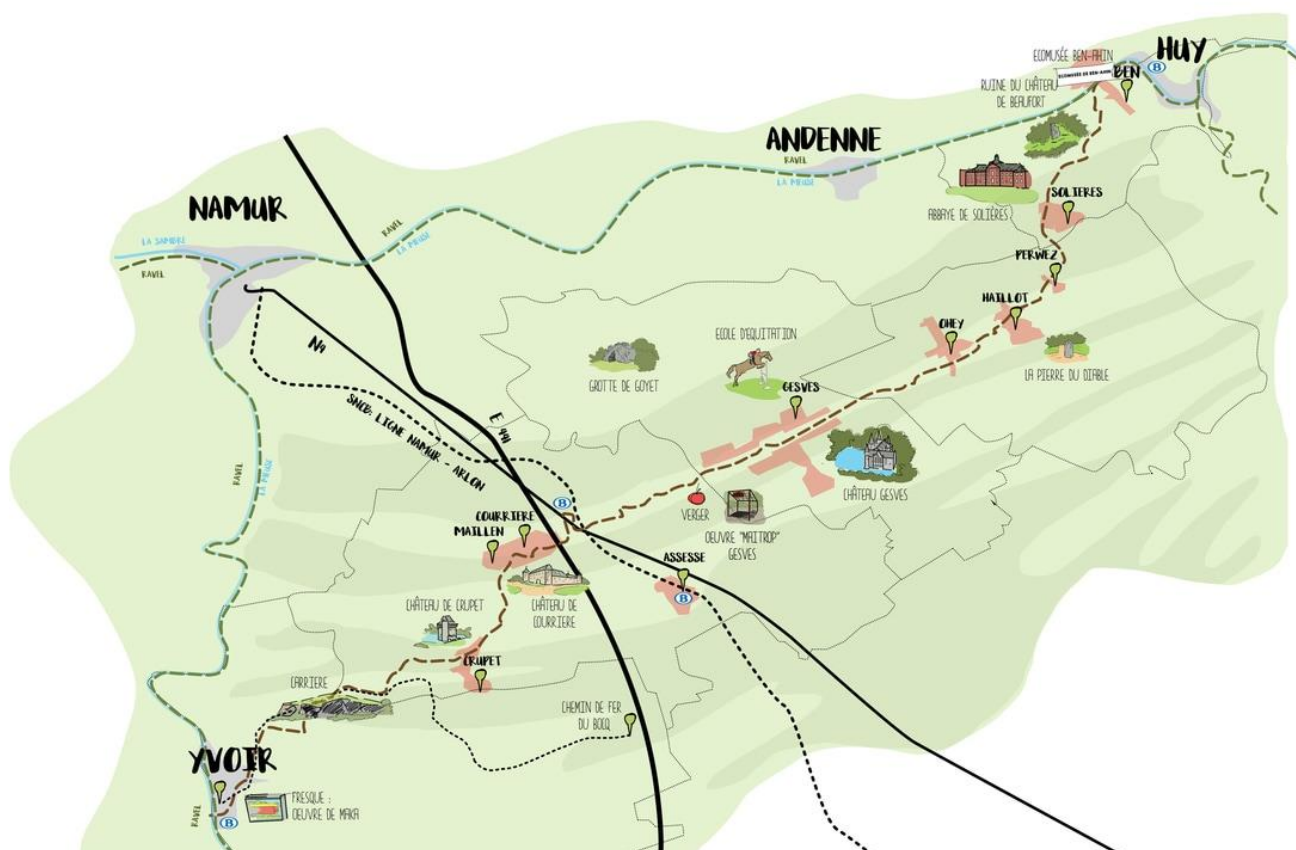
➤ **FP 43 – LOT 3 : AMÉNAGEMENT DU SITE NATUREL DE L'ANCIENNE CARRIÈRE DE SORINNE-LA-LONGUE**

- Objectif poursuivis :
 1. Protéger et stimuler le développement de la biodiversité présente sur le site.
 2. Faire du site un lieu de sensibilisation à l'environnement et au patrimoine local.
 3. Inscrire le site dans l'offre communale de tourisme vert et diffus, dans le respect de la nature.
- Réflexions sur projet, identification du projet et des hypothétiques pouvoirs subsidants
- Visites de terrains réalisées avec le GAL Tiges et Chavées, agents DNF, citoyens
- Suite 2019 : actualisation fiche-projet, réalisation cahier des charges, sollicitation de subside

➤ **FP 54 – LOT 3 : « VICIGAL – CRÉATION D'UNE VOIE VERTE AU CŒUR DU CONDROZ » (PROJET TRANSCOMMUNAL EN DÉVELOPPEMENT RURAL ASSESSE-GESVES-OHEY-YVOIR)**

Projet coordonné par le GAL Tiges et Chavées

- Objectif projet : Cf. FP 1 – lot 1 : Création de liaisons communales de voies lentes – Phase 1
- Finalisation de l'avant-projet par l'INASEP
- une réunion du comité de suivi et plusieurs réunions de coordination intercommunales
- Recherche de subsides complémentaires, d'alternatives d'itinéraires/ étude sur révision du tracé en vue de faire diminuer la part communale qui dépassait l'enveloppe budgétaire initiale
- Suite 2019 : continuité de 2018 avec des recherches de subsides, étude géotechnique, convention-réalisation en développement rural, ...



Réflexion sur l'opération de développement rural en général

2018 aura été une année de transition dans l'Opération de Développement Rural d'Assesse, et ce à divers niveaux :

- La démission de Pierre Tasiaux fin décembre 2017 a débouché sur l'installation d'un nouveau bourgmestre (Dany Weverbergh) qui est devenu, début 2018, président de la CLDR.
- Les élections communales ont rendu la 2^{ème} partie de l'année peu propice aux réunions citoyennes et ont débouché sur l'installation d'un nouveau président de la CLDR, Julien Delfosse (échevin en charge du PCDR).
- Parallèlement, plusieurs projets importants ont fait l'objet d'un travail fondamental à leur avancement, même si parfois peu visible (travail administratif et d'auteur de projet). Cf projets supra.

Du fait de ces différents éléments, la CLDR ne s'est réunie qu'à une seule reprise en 2018 :

Réunion du 21 mars 2018

La 1^{ère} partie de cette réunion a été consacrée à répondre à une demande de la CLDR, en lien avec la fiche-projet « Aménagement de certains points noirs problématiques en matière de sécurité routière ». Elle a consisté en une information du Service Public de Wallonie (DGO1 – Direction des routes) sur la gestion des routes régionales, avec un focus sur les projets concernant la commune d'Assesse. Les membres de la CLDR, mais aussi de la CCATM (qui avaient été invités pour ce point) ont pu ensuite poser leurs questions et échanger avec les intervenants.

La 2^{ème} partie a permis de faire le point sur différents projets en cours :

- l'aménagement d'une aire multifonctionnelle aux abords de la Maison communale (avec notamment la désignation d'un représentant de la CLDR pour participer au jury de sélection de l'auteur de projet) ;
- un retour sur la 1^{ère} réunion du GT « Bénévolat » mise en place par la CLDR dans le cadre de la fiche-projet « Promotion et mise en valeur du bénévolat » ;
- l'aménagement du bois didactique de Courrière ;
- le projet « Liaisons douces » ;
- l'aménagement de l'ancienne carrière de Sorinne-la-Longue, pour lequel une opportunité de subside existe dans le cadre de la mesure 7.6 du PWDR.

Par ailleurs, la CLDR a mis en place un groupe de travail ouvert au public sur la thématique du bénévolat. Celui-ci s'est réuni à deux reprises en 2018 :

Réunion du 15 mars 2018

Cette 1^{ère} réunion (24 participants) a permis d'identifier une cinquantaine de pistes d'actions pour aider les associations à trouver de nouveaux bénévoles, ainsi que pour les aider à fidéliser et/ou à valoriser leurs bénévoles. Une synthèse de cette réunion a été soumise au Collège, mettant en évidence trois grandes idées qui sont plus particulièrement ressorties des échanges, car permettant d'intégrer de nombreuses pistes d'actions évoquées. Le Collège communal a approuvé ces différentes pistes et laissé la possibilité au GT de choisir sur laquelle il veut travailler :

- Organisation d'une rencontre/journée du bénévolat
- Création et gestion d'une plateforme collaborative pour les associations
- Transmission d'informations, conseils, trucs et astuces aux associations

Réunion du 14 juin 2018

L'objectif de cette 2^{ème} réunion (9 participants) était :

- d'identifier le projet sur lequel le GT souhaite travailler en priorité ;
- préciser le projet afin de soumettre une proposition concrète au Collège.

Vu la faible représentation du secteur associatif parmi les participants à la réunion, le GT a demandé de poursuivre la réflexion au cours d'une nouvelle réunion, à une date à fixer après les élections communales. Vu l'engouement lors de la première réunion, il semble que la date choisie n'était pas idéale, et il aurait été dommage de choisir le projet en comité restreint. Un tour de table est toutefois réalisé pour recueillir l'avis de chacun sur les pistes de projets ressortant de la 1^{ère} réunion.

Nouveaux projets à entreprendre en 2019

- Aménagement d'espaces de convivialité dans les villages
- Recensement et mise en valeur du Petit Patrimoine populaire Wallon
- GT communication

19. GESTION de PROJETS

Agent traitant : Axelle BURLET

• **CAMPAGNE DE STÉRILISATION ET D'IDENTIFICATION DES CHATS DOMESTIQUES 2018**

La campagne d'identification, d'enregistrement et de stérilisation des chats domestiques mise en place par le Ministre du Bien-être animal

Depuis le 1er novembre 2017, de nouvelles mesures concernant l'identification, l'enregistrement et la stérilisation des chats sont en vigueur. Ces mesures permettent de retrouver plus facilement les chats perdus et évitent, lorsqu'ils sont recueillis dans les refuges, qu'ils soient euthanasiés faute de place. En outre, pour lutter contre la prolifération problématique des chats, tous les chats doivent désormais être stérilisés.

Un programme de soutien aux responsables de chats est organisé dans 83 communes wallonnes grâce au soutien financier du Gouvernement wallon dont la commune d'Assesse.

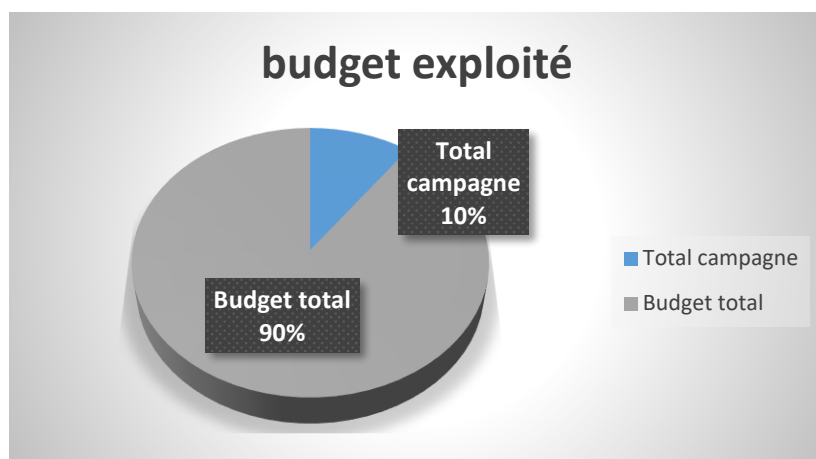
PROCEDURE

Après avoir contacté les vétérinaires de la commune d'Assesse et signé une convention avec les intéressés, un règlement et une procédure ont été mis en place dans le but de générer des tickets modérateurs pour les propriétaires de chat. Ce ticket donnant droit à une réduction sur les frais d'honoraires du vétérinaire pour : l'identification et enregistrement du chat - 10€, la stérilisation d'un mâle - 20€, et/ ou la stérilisation d'une femelle - 30€. Cette réduction était cumulable au maximum de 2 chats par ménage.

En cette année 2018, nous avons donc recensé :

- 10 identifications de chats et chattes
- 7 ovariectomies chattes
- 4 castrations chats

Le crédit budgétaire prévu s'élevant à 3490€, 390€ ont seulement été exploités. Ce faible intérêt pour cette campagne peut s'expliquer de part un timing trop restreint au niveau de la campagne : 3 mois et de part une intervention financière de la commune trop faible. Si une nouvelle campagne de ce type devait être rééditée, une réduction financière plus importante, pour les propriétaires de chat, pourrait-être envisagée afin d'inciter d'avantage ceux-ci.



• CAMPAGNE DE STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS 2018/2019

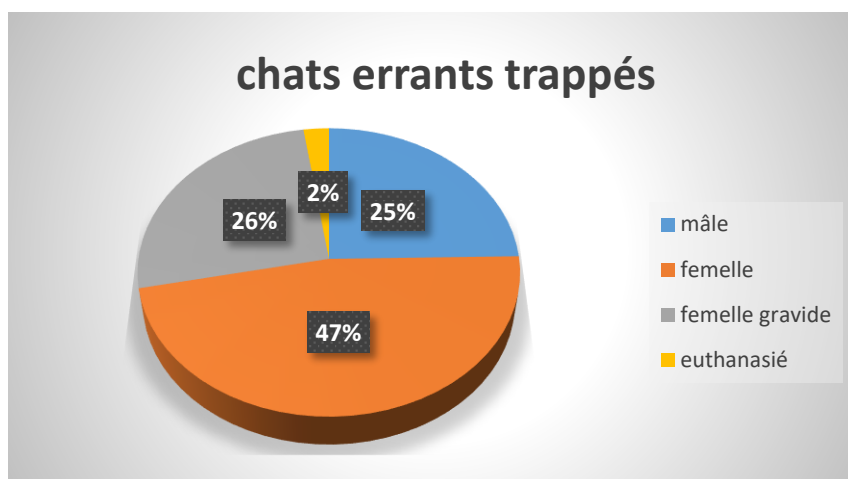
Afin de limiter la prolifération incontrôlée des chats errants sur le territoire communal et faisant suite à la campagne d'identification, d'enregistrement et de stérilisation des chats domestiques réalisée en 2018 sur la commune d'Assesse. La commune d'Assesse a décidé d'adhérer à la campagne de stérilisation des chats errants lancée par le Ministre wallon du bien-être animal, Monsieur Carlo Di Antonio. Un budget total de 4000€ a été alloué à cette campagne (plafonné à 50 % de subsidy) et la totalité de celui-ci a été épuisé.

Concrètement, comment cela s'est passé ?

Une convention a été passée directement entre l'asbl de protection animale APA et la commune. APA a pris alors en charge les captures, opérations et remise sur site. L'administration communale a défrayé l'asbl pour les services rendus. APA s'occupe quotidiennement des animaux errants et abandonnés et, par conséquent, dispose des connaissances et du matériel requis.

Les animaux sains ont donc été stérilisés, gardés en observation au moins pendant 24h (castration) ou 72h (stérilisation). Les chats errants ont reçu une entaille à l'oreille, en vue de les identifier facilement. Les animaux malades incurables ont été euthanasiés, afin de ne pas les laisser souffrir inutilement et d'éviter qu'ils n'infectent éventuellement leurs congénères.

- Chats stérilisés : 83
 - Chats mâles : 21
 - Femelles : 62 (dont 22 gravis)
 - Localisation des chats stérilisés :
 - Assesse : 4
 - Courrière : 31
 - Florée : 14
 - Maillen : 9
 - Sart-Bernard : 25
- Chats euthanasiés : 3
- Cage achetée : 0



Nouveaux projets en réflexion en 2018 et à entreprendre en 2019

- Appel à projets : « c'est ma ruralité » - lien avec projet PCDR FP 16 « Aménagement d'un espace de convivialité à Florée »
- Appel à projets : « recensement et mise en valeur du pppw » - lien avec projet PCDR FP 24 « Rénovation et mise en valeur du PPPW »
- Appel à projets : « verdissement des flottes de véhicules des pouvoirs locaux »
- Programme stratégique transversale

Formations

- Gestion de projets (UVCW - 11/2018)
- L'essentiel des marchés publics (UVCW - 10/2018)

20. CADRE DE VIE – Service Energie/Logement (ecopasseur) – Environnement – Urbanisme/CCATM

Agents du Service:

- TRIPNAUX Hélène : Chef de service (traitement des dossiers urbanistiques et environnementaux, gestion et organisation du service) – Temps plein.
- JANDRAIN Jean-François : Agent du service (traitement des dossiers urbanistiques et environnementaux), Secrétaire de la CCATM et Conseiller en Aménagement du Territoire et Urbanisme – Temps plein.
- POLET Frédérique : Agent du service (traitement des dossiers urbanistiques et environnementaux, secrétariat et archivage) – Temps plein.
- DAWANT Xavier : Interim Environnement depuis le départ de GILAIN Natacha (février 2017) jusqu'au mois de mai 2018 – Temps plein.
- DEVAUX Guy-Loup : Eco-conseiller et conseiller en mobilité – Temps plein depuis juin 2018
- LEGROS Sophie : Eco-passeur (traitement des dossiers en lien avec l'énergie et le logement) - Mi-temps avec la Commune de Profondeville.

1. MISSIONS GENERALES POURSUIVIES AU SEIN DU SERVICE CADRE DE VIE

Volet énergie

Sophie LEGROS occupe le poste d'Ecopasseur depuis octobre 2016 à temps plein sur 2 communes partenaires, Profondeville et Assesse.

Elle est présente à Assesse les jeudis et vendredi ainsi qu'un mercredi sur deux. Elle est également à la disposition du public aux heures de permanence du service Urbanisme et sur rendez-vous au 083/63.68.58 pour toute question d'énergie.

Ses missions :

- **Mission générale d'information :**

Des missions auprès des citoyens sur les matières du développement durable/logement/énergie, et notamment la diffusion de toutes informations relatives à l'Ecopack, aux primes, à la rénovation des bâtiments privés en ce qui concerne l'amélioration énergétique.

Informations concernant la réglementation PEB, la salubrité des logements, etc.

Organisation, en synergie avec la bibliothèque et la responsable énergie du C.P.A.S, Ingrid ULENS, d'un atelier ECOWATCHERS, animé par l'A.S.B.L. Emprunte. Ce programme qui a pour objectif d'apprendre les bons « truc » en matière de réduction des consommations d'énergie et de chasse au gaspillage. L'action s'est déroulée d'octobre 2018 à juin 2019.

Diffusion de fiches énergie mensuelles via le courrier électronique, à destination du personnel communal, personnel du CPAS, du Tourisme et de l'enseignement.

Action de sensibilisation lors de la soirée d'accueil des nouveaux habitants.

Amélioration des outils de communication : articles mensuels dans le bulletin communal et fichiers téléchargeables sur le site de la commune.

Actualisation de la documentation mise à disposition aux guichets de la commune et du CPAS

Gestion des déchets dans les écoles :

- Invitations à la participation dans les écoles fondamentales de l'entité.
- Distribution de nouvelles poubelles de tri, mise à jour des visuels sous forme d'autocollant.
- Invitation de l'A.S.B.L GOODPLANET pour rappeler les bons gestes sous la forme de deux animations : PPP- Pays Pas Propre - pour les maternelles et le degré inférieur et MIR –Module d'Initiation au Recyclage- pour le degré supérieur.

- **Mission énergie :**

- ✓ Suivi du projet POLLEC 2

Dans le cadre du développement d'un Plan Local pour l'Énergie, POLLEC 2, dans lequel la commune s'est engagée volontairement en signant la Convention des Maires le 13 décembre 2016 la commune a pu réaliser une évaluation de sa vulnérabilité au changement climatique.

Le BEP, coordinateur supra-local, a publié un Plan d'Action Climat Énergie qui a été présenté et validé par le conseil communal de juin 2017.

L'Ecopasseur a participé, dans ce cadre, avec les autres communes partenaires, à la recherche d'actions prioritaires à mettre en place pour faire face aux changements climatiques et rendre les communes plus résilientes.

3 actions ont été priorisées :

- d La mobilité avec la mise à disposition de parking de délestage pour encourager le covoiturage : La commune d'Assesse a rentré un dossier auprès du BEP qui se charge de transmettre au SPW. A concrétiser en 2019.
- d La rénovation des bâtiments publics avec la mise en place d'un CPE (contrat de performance énergétique) : La commune d'Assesse a rentré un dossier auprès de BEP pour l'Ecole de Courrière. Le BEP souhaite lancer un projet pilote sur un bâtiment améliorable qui sera choisi parmi les communes POLLEC2. A concrétiser en 2019.
- d La rénovation des bâtiments privés : La commune a aussi marqué son intérêt pour un projet avenir, présenté par le GAL « Tiges et Chavées », sur le territoire des 3 communes partenaires, dans le cadre de l'appel à candidature de la DGO4 pour le "lancement de plateforme de rénovation énergétique". La candidature du GAL a été retenue, le projet de plateforme énergétique appelée IsoTaMaison doit être validé par le collège et devrait s'étendre sur 3 années.

- ✓ Performance énergétique des bâtiments

L'Ecopasseur a aussi pour mission le contrôle du respect des normes en matière de performance énergétique, PEB, dans les permis d'urbanisme introduits pour la création de logements.

Sur les 56 permis d'Urbanisme octroyés en 2018 pour la création de logements, 58 nouveaux logements sont concernés.

En ce qui concerne les missions PEB, sur les 95 demandes de permis d'urbanisme traitées, on a 10 Déclarations finales, 6 Déclarations d'exception, 35 Déclarations simplifiées et 44 Déclarations initiales ont été contrôlées.

- ✓ Primes énergies communales

En continuité avec les années précédentes, l'Ecopasseur a traité les primes énergies communales octroyées par le Collège Communal pour toute prime énergie accordée par la région pour les mêmes travaux. (Voir conditions). En 2018 3 primes ont été octroyées pour un montant total de 1048 euros. Réalisation d'un cadastre énergétique des bâtiments communaux. Mise en place d'une comptabilité énergétique mensuelle et établissement de la liste des investissements prioritaires dans ces bâtiments en vue de leur amélioration énergétique.

- ✓ Cadastre énergétique

15 bâtiments sont repris dans la comptabilité énergétique, notamment nos écoles qui font l'objet d'une attention particulière.

- ✓ Plusieurs mesures correctrices apportées aux installations en 2018, notamment :

Adaptation des courbes de chauffe en fonction des besoins des occupants

Adaptation de la programmation des chaudières en fonction des horaires d'occupation

Vigilance sur des consommations exceptionnelles d'eau dans les cimetières notamment et dans les centres sportifs

Régulation du système chauffage et ventilation dans le bâtiment communal

- ✓ Investissements réalisés pour réduire l'impact énergétique des bâtiments communaux et le confort des habitants:

Au presbytère d'Assesse :

- Marché de remplacement des portes d'entrée
- Isolation de la cage d'escalier
- Pose de faux-plafonds

Ecoles de Sart Bernard

- Gestion de la surchauffe par la mise en place de stores dans les classes

Ecole de Courrière :

- Remplacement des châssis des sas d'entrée

Office du tourisme :

- Remplacement de la cuve à mazout
- Remplacement du ballon ECS de 150l par un 10l sous évier.

Projet d'investissement dans les énergies renouvelables : attribution par le Collège Communal du marché pour l'installation d'une unité de production d'énergie solaire sur le bâtiment de la maison communale.

- **Missions logement :**

Mise à jour, en collaboration avec d'autres services, d'un inventaire :

- Des bâtiments inoccupés appartenant à des personnes de droit public
- Des terrains à bâtir : 2 lots restant dans le lotissement des Loges
- Des logements inoccupés en vue de favoriser leur prise en gestion ou en location
- Des possibilités de relogement d'urgence, en concertation avec le CPAS

Diffusion de toute information nécessaire au titulaire de droits réels quant à la prise en gestion ou en location de l'immeuble inoccupé par les opérateurs publics, les AIS.

Promotion du système de convention entre l'AIS et les citoyens grâce à l'octroi d'une prime communale pour l'insertion d'un logement dans le circuit locatif social. En 2018, 5 primes communales ont été octroyées pour un montant total de 1533.33 euros

Mise en location (baux emphytéotiques) de biens communaux pour la mise en place de logements sociaux : Suivi des projets :

- 5 Logements rue du Pourrain à Assesse : en construction
- 2 logements rue Pavée à Courrière en construction

Volet environnement / Mobilité

- Traitement administratif des déclarations environnementales, des permis d'environnement et des permis uniques
- Traitement administratif des dossiers en lien avec le monde agricole
- Gestion administrative de divers projets en lien avec l'environnement : projet chiroptères à Crupet en collaboration avec NATAGORA, projet écolieux, nuit de l'obscurité, projet de réhabilitation écologique de la carrière de Sorinne-la-Longue,...
- Mobilité : suivi de la formation de conseiller en mobilité, animations dans les écoles, animation à destination du personnel communal, analyse des problématiques de mobilité relevées sur le territoire communal, placement de radars préventifs.

Volet urbanisme/Aménagement du territoire/CCATM

- Conseil à la population quant à la compréhension et à la bonne interprétation des différents articles du Code Wallon et du Code du Développement Territorial (CoDT).

- Information précise des demandeurs afin que ceux-ci introduisent des dossiers complets, tant au niveau du contexte juridique qu'au niveau des différents documents à introduire.
- Analyse des avant-projets, en termes de respect des différentes réglementations, indications et guides en vigueur (CoDT, plan de secteur, prescriptions urbanistiques, Guide Régional d'Urbanisme,...) et organisation des réunions d'avant-projet imposées par le nouveau Code (voir ci-après).
- Analyse des dossiers reçus au niveau de la complétude de ceux-ci, des instances à consulter, des délais à imposer,...
- Réalisation du travail administratif : organisation des enquêtes publiques, des annonces de projets, rédaction des rapports, envois des courriers,...
- Information précise et circonstanciée du Collège/Conseil avant les prises de décisions.

Au niveau des permis d'urbanisation :

- En collaboration avec le Service Travaux de la Commune, fournir aux candidats lotisseurs, avant l'introduction de la demande officielle, les différents éléments techniques (voirie, égouttage, urbanistique,...) nécessaires à la bonne constitution du dossier de permis d'urbanisation.
- Analyse des dossiers reçus au niveau de la complétude de ceux-ci, des instances à consulter, des délais à imposer, des prescriptions urbanistiques proposées,... Cette analyse est d'autant plus importante vu la complexité des dossiers de demande de permis d'urbanisation et vu les nouvelles impositions du CoDT.
- Examen, en collaboration avec le Service Travaux, des cahiers spéciaux des charges, afin d'imposer ou de confirmer certaines exigences en matière d'équipement de voirie et d'égouttage.
- Réalisation du travail administratif : rédaction des rapports, organisation des enquêtes publiques et des annonces de projet, envois des courriers,...
- Vérification de la concordance des demandes de permis déposées avec les différents schémas, guides et règlements en vigueur.
- Information précise et circonstanciée du Collège avant la prise de décision.
- Gestion continue des dossiers après la délivrance : implantation, PEB, numérotation, raccordement à l'égout public, dépôt de déclarations environnementales (citernes, épuration individuelle), gestion des garanties bancaires (plantations, aménagement de voirie),...

2. Dossiers traités au cours de l'année 2018 au sein du service « cadre de vie »

- Suivi administratif du dossier « Etablissement d'un rapport urbanistique et environnemental » dans le cadre de la mise en œuvre de la ZACC de la Gendarmerie,
- Gestion des demandes d'autorisations urbanistiques (déclarations, permis), environnementales (déclarations, permis), permis uniques,
- Suivi administratif des demandes de régularisation d'infractions urbanistiques, information de la population,
- Rédaction de diverses demandes de permis d'urbanisme dans le cadre de l'application de l'article D.IV.22 du CoDT,
- Etablissement des canevas de courriers de gestion de demandes urbanistiques et environnementales,
- Rédaction de courriers d'informations urbanistiques et environnementales à destination des citoyens,
- Rédaction d'informations notariales,
- Rapport de prévention de la zone NAGE: suivi des diverses demandes,
- Collaboration avec les groupes de travail « Chemins et sentiers publics » et « Petit patrimoine populaire » : transmission d'informations urbanistiques et cadastrales,
- Suivi administratif du dossier visant la mise en place du collecteur et de la STEP Assesse,
- Suivi administratif du dossier relatif à la vente de terrains communaux sis rue des Loges à Crupet,

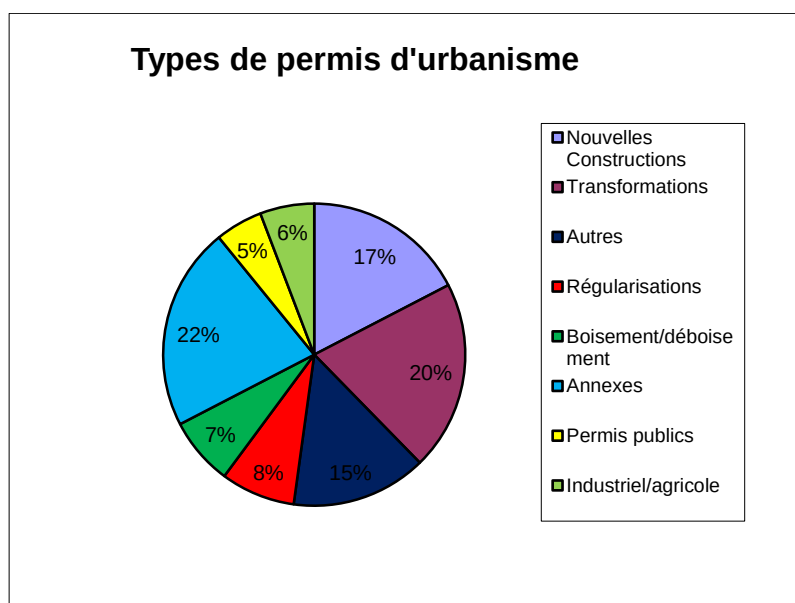
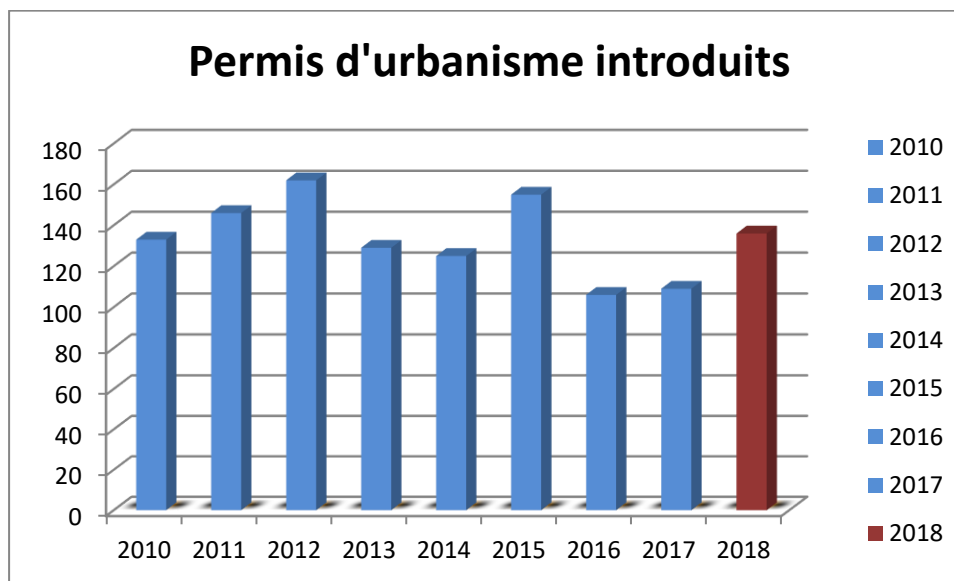
- Etablissement des ordres du jour des séances du Collège et du Conseil pour le service urbanisme.
- Encodage informatique des permis d'urbanisme, d'urbanisation,... via le programme urbaweb.
- Collecte des différentes données : statistiques, cadastrales,... en vue de les communiquer aux services adéquats.
- Suivi administratif des dossiers visant de nouvelles dénominations de voiries, ainsi que des permissions de voiries.
- Suivi des « dossiers litigieux » en matière urbanistique et environnementale sur la Commune, en collaboration avec la zone de Police locale.
- Suivi des dossiers éoliens.
- Suivi de dossiers relatifs à la problématique du déplacement de grandes quantités de terres.
- Réalisation de diverses enquêtes publiques.
- Gestion de la partie urbanistique des projets élaborés par la Commune d'Assesse, le CPAS, le GAL,...
- Collaboration avec VIVAQUA concernant le renouvellement de certaines citernes à mazout présentes dans la zone de prévention de captage (donc plusieurs concernant des bâtiments communaux).
- Gestion des permis intégrés selon les dispositions du décret du 5 février 2015 relatif aux implantations commerciales

GESTION DES PERMIS D'URBANISME

Au total, au cours de cette année, 136 demandes de permis d'urbanisme ont été déposées :

- 20 % des demandes concernaient des transformations de bâtiments existants.
- 17 % des demandes concernaient des nouvelles constructions, dont un projet d'immeubles comportant 18 logements (refusé).
- 22 % des demandes concernaient des constructions de volumes annexes (extension, garage, abri de jardin, car-port, serre,...).
- 7 % des demandes concernaient des travaux d'abattage d'arbres/plantations.
- 8% des demandes concernaient la régularisation de travaux réalisés sans autorisations préalables.
- 5 % des demandes concernaient des travaux d'utilité publique, situé dans le zoning industriel ou en zone d'équipements communautaires et de services publics (halls industriels, collecteur INASEP, création de logements pour le CPAS, création d'un giratoire).
- 6 % des demandes concernaient des constructions industrielles/agricoles.

Au 31/12/2018, 108 permis ont été autorisés, 21 refusés, 5 toujours en cours d'instruction et 2 considérés comme incomplet (et non réintroduit).



Les principales motivations de refus sont :

- Suivi de l'avis défavorable du Fonctionnaire Délégué, de la CCATM, de la Commission Royale des Monuments Sites et Fouilles (pour les biens situés dans les périmètres de classement) ou de tout autre instance, Direction ou Commission.
- Le non-respect des prescriptions urbanistiques des lotissements, du Guide Régional d'Urbanisme, du plan de secteur (principalement concernant les projets situés en zone agricole et en zone forestière et la compatibilité de ceux avec les différentes zones),...
- La non intégration du projet par rapport au contexte bâti et/ou à son environnement immédiat.
- Le non-respect du Schéma de Développement Communal en matière de densité et de superficie minimale des logements (lors de la division de bâtiments existants).
- Le non-respect des normes de salubrité en matière principalement d'éclairage naturel des logements.
- Le non-respect des caractéristiques architecturales initiales des anciens bâtiments (notamment les bâtiments agricoles), ne permettant plus une lecture claire des fonctions initiales de ceux-ci.
- Travaux réalisés sans autorisations préalables.

Une attention toute particulière a également été apportée au respect du CoDT en matière de composition de dossier, de respect des prescriptions urbanistiques (motivation des éventuels écarts) et des composantes énergétiques.

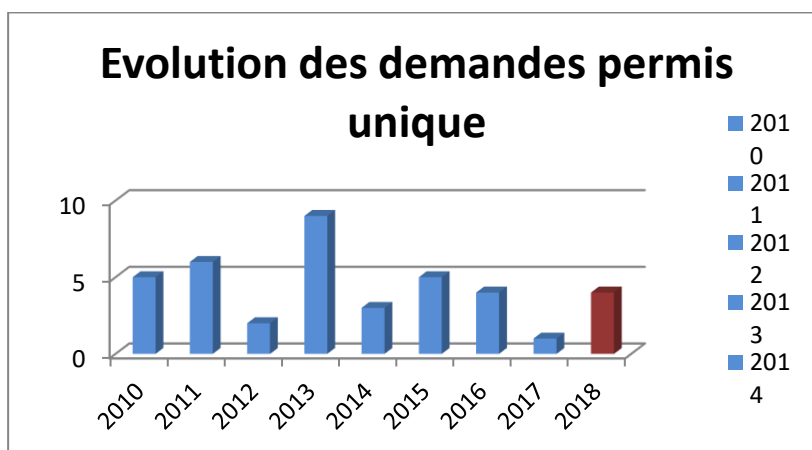
GESTION DES PERMIS D'URBANISATION

Au cours de l'année écoulée, 3 demandes de permis d'urbanisation ont été introduites :

- Une demande pour la création d'un quartier résidentiel 20-22 habitants avec ouverture de voirie à 5330 SART-BERNARD – Demande retirée.
- Une demande pour la création de 6 lots à bâtir à 5333 SORINNE-LA-LONGUE – Demande refusée.
- Une demande de modification d'un ancien permis de lotir sis à 5330 MAILLEN – Procédure actuellement toujours en cours d'instruction.

GESTION DES PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Permis unique de classe 2



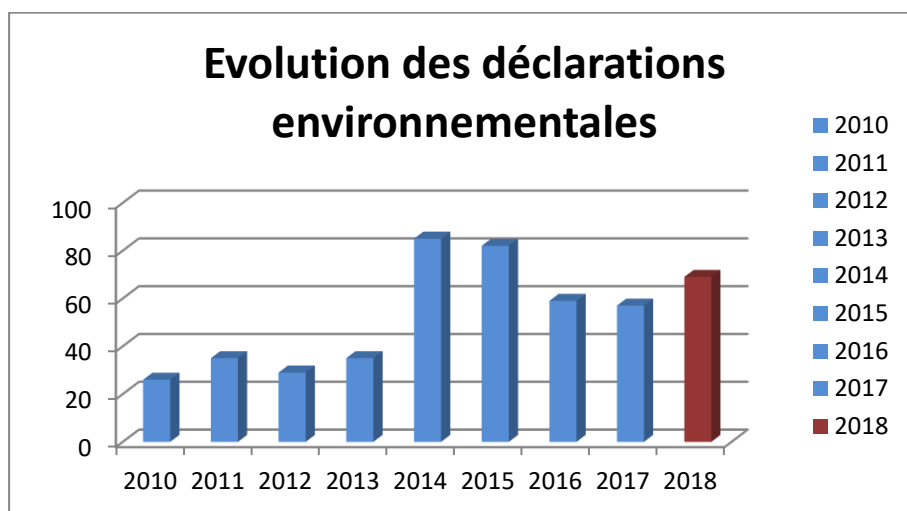
Ces demandes concernent la transformation et l'extension d'un poste haute-tension, l'extension d'un garage automobile, l'extension d'une exploitation agricole et maintien en activité d'une unité de production.

Permis d'environnement de classe 2

Au cours de l'année 2018, 7 demandes de permis d'environnement de classe 2 ont été introduites : modification des conditions d'exploitation d'un manège, installation de stations d'épuration individuelles et renouvellements de permis arrivés à échéance.

Déclaration environnementale

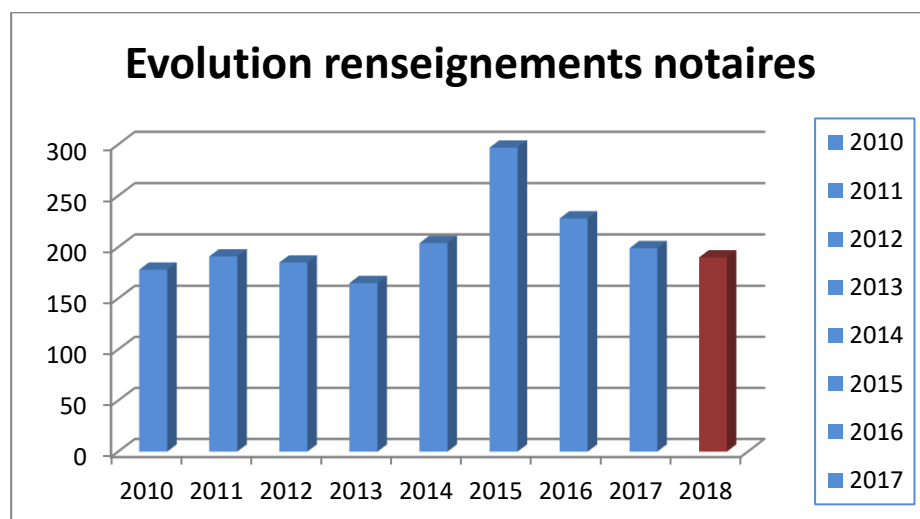
Au cours de l'année 2018, 69 demandes de déclarations environnementales ont été introduites.



Celles-ci concernent la mise en activité ou le maintien en activité de stations d'épuration individuelles, de citernes à mazout de + de 3000 litres (notamment dans la zone de prévention de captage de VIVAQUA), de citernes à gaz, le renouvellement d'activités commerciales (garage, atelier,...), la transformation de cabines électriques, la transformation de stations de télécommunication, la mise en activité d'un pont d'élévateur et d'une unité de production, tir de feux d'artifice ainsi que le maintien en activité d'exploitations agricoles et de garages automobiles.

Rédaction d'informations notariales, certificats d'urbanisme n°1 et 2

Pour l'année 2018, le service urbanisme a traité 190 demandes de renseignements notariaux.



Quatre demandes de certificat d'urbanisme n°1 et deux demandes de certificat d'urbanisme n°2 ont été analysés lors de l'année écoulée.

Il est également bon de préciser que le Service Urbanisme a traité, au cours de ladite année, 20 demandes de divisions notariales. Ces projets de divisions concernent parfois de grands terrains (comportant un nombre important de lots), ce qui empêche d'avoir une maîtrise globale de la zone en termes d'aménagement de voirie, d'égouttage et de gestion des impétrants. La question se pose concernant d'une part les charges d'urbanisme à imposer lors de la délivrance des permis d'urbanisme et du respect de la proportionnalité des frais d'équipements et d'autre part, le respect des densités telles que définies dans le Schéma de Développement Communal.

3. Les outils d'aménagement locaux (SDT, PDS, GRU, SDC, SOL, GCU, Autres...)

APPLICATION DU SCHEMA DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL ET REFLEXION QUANT A LA MISE EN PLACE D'UN GUIDE COMMUNAL D'URBANISME

Le Conseil Communal a décidé, en sa séance du 12 octobre 2005, le principe d'élaboration d'un Schéma de Structure Communal (actuellement SDC) et d'un Règlement Communal d'urbanisme (actuellement GCU), pour les raisons suivantes :

- La volonté de la Commune d'Assesse de se doter d'outils et de structures efficaces en matière d'Aménagement du Territoire et d'Urbanisme.
- La nécessité de structurer la gestion territoriale pour un maintien de l'identité rurale des sept villages de la commune d'Assesse.
- Envisager l'aménagement du territoire de la Commune pour le long terme.
- La raréfaction progressive et inéluctable des zones bâissables.
- Les nécessités nouvelles dans le secteur de l'agriculture.
- Les évocations récurrentes lors de discussions relatives à une possible extension des services communaux et d'une politique du logement de l'utilisation possible de l'une ou l'autre Zone d'Aménagement Communal Concerté (ZACC).
- La reconnaissance nouvelle de zones environnementales (protection de l'eau, prévention captages, Natura 2000,...).
- Le souhait de la Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM) de disposer de repères sur son territoire de compétence et de participer à la définition d'objectifs en matière d'Aménagement du Territoire et d'Urbanisme.

Le Schéma de Développement Communal (SDC)

Le SDC concrétise avant tout une démarche « politique » qui s'exprime à travers une ou plusieurs finalités, perspectives qui dépassent, dans certains cas, le projet lui-même. Ces objectifs globaux ont été regroupés sous forme de « déclaration politique territoriale », qui a servi de base à l'élaboration dudit schéma. Ces objectifs sont les suivants :

- Affirmer la ruralité du territoire d'Assesse.
- Privilégier le développement résidentiel sur l'axe - Ligne 162.
- Faire du zoning de la Fagne un pôle économique fort.
- Diversifier l'offre en logement en tenant compte de la proximité des équipements et services et modes de déplacements.
- Préserver les caractéristiques architecturales et urbanistiques des villages en reprenant les modes de construction typiques du Condroz.
- Gérer l'espace rural.
- Développer un tourisme rural basé sur les richesses naturelles et patrimoniales.

Le SDC a été adopté par le Conseil Communal en date du 28 janvier 2010 et est entré en vigueur le 21 juillet 2010.

Celui constitue actuellement un outil primordial lors de l'analyse de chaque demande de permis d'urbanisme (d'urbanisation) et lors de remise d'avis sur différents avant-projets, notamment au niveau de la densité de l'habitat.

Le Guide Communal d'Urbanisme (GCU)

Ce guide aura comme finalité de décliner pour l'ensemble du territoire d'Assesse les objectifs de développement territorial du SDC en objectifs d'urbanisme, par des indications, en tenant compte des spécificités dudit territoire.

Cet outil permettra également à la Commune d'Assesse de rester en décentralisation après l'expiration du délai de 4 ans fixé par l'article D.IV.15 du CoDT.

Un montant a été budgétisé afin de pouvoir désigner un auteur de projet courant 2019.

Utilisation de l'outil cartographique

Le Service Urbanisme dispose depuis maintenant plusieurs années d'un système d'information géographique permettant un important gain de temps dans le traitement des demandes notariales et autres, ainsi qu'une qualité d'information appréciable.

Cet outil a été enrichi de plusieurs cartes réalisées dans le cadre de l'élaboration dudit schéma (occupation du sol, options urbanistiques, options environnementales,...) et est complété de manière régulière en fonction des nouvelles données disponibles (orthophotoplans, nouvelle zone de protection de captage,...) et en fonction de nouveaux outils mis à disposition des communes.

Régulièrement, de nouvelles données sont ajoutées (PICC, atlas de l'eau, propriétés publiques, banque de données des sols,...).

L'outil cartographique du Service Public de Wallonie (web gis) est également régulièrement consulté afin de compléter les informations en notre possession, principalement au niveau des lotissements et des permis d'urbanisation.

Poursuite du PCDR

La Commune d'Assesse a pris la décision de mener une Opération de Développement Rural (ODR) dans la philosophie de l'agenda 21 local.

Cela veut dire qu'elle s'engage à élaborer, puis à mettre un œuvre, un **Programme Communal de Développement Rural** (PCDR) ; entendez une stratégie de développement rural et durable pour les 10 années à venir à Assesse.

La spécificité de l'opération ? **Associer les habitants** à la définition d'objectifs de développement et de projets concrets pour améliorer le cadre et les conditions de vie des Assessois (en matière d'urbanisme, de mobilité, de logement, d'économie, d'environnement, de cohésion sociale, de culture, etc.).

Le Gouvernement wallon a approuvé le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) de la commune d'Assesse en septembre 2016 pour une durée de 10 ans.

Le premier projet qui sera mis en œuvre est intitulé « création de liaisons communales de voies lentes », en parallèle au projet de VICIGAL développé par le GAL du Pays des Tiges et Chavées.

Les objectifs du VICIGAL sont les suivants :

- Créer une dorsale de mobilité douce et touristique sur le territoire (voie verte), s'inspirant du tracé de l'ancien vicinal reliant l'actuelle gare SCNB de Courrière au village de Perwez, en passant au cœur des villages de Gesves et Ohey, et s'intégrant dans le grand réseau Ravel.
- Assurer des liaisons vers Huy et vers Yvoir (via Crupet) pour rejoindre les Ravel de la Meuse, et vers Hamois, en passant par Assesse, pour rejoindre le Ravel Ciney-Huy.
- Sensibiliser les habitants du territoire à la mobilité douce

Le Conseiller en Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme et le Conseiller en Mobilité sont les personnes ressources en matière d'informations relatives à l'urbanisme et à la gestion du territoire. Celui-ci a également eu pour but de coordonner avec la FRW et les Services Communaux concernés les réunions conjointes CLDR/CCATM.

Mise en œuvre d'une ZACC Communale – FINALISATION du Rapport Urbanistique et Environnemental (RUE)

Consciente des enjeux territoriaux locaux, la Commune d'Assesse se dote progressivement d'outils urbanistiques permettant d'orienter de manière durable le développement du territoire communal. Comme mentionné ci-dessus, elle a élaboré un SDC et mène actuellement une réflexion sur la mise en place d'un GCU précisant l'ensemble des affectations du sol et les modes de construction sur le territoire communal.

Ces documents permettent de développer une vision stratégique de l'urbanisation des prochaines années. Sur base de cette approche d'ensemble, plusieurs actions spécifiques ont été identifiées dont notamment la mise en œuvre prioritaire de la ZACC dite de la Gendarmerie ou ZACC Assesse n°1.

La Commune d'Assesse a donc pris l'initiative d'élaborer un Rapport Urbanistique et Environnemental (RUE) afin de mettre en œuvre cet espace situé au centre du village d'Assesse.

Cette mise en œuvre permettra de développer un nouveau quartier autour de la maison communale, récemment construite.

Ce RUE a été soumis à enquête publique du 03/06/2013 au 02/07/2013 et plusieurs remarques ont été formulées tant par les différentes instances (CCATM, CWEDD, INASEP,...) que par les citoyens.

Le bureau d'étude devait répondre à ces différentes remarques et rédiger une déclaration environnementale. Le dossier a été bloqué au niveau communal pour des raisons financières. Au final, une solution a été trouvée afin de permettre une extension de la mission de l'auteur de projet dans le but de finaliser le rapport environnemental ainsi que d'apporter certaines modifications principalement au niveau de la densité (concordance entre les plans et le texte).

Vu l'ampleur des modifications apportées par rapport à la première version du document et suivant les conseils de la DG04, une nouvelle enquête publique a été organisée du 14/06/2018 au 13/07/2018, les différentes instances et Commission ont été interrogées et une nouvelle déclaration environnementale a été rédigée.

Le Conseil Communal, en sa séance du 25/09/2018, a décidé d'adopter ledit Rapport.

4. Autres tâches liées à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire (et annexes) :

- Participation aux réunions officielles d'avant-projet et rencontres régulières des architectes, des géomètres et des promoteurs. Le groupe analysant les avant-projets est composé de l'Echevine de l'Urbanisme, du Service Urbanisme de la Commune et de 2 représentants de la CCATM (+ éventuellement un représentant du Fonctionnaire Délégué en fonction de la spécificité de la demande). Au cours de l'année 2018, 8 réunions d'avant-projet ont été organisées.
- Rédaction de courriers d'informations urbanistiques et environnementales à destination des citoyens.
- Rédaction de diverses demandes de permis d'urbanisme dans le cadre de l'application de l'article D IV 22 du CoDT.
- Etablissement des ordres du jour des séances du Collège et du Conseil pour le service urbanisme.
- Encodage informatique des permis d'urbanisme, d'urbanisation,... via le programme urbaweb.

- Collecte des différentes données : statistiques, cadastrales,... en vue de les communiquer aux services adéquats.
- Rapport incendie de la Zone NAGE : suivi des diverses demandes.
- Suivi administratif des dossiers visant de nouvelles dénominations de voiries, ainsi que des permissions et aménagements de voiries.
- Gestion administrative des demandes de raccordement aux égouts et réponse aux interrogations des impétrants (ORES, SWDE, VOO,...) suivant les informations techniques du Service Travaux.
- Suivi des « dossiers litigieux » en matière urbanistique et environnementale sur la Commune, en collaboration avec la zone de Police locale.
- Suivi des dossiers éoliens (public et privé) et participation à une réunion d'information du public concernant un projet d'implantation d'un parc de 3 éoliennes entre Courrière et Assesse.
- Suivi administratif d'un important dossier de modification de relief du sol sur terrain privé (s'assurer du respect des normes urbanistiques et environnementales).
- Réalisation de diverses enquêtes publiques pour des matières environnementales.
- Gestion de la partie urbanistique des projets élaborés par la Commune d'Assesse, le CPAS, le GAL,...
- Fournir les informations nécessaires à l'élaboration d'études des incidences sur l'environnement concernant des projets de plus grande ampleur.
- Réunion de la Commission des dégâts aux cultures concernant la sécheresse de 2018 (contact avec les agriculteurs et les autorisés ainsi que l'organisation de visites de terrain).
- Participation aux différentes réunions d'information et rédaction de l'avis du Conseil Communal concernant le projet de Schéma de Développement Territorial (SDT).

5. Difficultés rencontrées

- Mise en œuvre du CODT : difficulté de compréhension de certains articles et d'application des différents outils. Il est d'ailleurs important de préciser à ce sujet la bonne collaboration avec les Services de la DG04, les précieux conseils de la Juriste de la DGO4 et les échanges d'informations et d'expérience entre les différents CATU.
- Complexité de compréhension du tableau nomenclature de l'article R.IV.1-1 du CODT et difficulté d'expliquer cette législation aux citoyens, notamment concernant la nécessité de recourir à un architecte pour certains travaux de minime importance (remise en couleur des façades,...).
- Complexité de certaines matières, notamment en ce qui concerne le permis d'urbanisation et la performance énergétique des bâtiments (législation en perpétuelle évolution). Concernant ce dernier point, la Commune a engagé, en commun avec la Commune de Profondeville, un éco-passeur. Cette personne assure le suivi au niveau du traitement des dossiers PEB et étudie la possibilité de réaliser certaines actions en matière d'économie d'énergie, dont un ambitieux projet de pose de panneaux photovoltaïques afin d'alimenter en électricité verte la nouvelle maison communale.
- Problématique quant au traitement des infractions urbanistiques constatées et de l'application des sanctions et amendes prévues par le CoDT (absence d'un agent sanctionnateur).
- Gestion des terrains issus des divisions en termes de densité et d'équipements (voir ci-dessus).
- Lourdeur des tâches administratives afférentes à la gestion des demandes de permis d'urbanisme: envois de courriers, réalisation des enquêtes publiques,...
- Incertitudes concernant le traitement des eaux usées de nos différents villages, même si certaines situations semblent se débloquent (mise en place des stations d'Assesse et de Maillen).
- Gestion de la problématique des eaux de pluies, vu les problèmes récurrents d'inondations sur l'entité d'Assesse. La Cellule GISER et les Services Techniques Provinciaux sont régulièrement consultés en cas de projets se trouvant dans des zones à risque d'inondation par ruissellement (consultation de la carte ERRUISSOL) ou par débordement (consultation de la carte d'aléa d'inondation).
- Lourdeur du processus de mise à jour du Schéma de Développement Territorial.

6. Projets à accomplir

- Finalisation du RUE (SOL) de la ZACC de la Gendarmerie afin de pouvoir entamer la procédure d'urbanisation de celle-ci (cfr chapitre 2.3) : idéalement pour début 2019 (dans l'attente de l'adoption définitive).
- PCDR : en collaboration avec le Conseiller et Mobilité, participation à la mise en place de la fiche intitulée « création de liaisons communales de voies lentes » + suivi du projet VICIGAL.
- Gestion des infractions urbanistiques – Plusieurs dossiers sont actuellement en cours d'analyse, en collaboration avec la Zone de Police des Arches, afin de pouvoir réaliser un constat des infractions les plus importantes (non régularisables).
- Réflexion, en collaboration avec l'éco-passeur au niveau des économies d'énergies concernant les bâtiments existants et à construire.
- Préservation et restauration du riche patrimoine bâti et non bâti de notre commune (en collaboration avec l'ASBL APPEL).
- En collaboration avec l'office du Tourisme d'Assesse, mise en œuvre de la fiche PWDR concernant l'aménagement touristique du cœur de village de Crupet.
- Gestion des différents projets éoliens projetés sur le territoire d'Assesse (et sur les communes voisines).
- Mise en place du processus d'élaboration du Guide communal d'Urbanisme (désignation d'un auteur de projet).
- Réflexion (à plus long terme) quant à la mise en place d'outils afin d'atteindre les objectifs définis dans le projet de Schéma de Développement Communal.
- Etudier la nécessité de réviser le Schéma de Développement Communal (approuvé en 2010).

7. Missions de la CCATM

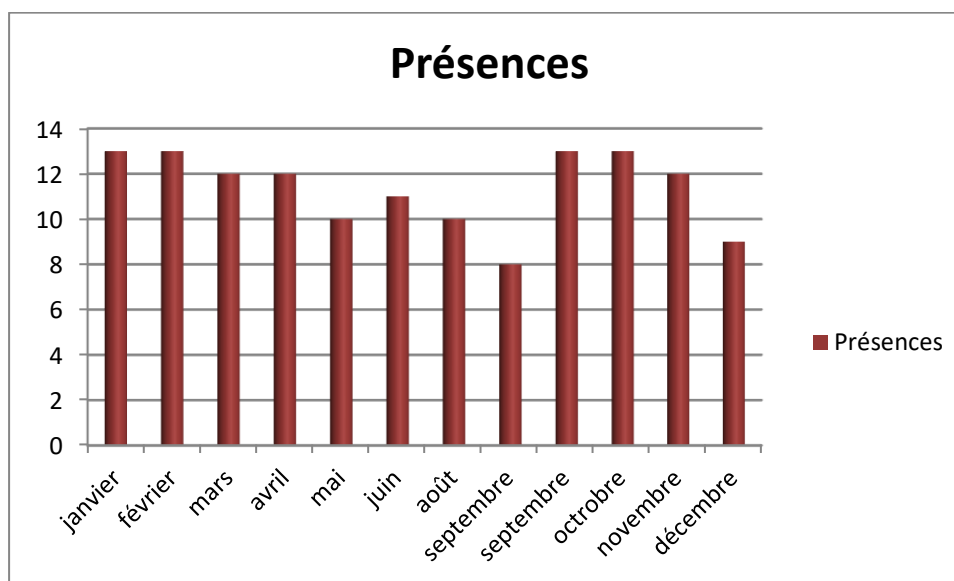
La Commune d'Assesse dispose d'une CCATM depuis le 18/10/2002. Celle-ci a été renouvelée en 2013 (arrêtés ministériels du 09/10/2013 approuvant l'institution de la Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité et son règlement d'ordre intérieur).

La présente Commission est composée de 42 membres (dont un Président et deux Vice-Présidents).

L'année 2018 a été marquée par la démission du Président (devenu Conseiller Communal) et donc par l'élection d'une nouvelle Présidente.

Nombre de réunions :

Pendant l'année 2018, la Commission s'est réunie 12 fois (réunions plénières), avec une moyenne de 11,3 membres par réunion (Président, effectifs et suppléants confondus).

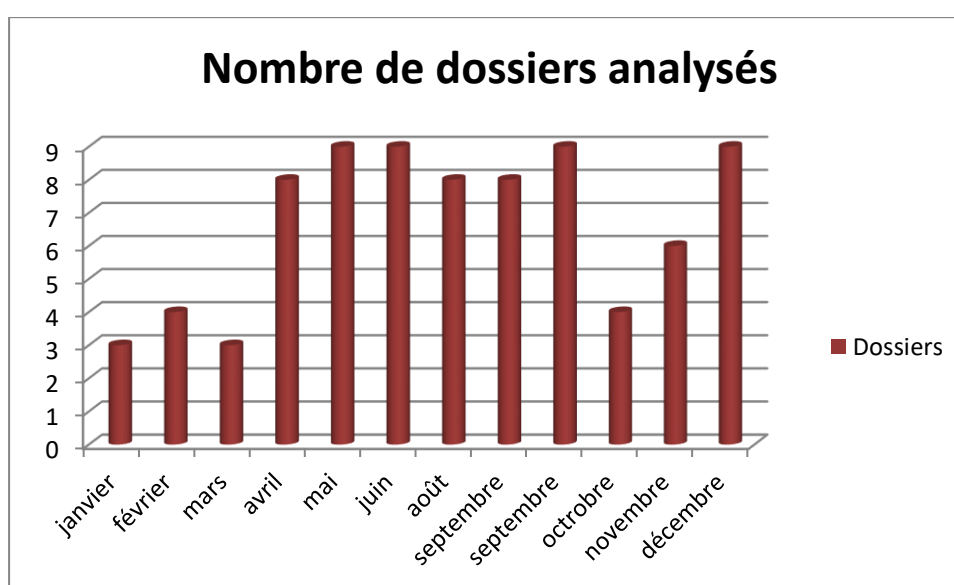


Dossiers étudiés :

- Avis obligatoire (dérogation au plan de secteur) : **15 dossiers traités.**
- A la demande du Collège, remise d'avis sur différentes demandes de permis d'urbanisme : **62 dossiers traités.**
- A la demande du Collège, remise d'avis sur différentes demandes de permis unique : **1 dossier traité.**
- Avis de la CCATM sur le projet de Schéma de Développement Territorial.
- Participation du Conseiller de Mobilité à une réunion + divers problèmes de mobilité évoqués lors de chaque séance.

Ce qui fait un total de **80 dossiers traités** pour l'année écoulée, représentant une moyenne de +/- 6,6 dossiers analysés par réunion.

Parmi ces dossiers, 16 ont fait l'objet d'une présentation, soit par l'architecte, soit par le demandeur (à la demande de ceux-ci).



Certains membres de la Commission ont également participé aux différentes réunions d'avant-projet mises en place suite à l'entrée en vigueur du CoDT (voir volet « gestion des permis d'urbanisme »).

Participation à 2 réunions d'information préalables (RIP) concernant un projet d'extension d'une exploitation agricole et un projet éolien.

Réunion conjointe CLDR/CCATM organisée le mercredi 21 mars: information du SPW-DG01 sur la gestion des routes régionales, avec focus sur les projets concernant la commune d'Assesse.

Inter CCATM ASSESSE/GESVES/OHEY organisée en date du 29 mars et ayant pour but d'informer les membres des 3 CCATM sur les grands principes du CoDT entrée en vigueur le 1er juin 2017.

Soirée Inter CCATM ASSESSE/GESVES/OHEY organisée le 30 mai. Cette soirée a été l'occasion de redire l'excellence des relations entre les 3 Commissions et de permettre les désormais traditionnels échanges d'expériences entre celles-ci, illustrés sur le terrain par des projets Oheytois.

Journée de terrain de la CCATM d'ASSESE organisée le samedi 13 octobre. Celle avait pour but de permettre de visualiser de manière concrète quelques projets pour lesquels la Commission a du, en son temps, remettre un avis et ce, en présence de personnes ressources en matière d'aménagement du territoire (architecte, membres de l'Administration de l'Urbanisme, membres du Collège et du Service Urbanisme de la Commune).

Il a été décidé de visiter le « Hameau » de Assesse où pas mal de constructions ont été réalisées ces dernières années.

Participation aux différentes formations organisées dans le cadre du projet de Schéma de Développement Territorial.

Inter CCATM ASSESSE/GESVES/OHEY organisée le jeudi 22 novembre concernant le projet de Schéma de Développement Territorial.

Rôle du Conseiller en Aménagement du Territoire :

Le secrétariat de la présente Commission est assuré par le Conseiller en Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme.

Ces missions sont les suivantes :

- Envois des convocations.
- Organisation du bureau.
- Préparation et présentation des dossiers.
- Rédaction des procès-verbaux.
- Préparation du dossier de subvention.

Le Conseiller est également la personne de contact entre les membres de la CCATM, les différentes instances communales et les personnes extérieures (auteur de projet, architectes, géomètres...).

8. Formations suivies par les agents du service

ORGANISME DE FORMATION	INTITULE DE LA FORMATION	DATES
GAL Pays des Tiges et Chavées	Formation CoDT (Inter CCATM)	29/03/2018

SPW	Formation SDT Namur	05/11/2018
Commune d'Assesse	Café de l'Energie	08/11/2018
GAL Pays des Tiges et Chavées	Réunion Inter CCATM SDT	22/11/2018
SPW	Formation certifiante de conseiller en mobilité suivie par Guy-Loup DEVAUX : certificat officiel de conseiller en mobilité obtenu en date du 18/12/2018 avec distinction	05 et 06/09/2018 03 et 04/10/2018 07 et 08/11/2018 14/11/2018 22/11/2018 05/12/2018

21. Services Techniques

1. Présentation des services et organigramme

En 2018, les services techniques étaient composés de :

A. PERSONNELS TECHNIQUES

DOSSOGNE Denis – Chef de Service (à partir du 2 avril 2018) :

- Direction du service des travaux
- Contact technique avec la population
- Suivi des chantiers publics en collaboration avec les bureaux d'études (Inasep, STP, ...)
- Etudes de projets
- Elaboration des cahiers des charges (partie technique)
- Achats divers (outillages, marchandises, ...)
- Gestion du réseau d'égouttage
- Gestion des impétrants
- Avis techniques pour l'urbanisme (futur lotissement, permis d'urbanisme, ...)
- Introduction points collèges et suivi.
- Gestion du personnel ouvriers communal (en appui de l'agent technique)
- Membre du conseil de gestion de la salle des sports de Sart-Bernard
- ...

ENCKELS Laurent – Agent Technique :

- Gestion du personnel ouvrier communal : (bâtiments, propreté publique, transport scolaire, bois et sentiers et espaces verts)
- Organisation et suivi des chantiers internes.
- Intermédiaire entre le Chef des Travaux et les ouvriers.
- Gestion du charroi communal.
- Achats des marchandises.
- Prise des présences, congés, ...
- ...

B. PERSONNELS ADMINISTRATIFS

LACROIX Myriam – Agent Administratif :

- Gestion administrative de tous les dossiers travaux
- Elaboration des cahiers des charges (partie administrative et technique)
- Suivi administratif des chantiers publics (introduction des états d'avancement au collège, courriers, ...)
- Gestion des assurances
-

RENSON Constance – Agent Administratif :

- Accueil téléphonique : transmission message, demandes particulières citoyens.
- Comptabilité : création de bons de commande, suivi facturation (duplicata, note de crédit...)
- Rédactions des arrêtés de police (événements, travaux...), entre 150 et 200 par année.
- Location signalisation (formulaire prêt de matériel, facturation)
- Encodage des congés et des récupérations des ouvriers communaux
- Introduction points collège et suivi.
- Gestion de la plateforme Powalco (demande d'exécution et d'autorisation avec encodage points collège)
- Déclaration éclairage public en panne
- Diverses tâches administratives
- ...

C. PERSONNELS OUVRIERS

Tous les ouvriers sont des ouvriers polyvalents, mais ils ont tous des tâches définies. Suivant les besoins du service, ils peuvent être affectés à d'autres tâches.

SERVICE BATIMENT :**FADEUR Jacques :**

Entretien des bâtiments (électricité, sanitaire, chauffage, ...)
Travaux de menuiserie

GASHY Skender :

Entretien des bâtiments (électricité, sanitaire, chauffage, ...)
Travaux divers (peinture, carrelage, cloisons, ...)

PESESSE Dominique :

Entretien des bâtiments (électricité, sanitaire, chauffage, ...)
Travaux de maçonnerie

PITON Benjamin :

Entretien des bâtiments (électricité, sanitaire, chauffage, ...)
Travaux divers (peinture, carrelage, cloisons, ...)

SERVICE VOIRIE :**DEBEHOGNE Arnaud :**

Travaux divers de voirie
Opérateur mini-pelle
Chauffeur suppléant camion

DUPANLOUP Jean-Luc :

Travaux de voirie
Chauffeur camion Iveco
Opérateur suppléant mini-pelle et Mecalac

LIBOIS Alain :

Travaux de voirie
Opérateur principal Mecalac
Chauffeur suppléant camion

MEYANT Pierre :

Travaux de voirie
Chauffeur camion Man + remorque
Opérateur suppléant mini-pelle et Mecalac

SERVICE CIMETIERES, SIGNALISATION, ESPACES VERT :**CAPELLE Olivier :**

Entretien des plantations et espaces vert (bacs à fleurs, parterres, ...)
Maintenance de la signalisation routière (changement de panneaux, poteaux, potelets, signalisation pour festivités, ...)
Fossoyeurs (gestion des enterrements et entretien)
Petits transports divers

DELCOURT Christophe :

Entretien des plantations et espaces vert (bacs à fleurs, parterres, ...)
Maintenance de la signalisation routière (changement de panneaux, poteaux, potelets, signalisation pour festivités, ...)
Fossoyeurs (gestion des enterrements et entretien)
Petits transports divers

SERVICE ENTRETIEN :**BOOREMANS Michael (article 60 du 7/03/18 au 25/05/18) :**

Entretien et nettoyage des voiries et des accotements, vider poubelles publiques
Entretien des chemins et sentiers
Fauchage des accotements
Elagage des haies et arbres le long des voiries

COPPENS Lucien (formation) :

Entretien et nettoyage des voiries et des accotements
Entretien des espaces vert (tondes)

DEFLOO Mathieu :

Entretien et nettoyage des voiries et des accotements, vider poubelles publiques
Entretien des espaces vert (tondes, tailles des haies, entretien des parterres, ...)
Entretien des chemins et sentiers
Fauchage des accotements
Elagage des haies et arbres le long des voiries

DOCHAIN Philippe :

Opérateur hydro cureuse / brosse
Brossage des voiries
Nettoyage des avaloirs

DOOREMONT Christian :

Entretien et nettoyage des voiries et des accotements
Entretien des espaces vert (tondes)

HOUSIAUX Raymond :

Opérateur tracteur John Deere
Entretien des bois communaux
Entretien des chemins et sentiers

LOUIS Joffrey (article 60 depuis le 01/01/2018):

Entretien et nettoyage des voiries et des accotements, vider poubelles publiques
Entretien des chemins et sentiers
Fauchage des accotements
Elagage des haies et arbres le long des voiries

OTTELET Michaël :

Opérateur tracteur faucheur Fendt
Fauchage des accotements
Elagage des haies et arbres le long des voiries

THEATE Dominique :

Entretien et nettoyage des voiries et des accotements, vider poubelles publiques
Entretien des espaces vert (tondes, tailles des haies, entretien des parterres, ...)
Entretien des chemins et sentiers
Fauchage des accotements
Elagage des haies et arbres le long des voiries

TRANSPORT SCOLAIRE :**BODART Daniel :**

Chauffeur de car

CASSART Jean-Philippe :

Chauffeur de car

PESESSE Didier :

Chauffeur de car (mais en maladie ou en congé)

ATELIER :**DESCY Michaël :**

Mécanicien
Entretien des véhicules et de tout le matériel
Réparation divers (travail de ferronnerie, ...)

D. Organigramme

Chef de service : DOSSOGNE Denis (depuis le 2 avril 2018)			Agent administratif : LACROIX Myriam		
Agent technique : ENCKELS Laurent			Agent administratif : RENSON Constance		
<u>Service bâtiment</u>	<u>Service voirie</u>	<u>Services cimetières, signalisation, espaces vert</u>	<u>Service entretien</u>	<u>Transport scolaire</u>	<u>Atelier</u>
FADEUR Jacques PESESSE Dominique PITON Benjamin SKENDER Gashi	DEBEHOGNE Arnaud DUPANLOUP Jean-Luc LIBOIS Alain MEYANT Pierre	CAPELLE Olivier DELCOURT Christophe	BOOREMANS Michael (du 7/03 au 25/05) CASSART Jean-Philippe (jusqu'avril) COPPENS Lucien DEFLOO Mathieu DOCHAIN Philippe DOOREMONT Christian HOUSSIAUX Raymond LOUIS Joffrey OTTELET Michael THEATE Dominique	BODART Daniel PESESSE Didier (maladie ou congé depuis avril) CASSART Jean-Philippe (depuis avril)	DESCY Michael

2. Véhicules et matériels à disposition

VEHICULES		Année
1	Bus scolaire Mercedes	2012
1	Bus scolaire Otokar	2015
1	Camion MAN avec grue 19 T 4X4	2010
1	Camion IVECO Tracker 4X4 MMA 19T	2006
1	Camionnette plateau IVECO Daily	2007
1	Camionnette plateau FIAT Ducato	2010
1	Camionnette plateau PEUGEOT Boxer	2018
1	Camionnette bâchée RENAULT Master	2009
1	Camionnette bâchée NISSAN CABSTAR	2010
1	Camionnettes tôlées FORD Transit - voirie	2010
1	Camionnettes tôlées FORD Transit - menuiserie	2007
1	Camionnette tôlée VW Transporter	2018
1	Petite camionnette PEUGEOT Partner	2004
1	Petite camionnette CITROEN Nemo	2010
1	Pick-up MAZDA blanc	2006
1	Pick-up MAZDA gris	2008
1	Pick-up VW Amarok	2018
1	Tracteur JOHN DEERE 4X4	2012
1	Tracteur 4X4 FENDT Vario	2001
1	Brosse hydro cureuse RAVO	2016
1	Grue sur pneus MECALAC 12 MSMX + nombreux bacs	2007
1	Mini-pelle TAKEUCHI 3,5 tonnes	2007
1	Remorque porte-engin	
1	Tracteur tondeuse ISEKI 22 CV	2006
1	Remorque légère MMA 750 Kg	

Les services techniques disposent de nombreux outillages divers tels que :

- Outillages manuels (coffre à outils, servante mécanique, ...)
- Outillages électriques (disqueuses, foreuses, visseuses, scies, aspirateurs, laser, ...)
- Outillages thermiques (tondeuses, tronçonneuses, débrousailluse, tailles haies, ...)
- Outillages d'ateliers (semi-automatique, compresseur, nettoyeur haute-pressure, ...)

3. Marchés publics de fournitures et de travaux réalisés en 2018 (ordinaire et extraordinaire)

ID	Référence	Description	Attribution	Attribué à	Montant de commande
307	BAT-15-2040	Restauration des châssis de l'église Saint-Martin d'Ivoy	12/06/17	Entreprise Général Gustave et Yves Liégeois sa	45.196,61 €
346	20174-119	Ecole communale d'Assesse – pose d'un tarmac sur la cour de récréation	29/12/17	Frères et Fils	13.478,49 €
350	2017-121	Dépôt communal – Aménagement d'un coin cuisine	29/12/17	Duom Two sprl	5.399,99 €
352	VEG-17-2730	Entretien de voirie 2017	12/03/18	Lot 1 – rue Bois Monjoie – TRDP Lot 2 – rue Pré Delloye – TRDP Lot 3 – rue Pirot – Frères et Fils Lot 4 – rue des Grands Joncs - Socotra	76.663,79 € 121.290,52 € 34.921,46 € 18.395,63 €
353	VEG-17-2731	Aménagement de sécurité 2017	12/03/18	Lot 1 – rues du Pourrain, Jaumain et du Hameau– TRDP Lot 2 – rues du Fays – TRDP Lot 3 – rues du Bois d'Ausse et Saint-Denys Lot 4 – rues Trou d'Herbois et Basse - Duduk	85.334,67 € 75.472,07 € Arrêté 21.665,10 €
357	2018-127	CRUPET – Réaménagement de la plaine de jeux	02/07/18	Robinia	42.386,01 €
360	2018-130	Acquisition de matériaux de voirie 2018	04/06/18	Lot 1 – éléments linéaires en béton – Lizin Lot 2 – empiérement divers – TRDP Lot 3 – enrobés bitumineux – Famenne Enrobés Lot 4 – tuyaux d'égout en matériaux synthétique – Cowalca Lot 5 – peinture routière – Poncelet Signalisation Lot 6 – béton - Interbéton	5.756,88 € 18.634,00 € 11.797,50 € 981,79 € 7.094,23 € 5.499,45 €
361	2018-131	MAC – pose d'un tarmac sur la cour	26/03/18	Entreprise Nonet	6.886,11 €
362	2018-132	MAC – pose d'un tarmac sur la cour	26/03/18	Entreprise Nonet	5.285,28 €

367	2018-134	Entretien et dépannage des installations de chauffage des bâtiments communaux	09/04/18	Freddy Sacré	6.354,92 €
370	2018-136	Acquisition de dix radars préventifs	18/06/18	Eurosign	16.835,21 €
377	2018-139	Acquisition d'un désherbeur pour gravier et pavage	03/09/18	Gunther Rosijn Système	14.997,95 €
378	2018-140	Dégagements forestiers 2018	06/08/18	ELOIN Jacques	5.238,20 €
379	2018-141	Pose d'un marquage thermoplastique (route de Mont, rue Jaumain et rue de Wagnée)	03/09/18	Lambert Marquages	23.703,90 €
382	2018-142	Acquisition de 22 caveaux préfabriqués	03/09/18	Vanden Broucke Béton	7.828,70 €
388	2018-146	Acquisition d'un pont mécanique	08/10/18	Covalux	4.354,79 €
389	2018-147	Travaux de gyrobroyage et achats de plants	05/11/18	Pirothon Yves sa	12.794,20 €
394	2018-148	OTA – remplacement de la citerne à mazout	08/10/18	Lhoest Frères sa	3.586,44 €
396	2018-149	Acquisition de sel de déneigement – Hiver 2018/2019	26/11/18	Esco Benelux nv	19.057,50 €
397	2018-150	Déneigement de voirie et parkings communaux – Hiver 2018/2019	10/12/18	Créa Plus	5.989,50 €
404	2018-153	Acquisition d'outillage pour l'atelier mécanique	28/12/18	Sodiparts	8.545,02

4. Principaux travaux réalisés par le personnel communal en 2018

Service	Lieu	Tâche
Entretien	Toutes voiries	Brossage Nettoyage avaloirs Ramassages détritiques Vidange des poubelles publiques Tontes des pelouses des sites communaux Fauchage des accotements et des chemins communaux Entretien des bois forestiers Nids de poules
Cimetières	Cimetières	Inhumations Entretien cimetières
Signalisation	Toutes voiries	Entretien et remplacement de la signalisation
Bâtiment	Ecoles	Entretien et réparations diverses
Bâtiment et voirie	OTA	Préparation dalle béton pour citerne à mazout
Bâtiment	Crupet 85	Traitement de mûre dans le hall d'entrée
Bâtiment	Presbytère	Modification dalle de cheminée
Bâtiment	Ancien CPAS	Démolitions diverses Réalisation des chapes Mise en peinture des radiateurs
Bâtiment	ECC	Démolition des chalets en bois existant Réalisation d'un chalet en dur
Bâtiment	Assesse – Chapelle Saint-Roch	Réparation intérieur et mise en peinture
Voirie	ECA	Démolition de la cour Pose de filets d'eau + aménagement Réalisation de la fondation en béton
Voirie	Crupet 85	Démolition de la cour Pose de filets d'eau + aménagement Réalisation de la fondation en béton
Voirie	MAC	Démolition de la cour Pose de filets d'eau + aménagement Réalisation de la fondation en béton
Voirie	Rues diverses	Marquage routier
Voirie	Courrière	Empierrement chemins dans les bois
Voirie	Maillen	Empierrement chemins dans les bois
Voirie	Assesse – rue de la Gare	Placement filets d'eau, caniveaux et avaloir
Voirie	Crupet – rue Haute	Réparation de plusieurs avaloirs
Voirie	Assesse – chemin AS13	Réparation affaissement et talutage
Voirie	Maillen – rue Fonds Delvaux	Empierrement des accotements
Voirie	SB – rue du Bois d'Ausse	Aménagement du versage
Voirie	Assesse – chaussée de Marche	Curage du fossé à l'entrée du village
Voirie	Maillen – rue Sous-les-Pré 11	Placement de bordures et bandes plates
Voirie	Assesse – rue des Fermes 20	Placement de filets d'eau
Voirie	Assesse – Chapelle Saint-Roch	Aménagement trottoir
Voirie	SLL – chemin du Cratch	Empierrement du chemin

